



**HAL**  
open science

## La taille des familles et le devenir scolaire des enfants d'immigrés

Laure Moguérou, Emmanuelle Santelli, Christelle Hamel, Primon Jean-Luc

► **To cite this version:**

Laure Moguérou, Emmanuelle Santelli, Christelle Hamel, Primon Jean-Luc. La taille des familles et le devenir scolaire des enfants d'immigrés. 2014. halshs-01994079

**HAL Id: halshs-01994079**

**<https://shs.hal.science/halshs-01994079>**

Preprint submitted on 10 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

# DOCUMENTS DE TRAVAIL 204

---

## La taille des familles et le devenir scolaire des enfants d'immigrés

Laure Muguérou,  
Emmanuelle Santelli,  
Christelle Hamel  
et Jean-Luc Primon

**« La taille des familles et le devenir scolaire  
des enfants d'immigrés »**

Laure Muguérou, Université Paris Ouest / INED

Emmanuelle Santelli, CNRS-Centre Max Weber

Christelle Hamel, INED

Jean-Luc Primon, Université Nice Sophia Antipolis / URMIS

## Sommaire

<b>Avant propos.....</b>	<b>3</b>
<b>I. Problématique et méthodologie .....</b>	<b>4</b>
I.1 Problématique .....	4
I.2 Méthodologie .....	5
I.3 Plan des analyses .....	14
<b>II. L'effet propre du nombre de frères et sœurs sur les destinées scolaires .....</b>	<b>16</b>
II.1 Portrait social des populations étudiées.....	16
II.2 Nombre de frères et sœurs et trajectoires scolaires dans le primaire et le secondaire.....	23
II.3 Nombre de frères et sœurs et trajectoires dans l'enseignement supérieur.....	33
II.4 Nombre de frères et sœurs et diplômes obtenus .....	38
<b>III. Les ressorts de l'influence négative de la taille des fratries .....</b>	<b>46</b>
III.1 Des conditions de vie spécifiques .....	47
III.2 Nombre de frères et sœurs et l'implication des parents dans la scolarité .....	52
<b>IV. Les ressources « compensatoires » des grandes familles immigrées .....</b>	<b>57</b>
IV.1 De fortes aspirations scolaires en lien avec l'histoire familiale.....	57
IV.2 Des pratiques volontaristes mal captées dans l'analyse quantitative.....	63
IV.3 Compenser les ressources faibles : l'importance des relations fraternelles .....	70
<b>En guise de conclusion .....</b>	<b>75</b>
<b>Références .....</b>	<b>77</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>83</b>

## Avant propos

La taille des fratries est une variable que les études statistiques prennent classiquement en compte, parmi bien d'autres, pour décrire le déroulement des scolarités. Déjà la grande enquête de l'INED du début des années 1960 sur *l'entrée en 6<sup>ème</sup> et la démocratisation de l'enseignement* (Girard et Bastide, 1963) avait établi que l'« inégalité démographique » entre les familles conditionnait la réussite scolaire de la descendance : les chances d'accéder à la 6<sup>ème</sup> diminuaient lorsque la taille des familles augmentait. Depuis, le constat n'a pas été démenti. Régulièrement, les analyses en population générale rappellent l'impact négatif de la taille des fratries sur les scolarités, toutes choses étant égales par ailleurs (Borrel et Thave, 1989 ; Caille et O'Prey, 2002 ; Caille et Rosenwald, 2006).

La CNAF a souhaité poursuivre la réflexion sur ce thème important mais encore insuffisamment exploré et a ainsi lancé, en 2009, un appel à projet de recherche sur l'impact de la fratrie sur les parcours individuels. Ce document de travail est une version remaniée et allégée du rapport remis à la CNAF en 2011<sup>1</sup>.

Notre projet proposait d'analyser l'impact de la taille de la fratrie sur le devenir scolaire d'une sous-population spécifique : les « enfants d'immigrés »<sup>2</sup>. Il s'est appuyé sur l'exploitation des données issues de l'enquête *Trajectoires et Origines* (INED-INSEE, 2008) et des opérations complémentaires qui lui sont liées (enquête Jeunes et post-enquête qualitative).

Le projet a été conduit par Emmanuelle Santelli (CNRS-Centre Max Weber), Christelle Hamel (INED) et Jean-Luc Primon (Université Nice Sophia-Antipolis/URMIS) sous la responsabilité scientifique de Laure Moguérou (Université Paris Ouest Nanterre La Défense/INED).

Amélie Charruault a soutenu et coordonné l'exploitation des données de l'enquête Jeunes-TeO. Leila Oumeddour a réalisé les entretiens auprès de personnes ayant précédemment été interrogées dans le cadre de l'enquête TeO.

---

<sup>1</sup> La version initiale du rapport intitulée « Taille des fratries et devenir scolaire et socio-professionnel des enfants d'immigrés » comprenait une partie sur l'impact de la taille des fratries sur l'insertion socio-professionnelle ainsi qu'une analyse des facteurs à l'origine de l'hétérogénéité des parcours scolaires au sein des fratries.

<sup>2</sup> Les « enfants d'immigrés » sont assimilés ici aux personnes nées d'un ou deux parents immigrés.

# I. Problématique et méthodologie

## I.1 Problématique

Pour expliquer les niveaux d'éducation atteints, les nombreuses études économétriques/statistiques réalisées à ce jour dans les différents pays développés (et moins développés<sup>3</sup>) ont mis en évidence l'intervention de deux grandes catégories de facteurs de nature familiale. D'une part, les trajectoires scolaires sont déterminées par la position sociale et économique des parents, matérialisée par le niveau de diplôme, la catégorie socioprofessionnelle ainsi que les montants de revenu et de patrimoine. On observe une forte reproduction sociale entre les générations successives, puisque le fait d'avoir des parents diplômés favorise de manière très significative la réussite scolaire des enfants. De ce point de vue, les enfants d'immigrés ne diffèrent pas des autres. D'autre part, le type de fratrie dont l'enfant est issu exerce une influence. Les études menées en population générale montrent que la grande taille de la fratrie constitue toutes choses égales par ailleurs un facteur défavorable à la réussite scolaire (Caille et O'Prey, 2002 ; Caille et Rosenwald, 2006). Les familles immigrées ayant en moyenne plus d'enfants que les familles non-immigrées (Borrel et Tavan, 2004), la question de l'impact de la taille des fratries sur les parcours individuels, se pose avec d'autant plus d'acuité. Il est vrai que différents travaux portant sur le devenir social des secondes générations ont évoqué le rôle des frères et sœurs (par exemple : Chaib, 1998 ; Santelli, 2001; Brinbaum, Kieffer, 2005, 2009), toutefois, la fratrie n'est pas considérée comme un objet sociologique à part entière.

Par exemple, dans leur travail statistique sur les parcours scolaires des enfants d'immigrés, Yaël Brinbaum et Annick Kieffer (2009) évoquent l'impact potentiel de la taille de la fratrie sur les résultats scolaires sans développer plus avant. De plus, ce lien n'est testé que pour les descendants dont les parents sont originaires des vagues migratoires les plus représentées en France (immigrations maghrébines et du Sud de l'Europe).

L'enquête *Trajectoires et Origines* réalisée en 2008-2009 par l'INED et l'INSEE<sup>4</sup> sur laquelle se fonde ce travail, présente l'avantage de porter sur des échantillons importants, y compris pour les vagues migratoires récentes (de Turquie, d'Asie du Sud-Est ou encore d'Afrique

---

<sup>3</sup> La taille des familles est très fréquemment intégrée dans les analyses des décisions familiales d'éducation dans les pays en développement. Pour une synthèse : Moguérou, 2006.

<sup>4</sup> Voir partie méthodologie plus bas.

subsaharienne) dont on sait que, tout comme familles maghrébines, elles comptent de nombreux enfants<sup>5</sup>.

Les variables qui peuvent jouer sur la destinée scolaire des enfants sont à la fois nombreuses et fortement intriquées. Quelle est l'influence de la taille des fratries comparativement aux facteurs identifiés comme ayant un impact sur les trajectoires scolaires (comme l'origine sociale ou les diplômes des parents) ? La taille de la fratrie a-t-elle des effets similaires sur les parcours scolaires chez les enfants d'immigrés et chez les enfants de la population majoritaire ? Ces effets sont-ils de même nature aux différents niveaux du cursus scolaire ? Pour répondre à ces différentes questions, sont analysés conjointement les diplômes obtenus en fin d'études initiales et la manière dont se construisent les parcours scolaires (redoublements, orientations à l'issue du collège, obtention du baccalauréat, accès au supérieur et réussite dans ce niveau).

Outre l'objectif empirique visant à tester l'existence d'un effet propre de la dimension de la famille (taille de la fratrie) sur les parcours et devenir scolaires des enfants d'immigrés, nous avons cherché, grâce notamment aux entretiens menés dans le cadre de la post-enquête qualitative TeO<sup>6</sup>, à mieux comprendre les divers ressorts de l'influence de la fratrie. Plus généralement, le projet visait à éclairer l'impact de l'expérience scolaire des frères et sœurs plus âgés sur les parcours individuels.

## I.2 Méthodologie

Dans ce travail, sont exploitées trois sources d'informations distinctes mais néanmoins complémentaires provenant : (i) du fichier issu du *questionnaire principal* de l'enquête Trajectoires et Origines (TeO)<sup>7</sup> ; (ii) du fichier tiré du *questionnaire « jeunes »* ; (iii) d'une *série d'entretiens*.

---

<sup>5</sup> Alors que les familles nombreuses (3 enfants ou plus) ne représentaient que 10% des familles (formées du couple et de ses enfants) en 1999, elles comptent pour 30,9% des familles immigrées, 36,5% des familles immigrées originaires d'Asie du Sud Est (VietNam, Laos, Cambodge), 42,7% de celles originaires de Turquie, et respectivement 46,7% et 57,5% des familles dont la personne de référence est originaire de l'Afrique subsaharienne ou du Maroc (INSEE, 2005).

<sup>6</sup> Voir plus bas partie méthodologie

<sup>7</sup> Un site internet lui est dédié : <http://teo.site.ined.fr/> , dans lequel on trouve notamment les différents questionnaires.

## - TeO – questionnaire principal

L'enquête Trajectoires et Origines répond à une demande sociale de connaissances nouvelles et actualisées sur les parcours de vie et les discriminations<sup>8</sup>. Conduites par l'INED et l'INSEE, cette enquête de grande envergure a reçu le soutien financier de nombreux autres partenaires institutionnels (DREES, DARES, IAURIF, DIV, ANPE, AFPA, HALDE, ANR).

Elle a été réalisée auprès de cinq sous-échantillons (21761 personnes au total) dont l'addition forme l'ensemble de la population âgée de 18 à 59 ans résidant en France métropolitaine : 8456 immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger) ; 8161 descendants directs d'immigrés (personnes nées en France ayant un ou deux parents immigré(s)) ; 712 personnes originaires des DOM ; 651 personnes nées en France métropolitaine descendant d'originaires des DOM ; enfin 3781 personnes nées en France métropolitaine, dont aucun ascendant direct n'est immigré ou originaire des DOM.

Les thèmes abordés dans le questionnaire TeO sont nombreux. Couvrant de multiples aspects de la vie sociale des individus, ils font de l'enquête une recherche multi thématique.

Les informations récoltées permettent de décrire l'influence de la taille de la fratrie, comparativement à d'autres facteurs<sup>9</sup>, sur la trajectoire scolaire des personnes enquêtées.

Les travaux menés depuis les données du questionnaire principal sont centrés sur les jeunes âgés de 25 à 34 ans en 2008. Ceci permet d'analyser des parcours scolaires aboutis (90% des individus de cette tranche d'âge avaient terminé leurs études à la date de l'enquête) et ayant pris place dans un même contexte scolaire marqué par la démocratisation scolaire et la massification de l'enseignement.

L'enquête Trajectoires et Origines a pour intérêt de constituer une base de données unique par le nombre d'enquêtés nés en France en ayant des parents immigrés (ceux-ci étant de plus en plus souvent appelés « descendants d'immigrés » dans les études), mais elle inclut aussi des personnes nées à l'étranger et venues en France avec leurs parents à un très jeune âge. Il n'est pas rare que dans les familles migrantes, cohabitent dans une même fratrie des frères et sœurs nés en France avec d'autres nés à l'étranger. Notre recherche, parce qu'elle est centrée sur les

---

<sup>8</sup> Demande exprimée aussi bien par la société civile que par les pouvoirs publics. La demande d'une nouvelle enquête sur l'immigration et l'intégration a été formulée par le Premier ministre en 2003, réitérée en 2004 par la Cour des comptes, et soutenue depuis plusieurs années par le ministère des Affaires Sociales.

<sup>9</sup> Origines géographiques et sociales des parents, diplôme des parents, mobilisations parentales au cours de la scolarité primaire et secondaire, parcours scolaires antérieurs.



fratries et les destinées scolaires, en fonction de la taille de la fratrie<sup>10</sup> se devait d’englober dans son champ d’analyse les deux composantes.

L’analyse porte sur les « enfants d’immigrés » entendus comme les personnes nées en France d’un ou deux parents immigrés et les immigrés arrivés en France avant l’âge de 7 ans (qui sont donc très proches dans leur histoire et leur socialisation de leurs frères et sœurs nés en France). Leurs trajectoires scolaires sont comparées à celles de la population des personnes nées en France de parents non-immigrés (dénommée population majoritaire, par opposition à la notion de minorité qui désigne les immigrés et leurs enfants). L’enquête « Trajectoires et Origines » fournit des données récentes sur les scolarités des enfants d’immigrés d’origines diverses et de migrations plus ou moins récentes. Le tableau 1 présente les effectifs de cette population ayant entre 25 et 34 ans par groupe d’origine et lien à la migration. Certains regroupements d’origine (Espagne-Italie et Maroc-Tunisie) sont antérieurs aux présentes analyses et s’expliquent par des contraintes d’effectifs. Ces regroupements ont été réalisés en tenant compte de l’histoire migratoire relativement convergente entre les pays d’un même groupe (Lhommeau et Simon, 2010 ; Beauchemin et al., 2010).

25-34 ans	Immigrés arrivés avant 7 ans	Descendants de deux parents immigrés	Descendants d’un parent immigré	Ensemble
Population majoritaire	--	--	--	836
Algérie	43	314	133	490
Maroc-Tunisie	59	330	107	496
Afrique subsaharienne	35	184	75	294
Asie du Sud-Est	69	113	78	260
Turquie	62	167	8	237
Portugal	17	268	111	396
Espagne-Italie	6	101	347	454
UE27	14	15	136	165
Autres pays	41	80	100	221
<b>Ensemble</b>	346	1572	1095	3849

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
 Champ : Enfants d’immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.

### ENCADRE 1 : Origines sociales et capitaux scolaires des parents

Les précisions ci-dessous concernent l’ensemble des analyses quantitatives qu’elles soient menées sur la population des 25-34 ans ou des 15-24 ans.

#### **Origines sociales**

Les origines sociales sont présentées à partir d’une classification *ad hoc* des groupes socioprofessionnels du père, de la mère et des enquêtés. Les groupes socioprofessionnels tels que reconstitués à partir de la profession s’appuient sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS-2003), mais, parmi les

<sup>10</sup> Entendue ici comme le nombre de frères et sœurs. Celui-ci inclut les demi-frères et demi-sœurs mais pas les enquêtés.

employés et les ouvriers, les travailleurs qualifiés ont été distingués de ceux qui ne le sont pas en suivant la méthode mise au point par Chardon (2004). D'autre part, les indépendants (agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise) ont été regroupés, principalement pour des raisons d'effectifs. On obtient cinq classes : indépendants, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers qualifiés, employés et ouvriers non qualifiés.

Il s'est avéré pertinent de construire une catégorie de milieu social au niveau familial et de regrouper les ouvriers et les employés, dans la mesure où les pères ouvriers sont souvent en couple avec des mères employées. En revanche, il importe de conserver la distinction selon la qualification (Brinbaum et Kieffer, 2009). Cette classification permet de représenter la position de la cellule familiale. Elle est présentée ci-dessous.

Libellé de la modalité	Modalités de la combinaison
Indépendants	Le père et/ou la mère sont agriculteurs ou bien le père et/ou la mère sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise, l'autre n'étant pas dans une position supérieure (cadres et professions supérieures).
Cadres et professions intellectuelles supérieures	Le père et/ou la mère sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure, l'autre étant dans une position plus basse (profession intermédiaire, employé ou ouvrier, inactivité).
Professions intermédiaires	Les deux parents ont travaillé dans des professions intermédiaires ou bien l'un a travaillé en profession intermédiaire quand l'autre (1) travaillait comme employé ou ouvrier qualifié ou bien (2) comme ouvrier ou employé non qualifié voire (3) était inactif.
Employés et ouvriers qualifiés	Les deux parents sont employés ou ouvriers qualifiés ou bien l'un des deux parents est employé ou ouvrier qualifié et le second est soit non-qualifié soit inactif.
Employés et ouvriers non qualifiés	Les deux parents sont employés ou ouvriers non qualifiés ou bien l'un des deux parents est employé ou ouvrier non qualifié et le second est inactif.
<b>Capitaux scolaires</b>	
De la même manière, nous avons combiné les informations sur le diplôme du père et celles sur le diplôme de la mère en une variable unique rendant compte du capital scolaire des parents. Lorsque les deux parents sont diplômés, le cas échéant c'est le diplôme le plus élevé qui est retenu ; lorsque l'un des deux diplômes est manquant, nous retenons le diplôme mentionné. Cette variable combinée est présentée ci-dessous.	
Libellé de la modalité	Modalités de la combinaison
Aucun diplôme	Les deux parents sont non diplômés.
CEP-BEPC	Un des deux parents au moins est titulaire du CEP ou d'un BEPC, l'autre ayant un diplôme équivalent ou inférieur.
CAP-BEP	Un des deux parents au moins est titulaire d'un CAP-BEP, l'autre ayant un diplôme équivalent ou inférieur.
Baccalauréat	Un des deux parents au moins est titulaire du baccalauréat, l'autre ayant un diplôme équivalent ou inférieur.
Supérieur	Un des deux parents au moins est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, l'autre ayant un diplôme équivalent ou inférieur.

#### - TeO – questionnaire « jeunes »

A l'issue de l'enquête principale, les enquêteurs déposaient autant de questionnaires « jeunes » que d'enfants éligibles dans le ménage (soit les enfants âgés de 15 à 24 ans au moment de l'enquête qui vivaient régulièrement avec leurs parents). Ces questionnaires comportaient deux versions : l'une destinée aux jeunes scolarisés, l'autre à ceux qui étaient actifs en 2008. Au total 6163 questionnaires ont été déposés. Questionnaire en format papier, il a été auto-rempli par les enfants des enquêtés principaux, puis renvoyés par leurs soins aux services de l'INSEE. Mais sur les 3353 questionnaires reçus, tous n'étaient pas exploitables et tous n'ont pas été mobilisés pour la présente analyse (voir encadré 2).

## **ENCADRE 2 : Le travail mené sur la base de données Jeunes**

S'agissant de questionnaires que les jeunes devaient renvoyer à l'INSEE, il était attendu que les taux de retours soient assez faibles. Le bilan de collecte montre qu'ils sont bien en deçà de ce qui peut être attendu d'une enquête de ce type. Mais, dans la mesure où les questionnaires étaient auto administrés, les non réponses et les incohérences des réponses sont beaucoup plus élevés que dans une enquête en face à face. Au cours de l'année 2010, l'équipe de recherche a travaillé à rendre la base de données Jeunes exploitable.

### **Le bilan de collecte des questionnaires « jeunes » et de la phase d'apurement des données**

#### ***6 163 questionnaires distribués***

Le nombre de questionnaires « jeunes » à distribuer dans le ménage enquêté était automatiquement calculé sur la base des informations que l'enquêté principal avait fournies sur ses enfants. A l'issue de l'enquête TeO, 6 163 questionnaires papier ont été distribués aux enfants de l'enquêté âgés de 15 à 24 ans cohabitant dans le ménage.

#### ***3 353 questionnaires reçus***

Parmi les 6 163 questionnaires attendus, 3 353 ont été reçus par les services de l'INSEE et saisis par un prestataire extérieur, soit un taux de retour de 54%.

#### ***3 241 questionnaires appariés***

Pour être utilisables, ces questionnaires devaient être appariés avec l'enquête principale TeO qui comporte toutes les informations relatives au(x) parent(s) du jeune enquêté et à ses frères et sœurs. Au terme de cette opération, 3 241 questionnaires ont été appariés, soit 53% de l'ensemble des questionnaires distribués.

#### ***3034 questionnaires exploitables***

On a considéré comme inexploitables les questionnaires pour lesquels au moins la moitié des questions auxquelles ils devaient répondre étaient à blanc (hors questions filtrées). Les taux de non-réponse ont été calculés en tenant compte des profils des jeunes enquêtés (jeunes actifs ou jeunes scolarisés) et des filtres qui en découlent. Le protocole prévoyait un questionnaire différent selon le statut d'activité du jeune. Cependant, parmi les questionnaires « jeunes actifs » appariés, certains ont été distribués à des jeunes qui avaient été déclarés en études dans l'enquête principale, et à l'inverse, des questionnaires « jeunes scolarisés » ont été distribués à des jeunes qui auraient du recevoir un questionnaire « jeunes actifs ». Au final, 3 034 questionnaires sont exploitables.

#### ***1427 questionnaires exploités dans le cadre de la présente analyse***

Les jeunes selon qu'ils étaient scolarisés ou actifs au moment de l'enquête n'ont pas toujours répondu aux mêmes questions. En particulier, il est impossible de comparer les trajectoires scolaires des uns et des autres puisque les questions qui leur ont été posées divergent. Nous avons en conséquence exclus les jeunes actifs des analyses.

Les jeunes scolarisés pouvaient être soit collégiens ou lycéens soit étudiants. Or ces derniers n'ont pas répondu aux questions sur les mobilisations scolaires de leurs familles. Ils sont donc exclus des analyses.

### **Le codage des questions ouvertes**

Les questionnaires jeunes comportent de multiples questions ouvertes (diplômes obtenus, spécialités des diplômes, classe fréquentée en 2008 ou dernière classe suivie,...). Les réponses (en clair) à ces questions ont été codées à l'aide du logiciel SICORE (Système Informatique de Codage des Réponses aux Enquêtes) développé par l'INSEE (opération menée d'avril à juillet 2010). Ce travail a été réalisé en collaboration avec le pôle « Diplômes et spécialités de formation » de la direction régionale « Provence-Alpes-Côte-D'azur » de l'INSEE (pôle basé à Marseille). Les rejets de codage générés par le logiciel SICORE ont fait l'objet d'une « reprise manuelle ». Au final, les taux de codage obtenus sont très satisfaisants. En effet, la quasi totalité des libellés a pu être codée : parmi les 1 170 réponses (en clair) des « jeunes actifs » qui ont été « nettoyées », 1 160 ont été codifiées, soit un taux de codage de 99% ; de la même manière parmi les 3 777 réponses (en clair) des « jeunes scolarisés » qui ont été « nettoyées », 3 758 ont été codifiées, soit un taux de codage de 99%. Sur le même principe, les questions sur les professions ont été recodées automatiquement, puis reprises manuellement. Dans le questionnaire « jeunes actifs », seules 1% des professions actuelles déclarées et 4% des professions envisagées pour le futur n'ont pu être codées (dans la nomenclature PCS/CS). Dans le questionnaire « jeunes scolarisés », seules 4% des professions actuelles déclarées et 9% des professions envisagées pour le futur n'ont pu être codées (dans la nomenclature PCS/CS).

### **La construction d'un jeu de pondération**

Un premier jeu de pondération a été construit afin de corriger la non-réponse (non-réponse globale et celle liée à une erreur d'impression sur certains questionnaires « jeunes scolarisés »). Un second jeu de pondération, par calage sur l'enquête annuelle du recensement 2008, permet d'avoir des résultats représentatifs, à l'échelle nationale, de la population des jeunes âgés de 15 à 24 ans cohabitant avec au moins un de leurs parents.

### **Les informations disponibles sur le père et/ou la mère du jeune enquêté**

L'appariement des bases « jeunes » avec la base principale TeO permet de disposer d'informations sur le parent (enquête principal de TeO : mère ou père de l'enfant), voire sur le second parent. En effet, les données sur l'autre parent figurent dans la table « habitants du logement » si le père et la mère vivent dans le même logement. Dans le cas contraire, il est possible de reconstituer l'information sur le second parent en analysant l'histoire matrimoniale du parent enquêté. 6 jeunes enquêtés sur 10 sont appariés à leur mère, et 4 sur 10 à leur père. La plupart du temps, le père et la mère vivaient ensemble, ce qui nous permet d'avoir des informations (catégorie sociale, diplôme, lien à la migration) sur les deux parents. Quand les deux parents ne vivaient pas ensemble, l'information sur le second parent a pu être reconstituée la plupart du temps. L'information sur les deux parents n'a pu être reconstituée pour seulement 3% des jeunes.

L'appariement de la base « jeunes » avec la base principale permet de disposer d'informations à la fois sur le parcours scolaires (redoublements et niveaux atteints) de jeunes âgés de 15 à 24 ans collégiens ou lycéens au moment de l'enquête, sur les mobilisations familiales dont ils ont fait l'objet, sur leurs parents (enquêtés principaux de TeO<sup>11</sup>), et sur leurs frères et sœurs (informations que l'enquêté principal a données sur ses enfants). L'on dispose également d'informations sur les conditions de vie de ces jeunes (zone de résidence, type de logement, taux d'occupation du logement, etc.) que l'on peut rapporter au nombre de leurs frères et sœurs. La base de données jeunes permet de saisir les « médiations sociales » qui peuvent expliquer le lien entre la taille de la fratrie et la destinée scolaire (comme les conditions de logement, les ressources économiques de la famille, les conditions matérielles de la vie scolaire,...).

Comme pour les analyses menées depuis le questionnaire principal, sont pris en compte ici d'une part les « enfants d'immigrés » entendus comme les personnes nées en France d'un ou deux parents immigrés et les immigrés arrivés en France avant l'âge de 7 ans et d'autre part la population majoritaire. Le tableau 2 présente les effectifs de cette population par groupe d'origine et lien à la migration. Les effectifs apparaissent faibles dans certains courants migratoires (Espagne et Italie, pays de l'UE27 et dans une moindre mesure Asie du Sud-Est, Turquie ou encore d'Algérie). Les analyses présentées distingueront les enfants d'immigrés selon qu'ils sont eux-mêmes immigrés ou descendants d'un ou deux parents immigrés. En revanche du fait des petits effectifs dans de nombreux groupes (et de la difficulté à proposer des regroupements qui soient pertinents sociologiquement), les analyses ne distingueront pas les enfants d'immigrés selon le pays d'origine de leurs parents.

---

<sup>11</sup> On dispose, via le questionnaire principal, d'informations soit sur le père soit sur la mère. En croisant la date de naissance du jeune avec les informations sur la vie matrimoniale de son parent interrogé lors de l'enquête principale, on peut récupérer l'origine, la CS et le diplôme du second parent, si ce dernier est le conjoint actuel de l'enquêté principal ou son premier conjoint.

Tableau 2 : Effectifs non pondérés par groupes d'origine détaillés et lien à la migration				
15-24 ans collégiens ou lycéens au moment de l'enquête	Immigrés arrivés avant 7 ans	Descendants de deux parents immigrés	Descendants d'un parent immigré	Ensemble
Population majoritaire	--	--	--	617
Algérie	13	44	40	97
Maroc-Tunisie	6	72	35	113
Afrique subsaharienne	14	71	17	102
Asie du Sud-Est	0	57	21	78
Turquie	3	78	5	86
Portugal	7	52	67	126
Espagne-Italie	1	5	37	43
UE27	15	11	37	63
Autres pays	13	38	51	102
<b>Ensemble</b>	72	428	310	1427

Source : Enquête Jeunes-Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 15 à 24 ans, collégiens ou lycéens au moment de l'enquête.

### - TeO – entretiens

Les entretiens (voir encadré 3) avaient pour visée principale de mieux comprendre les divers ressorts de l'influence de la taille sur les destinées personnelles des enfants de familles immigrées. Ils ont été conduits auprès de personnes ayant un diplôme supérieur ou égal à bac+2. En effet, nous exploitons ici des entretiens initialement prévus pour répondre à deux sous-projets d'enquêtes qualitatives faisant suite à l'enquête Trajectoires et Origines : l'un portant sur trajectoires scolaires d'exception des personnes dont les deux parents sont des immigré-e-s venu-e-s des pays extra-européens ; l'autre sur les processus de formation des élites issues des immigrations magrébines et turques en milieu urbain.

Sans toutefois prétendre avoir réalisé une enquête sur les fratries (au sens où nous aurions interviewé chacun des frères et sœurs d'une même fratrie), nos entretiens visaient à saisir, à travers l'expérience biographique d'un individu, les ressorts de l'influence de la taille des fratries sur les parcours et destinées scolaires. Du point de vue des diplômes obtenus, les enquêtés présentent des parcours relativement atypiques (il est en effet relativement rare de poursuivre jusque dans le supérieur lorsque l'on est issu d'une très grande fratrie) ; aussi les entretiens rendent-ils compte des conditions familiales et sociales qui ont permis aux personnes interrogées d'échapper aux « lois sociologiques » (la taille de la fratrie aurait un effet négatif sur la réussite scolaire et sociale). Dans le même temps, à travers les informations récoltées sur les parcours scolaires des frères et sœurs des interviewés, qui s'avèrent le plus souvent hétérogènes, les entretiens permettent de comprendre les raisons pour lesquelles, la taille des fratries est susceptible de pénaliser les parcours scolaires des jeunes.

Il a paru fructueux de réaliser une enquête par entretien biographique. Cette méthode d'enquête est en effet particulièrement adaptée pour recueillir les parcours personnels et familiaux des enquêtés, tout en les resituant dans le contexte général (la période historique, le contexte économique et politique). Centré sur le récit, l'entretien biographique permet d'établir des liens entre le vécu de l'individu, son environnement familial et de sociabilités et les sphères sociales dans lesquels il s'inscrit. De la sorte, nous sommes à même de saisir les dynamiques de construction des trajectoires sociales, sous l'effet des actions individuelles et des effets de structure. Les récits ainsi mis en perspective nous éclaireront sur la réalité sociale des dynamiques familiales et la manière dont elles influencent le destin scolaire des fratries dans les familles immigrées.

### **ENCADRE 3 : De l'échantillon initial aux entretiens analysés**

Parmi les 190 fiches-adresses (FA) qui ont été livrées par l'INSEE, ont été exclues les personnes suivantes :

- Les personnes de plus de 40 ans. Il s'agissait d'interroger des personnes ayant réalisé leurs parcours scolaires dans un système relativement homogène.
- Les personnes dont les parents (père et/ou mère) étaient titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Une vingtaine de personnes ont ainsi été classées a priori « hors champ ».

Au début du mois de février 2010, l'ensemble des personnes retenues pour les besoins de cette phase de l'enquête (170 environ) ont fait l'objet d'un premier courrier (lettre-avis). Sur la base des courriers qui nous sont revenus, de nouvelles démarches ont été entreprises pour localiser ces personnes et pouvoir les contacter (par ex. recherches dans l'annuaire téléphonique de personnes portant les mêmes nom et prénom, dans la même commune, les communes avoisinantes et le département dans son ensemble). Pour une vingtaine de personnes, ces démarches n'ont pas abouties. Quand les adresses ont été retrouvées, un nouveau courrier-type a été adressé.

Pour l'échantillon disponible (150 personnes environ), nous avons distingué six grandes régions d'enquête en fonction du nombre potentiels d'enquêtés qui y vivaient (Ile-de-France ; localités accessibles en heure depuis Paris (Lille, Rouen, Angers,...) ; région Est ; région Rhône-Alpes, région PACA et autres régions). Les enquêtés résidant dans des régions éloignées n'ont été maintenus dans l'échantillon que si plusieurs entretiens pouvaient être réalisés dans la même région (de façon notamment à limiter les déplacements de l'enquêtrice). Une trentaine de FA ont ainsi été écartées.

A la fin du mois de février 2010, ont débuté les appels téléphoniques, en procédant région par région. Mais, près d'un quart des fiches-adresses ne comportaient pas de numéro de téléphone et il a été impossible, malgré de nombreuses démarches de les retrouver tous (recherches dans l'annuaire dans la même ville, le département, les départements limitrophes, voire dans la région dans son ensemble). D'autre part, certains numéros de téléphone se sont avérés non attribués et les personnes n'ont pas toujours été retrouvées par l'intermédiaire des recherches dans l'annuaire téléphonique. Après deux relances courrier, si les personnes ne nous avaient pas contactées, elles ont été classées comme « aucun contact possible ». Cela a concerné une vingtaine de personnes<sup>12</sup>.

Ce travail de suivi et de relance d'une base composée d'environ 100 personnes s'est avéré extrêmement long et fastidieux. Le plus souvent, il a fallu procéder à de nombreux appels téléphoniques pour obtenir (ou non) des rendez-vous. Parmi les personnes avec lesquelles un contact téléphone a été possible, certaines ont en effet refusé le principe de l'entretien qualitatif. Soit ce refus a été exprimé de manière explicite, soit de manière déguisée – en repoussant systématiquement les RDV ou en ne se présentant pas aux RDV. Une trentaine de personnes ont été reclassées comme « n'ayant pas souhaité participer à l'enquête ».

<sup>12</sup> Il ne faut pas négliger le fait que cette enquête intervient près de deux ans après l'enquête principale et que des mobilités résidentielles ont pu avoir lieu pendant cette période.

Au total, 63 entretiens ont été réalisés. La durée moyenne des entretiens est de 2h30 et s'avère beaucoup plus longue que ce que nous avions initialement envisagé (1h30).

#### **Les entretiens analysés**

Les caractéristiques des personnes enquêtées à ce jour sont présentées dans le tableau en annexe.

Certains sont finalement considérés comme hors-champ. Il s'agit des entretiens menés auprès de personnes :

- dont les parents sont venus de zones géographiques hors Maghreb, Turquie, Afrique subsaharienne (4 entretiens)
- descendantes de « rapatriés » (2 entretiens)
- qui n'appartenaient pas à l'échantillon de l'enquête quantitative principale (1 entretien)
- âgées de moins de 25 ans en 2008, sauf quand les aînés avaient 25 ans ou plus en 2008 (12 entretiens)
- qui n'ont pas fait leur scolarité en France mais sont arrivées pour leurs études supérieures (2 entretiens)

L'analyse portera donc sur 42 entretiens.

Les individus de l'enquête par entretien étaient informés de notre projet de solliciter sous forme narrative leur expérience vécue. Il s'agissait de leur demander de raconter leur histoire familiale, leur parcours personnel, les expériences vécues et, implicitement, les inciter à faire des liens avec le contexte sociétal dans lequel ils se déroulaient.

L'entretien permet d'entrer dans le monde personnel de chacun, de saisir ses univers de références, ses pratiques, ses expériences et de les lier aux expériences de ses proches. Pour comprendre l'impact de la fratrie sur les parcours scolaire et professionnel, cette démarche a paru la plus adaptée. Car, en plus des représentations, l'entretien permet de recueillir de manière précise et informée comment les parcours se sont déroulés : celui de la personne interrogée étant articulés à ceux de ses frères et sœurs. L'entretien permet en effet de mettre en scène plusieurs acteurs (les différents membres de la famille, mais aussi les enseignants, les personnes qui ont compté, celles qui ont marqué), de faire part de l'horizon des possibles (aux différents étapes, quelles étaient les alternatives, comment les choix ont été faits, quels arbitrages...) et d'appréhender les univers sociaux dans lesquels les trajectoires se construisent.

Cette technique est par conséquent efficiente pour aborder la manière dont la taille de la fratrie peut intervenir sur le devenir scolaire des descendants des familles immigrées : comment se construit le destin scolaire de ces individus, quels sont les effets de la taille de la fratrie, comment ces éléments du contexte familial s'articulent avec les autres logiques sociales ?

L'entretien débutait par la description de la fratrie : combien de frères et sœurs, la place de la personne interrogée, le rang de naissance et le sexe de chaque frère et sœur pour lesquels on recueillait le prénom, l'année de naissance, le niveau de diplôme, la situation actuelle (emploi, lieu de résidence, état matrimonial). Les entretiens s'élargissaient ensuite à l'histoire

familiale, depuis la période pré-migratoire, jusqu'aux premières années d'installation en France. Ils se poursuivaient par l'évocation des conditions de scolarisation et celles de l'insertion professionnelle et sociale des enquêtés. Le guide a été élaboré de manière à aborder toutes les questions susceptibles d'éclairer comment intervient la fratrie, et plus généralement, les dynamiques familiales, ou encore les sociabilités sur les parcours scolaires et l'insertion professionnelle.

### I.3 Plan des analyses

La recherche combine à la fois une approche statistique, permettant de mieux identifier les corrélations entre les facteurs (**PARTIE II**<sup>13</sup>), et une approche croisant quantitatif et qualitatif, visant à comprendre les ressorts des parcours différenciés selon la taille des fratries (**PARTIE III**). La dernière partie (**PARTIE IV**) vise à éclairer les ressources compensatoires dont disposent certaines familles immigrées de grande taille. En effet, les premières analyses quantitatives que nous avons menées suggéraient que la taille de la fratrie était un facteur moins pénalisant, à milieu social comparable, dans les familles immigrées que dans les familles de la population majoritaire. La dernière partie vise donc à éclairer ce constat.

#### *Explorer l'effet propre de la taille de la fratrie sur les parcours individuels*

Un tel objectif requiert de sélectionner des personnes ayant a minima terminé leur scolarité. Les analyses statistiques portent sur les personnes qui avaient entre 25 et 34 ans au moment de l'enquête Trajectoires et Origines en 2008. Parmi elles, plus de 90% avaient terminé leurs études. La première section dresse le portrait social de cette population (**section 1**).

Nous traitons dans un premier temps les parcours scolaire dans le primaire et le secondaire à travers quelques indicateurs (redoublements au CP, en primaire ; orientations en fin de 3<sup>ème</sup> : vers les filières indifférenciées (seconde générale ou technologique) vs arrêt de la scolarité ou orientation en filière professionnelle ; enfin, obtention du baccalauréat) (**section 2**). Dans un second temps, nous analysons les trajectoires dans le supérieur (accès à l'enseignement supérieur et certification des études supérieures) (**section 3**) enfin, nous étudions les diplômes obtenus au terme de la formation initiale (**section 4**).

---

<sup>13</sup> Ont contribué à la partie statistique : Laure Mogueu, Christelle Hamel, Jean-Luc Primon et Emmanuelle Santelli ; les parties suivantes (mobilisant les entretiens et l'enquête Jeunes) ont été portées par Emmanuelle Santelli et Laure Mogueu.



Sont systématiquement comparés entre eux les enfants d'immigrés selon qu'ils sont eux-mêmes immigrés (arrivés avant 7 ans et ayant donc effectué l'ensemble de leur parcours en France), ou qu'ils ont un ou deux parents immigrés ; selon le pays d'origine de leurs parents ; enfin selon le nombre de leurs frères et sœurs (comparativement aux enfants de la population majoritaire de conditions familiales comparables). Des modèles logistiques sont proposés permettant de tester l'influence respective de différents facteurs sur les parcours scolaires et dans l'enseignement supérieur : caractéristiques familiales (origine des parents ; nombre de frères et sœurs), sociales (groupe social et diplômes des parents, activité de la mère), mobilisations et stratégies familiales (aide des parents pour les devoirs, fréquentation d'un établissement hors secteur ou privé au cours de la scolarité primaire ou secondaire, pièce isolée pour faire ses devoirs) ; enfin, parcours scolaires antérieurs (redoublement en primaire).

### ***Comprendre les ressorts des parcours différenciés selon la taille des fratries***

Dominique Merllié et Olivier Monso (2007 :152) notaient que: « *c'est nécessairement à travers des médiations sociales, qu'elles soient situées en amont ou en aval de la taille de la fratrie, que peut s'expliquer le lien statistique entre celle-ci et la destinée scolaire* ». Les auteurs envisageaient principalement deux types de médiations sociales :

- le rapport à l'avenir des parents de familles (très) nombreuses.
- les conditions matérielles dans lesquelles sont élevés leurs enfants,

S'il est difficile de cerner les motivations des parents au sujet du nombre de leurs enfants - les entretiens ayant très peu abordé cette question -, l'analyse aussi bien quantitative que qualitative permet d'envisager les effets de la dimension des familles sur leurs conditions de vie (**section 1**) et sur le rapport qu'elles ont à l'école (**section 2**).

### ***Envisager la fratrie comme ressource***

Nous analysons ensuite la tension suscitée par des aspirations parentales ambitieuses guidées par leurs histoires migratoires– objets de la **section 1** - et leurs ressources (culturelles, sociales et économiques) limitées. Face à cette situation, nous montrons de quelle manière différentes pratiques volontaristes des parents (**section 2**) – dont le recours aux relations sociales – ou encore le soutien de la fratrie (**section 3**) peuvent jouer un rôle compensateur.

## **II. L'effet propre du nombre de frères et sœurs sur les destinées scolaires**

La taille des fratries n'est pas indépendante d'autres caractéristiques sociales des familles d'origine, qui pourraient expliquer ses relations avec la destinée scolaire. Il paraît donc utile de décrire brièvement l'environnement social et familial des enfants d'immigrés qui étaient âgés de 25 à 34 ans en 2008. Ce « portrait social » doit nécessairement prendre en compte la double caractéristique des immigrés (Brinbaum et Kieffer, 2005). Ils constituent, de fait, un groupe à la fois spécifique, en tant qu'immigrés par rapport aux Français d'origine, et hétérogène, tant par leur parcours migratoire que par leur histoire culturelle, sociale et familiale

### **II.1 Portrait social des populations étudiées**

Le tableau 3 présente, selon l'origine des parents des enquêtés, la part de ceux arrivés jeunes avec leurs parents et de ceux nés en France, en distinguant ceux issus de deux parents immigrés et ceux issus de couples mixtes.

La part des immigrés arrivés avant l'âge de 7 ans au sein de chaque groupe d'origine est assez variable. Elle est plus élevée dans les courants migratoires où les parents étaient généralement déjà en couple au moment de leur migration (Hamel, 2011). C'est particulièrement le cas pour les personnes dont les parents sont originaires de Turquie (43%), chez qui on constate logiquement que la part des individus issus de couples mixtes est assez faible (seulement 4%). Ce constat se retrouve de façon moins prononcée pour les personnes dont les parents sont originaires d'Asie du Sud-Est et d'Afrique subsaharienne. A l'inverse, la part des enfants d'immigrés arrivés jeunes avec leurs parents est la plus faible dans les courants migratoires du Sud de l'Europe qui furent d'abord des migrations de personnes seules qui se mirent en couple après leur migration. Il importe ainsi de garder à l'esprit que les histoires migratoires selon les pays de provenance ne se ressemblent pas forcément.

Tableau 3 : Lien à la migration (%) des enfants d'immigrés					
	Immigrés arrivés avant 7 ans	Deux parents immigrés	Un parent immigré	Ensemble	Effectifs non pondérés
Algérie	10	60	29	100	490
Maroc-Tunisie	16	63	21	100	496
Afrique subsaharienne	21	55	24	100	294
Asie du Sud-Est	31	37	32	100	260
Turquie	43	53	4	100	237
Portugal	4	66	30	100	396
Espagne-Italie	2	21	77	100	454
Autres pays UE27	11	8	81	100	165
Autres pays	27	32	41	100	221

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France, âgés de 25 à 34 ans

### Caractéristiques familiales et sociales des 25-34 ans

Les histoires migratoires ont aussi des effets sur les caractéristiques des familles, présentées dans le tableau 4. Par exemple, la part des individus ayant un nombre élevé de frères et sœurs parmi les personnes arrivées jeunes (les enfants migrants arrivés avant l'âge de 7 ans) est plus élevée que parmi les personnes nées en France (les descendants) : 28% ont au moins six frères et sœurs contre 21% de ceux nés en France de deux parents immigrés et seulement 5% pour les descendants nés d'un couple mixte. En revanche les niveaux de qualification des parents des enfants migrants et des descendants d'immigrés ne diffèrent pas, tandis qu'on observe un niveau de qualification plus élevé quand l'un des parents seulement est immigré, les personnes migrantes en couple mixte étant globalement plus qualifiées que les autres migrants (Tribalat et al., 1996; Safi, 1998).

Les normes conjugales et la planification des naissances sont également assez hétérogènes dans les pays d'origine. Il s'ensuit que le nombre de frères et sœurs est plus ou moins élevé selon les courants migratoires, comme on le voit dans le tableau 5, où le nombre moyen de frères et sœurs est calculé sans compter l'enquêté lui-même mais en incluant les demi-frères et sœurs. Certains parents sont venus de pays où il y a 20 ou 30 ans de cela (voire même encore aujourd'hui) le mariage était une institution dominante, l'âge au mariage relativement précoce, la contraception et l'avortement peu diffusés, voire interdits. Ainsi, les enfants d'immigrés nés en France ou arrivés jeunes (et qui en 2008 avaient entre 25 et 34 ans), ont en moyenne 5,1 frères et sœurs lorsque leurs parents sont venus d'un pays d'Afrique subsaharienne. Ceux dont les parents étaient originaires du Maghreb ont grandi dans des familles un peu moins nombreuses, avec une moyenne de 4,5 frères et sœurs quand les parents sont originaires d'Algérie et 4,2 quand ils sont venus du Maroc ou de Tunisie. Notons qu'aujourd'hui, les normes de fécondité se sont radicalement transformées dans les pays du Maghreb, où le nombre d'enfant par femmes en descendance finale est passé de 7 dans les

années 1960 à tout juste un peu plus 2 au début des années 2000 (Ouadah-Bedidi et Vallin, 2000). Pour les enfants d'immigrés venus du continent asiatique, le nombre moyen de frères et sœurs passe en dessous de quatre, étant de 3,8 pour ceux venus de Turquie et de 3,2 pour ceux venus d'Asie du Sud-Est. Pour toutes ces personnes la vie familiale a donc été plus souvent celle d'une famille nombreuse que dans la population majoritaire ou dans les familles venues d'Europe où les enquêtés n'ont grandi qu'avec deux frères et sœurs en moyenne.

Tableau 4 : Caractéristiques familiales et sociales selon le lien à la migration					
	Immigrés arrivés avant 7 ans	Deux parents immigrés	Un parent immigré	Enfants d'immigrés	Population majoritaire
Nombre moyen de frères et sœurs	4,3	3,9	2,2	3,2	2
<b>Origine migratoire des parents</b>					
Algérie	17	27	16	22	
Maroc-Tunisie	24	26	10	19	
Afrique subsaharienne	7	5	3	5	
Asie du Sud-Est	8	3	3	3	
Turquie	11	4	0	3	
Portugal	5	21	11	15	
Espagne-Italie	3	8	34	17	
Autres pays UE27	6	1	13	6	
Autres pays	20	6	10	9	
Total	100	100	100	100	
<b>Nombre de frères et sœurs (détaillé)</b>					
Enfant unique	5	3	9	5	6
Un ou deux frères et sœurs	21	34	63	44	70
Trois à cinq frères et sœurs	46	42	24	36	21
Six frères et sœurs ou plus	28	21	5	16	3
Total	100	100	100	100	100
<b>Nombre de frères et sœurs</b>					
Deux frères et sœurs ou moins	27	36	71	49	76
Trois frères et sœurs ou plus	74	64	29	51	25
Total	100	100	100	100	100
<b>Activité de la mère</b>					
Mère n'ayant jamais travaillé	51	43	10	31	10
<b>Origine sociale</b>					
Indépendant	10	12	17	14	23
Cadre, profession intellectuelle supérieure	10	3	13	8	14
Profession intermédiaire	7	6	19	11	20
Ouvrier, employé qualifié	36	47	39	43	35
Ouvrier, employé non qualifié	37	32	12	25	9
Total	100	100	100	100	100
<b>Diplôme des parents</b>					
Aucun diplôme	59	57	18	42	13
CEP-BEPC	12	17	19	17	21
CAP-BEP	8	14	29	19	31
Bac	5	6	9	7	12
Diplôme du supérieur	16	6	26	15	24
Total	100	100	100	100	100

Source : Trajectoires et Origines, INED, INSEE, 2008.  
Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaires âgées de 25 à 34 ans.

Un examen plus approfondi de la taille des fratries des enquêtés âgés de 24 à 35 ans en 2008, (toujours appréhendée par le nombre de frères et sœurs, hormis l'enquêté) dans le tableau 5, permet de mettre au jour la répartition des familles où l'enquêté était enfant unique, où il avait seulement un ou deux frères et sœurs, puis trois à cinq et au moins six. On observe une répartition relativement proche de ces différentes configurations quand les parents sont

originaires des pays du continent africain, les enquêtés enfant unique étant moins de 5% et ceux ayant grandi dans des familles très nombreuses avec au moins six frères et sœurs étant plus de 25%. En revanche pour les enfants d'immigrés originaires d'Asie, des différences fortes dans la structure des fratries existent. Les enfants uniques sont quasiment inexistantes quand les parents sont venus de Turquie et la part des enquêtés ayant eu trois à cinq frères et sœurs est de 66% contre seulement 37% quand les parents sont venus d'Asie du Sud-Est. Dans les deux cas, ceux qui ont au moins six frères et sœurs sont environ 15%. Enfin, non seulement le nombre moyen de frères et sœurs est identique pour les personnes de la population majoritaire et pour les enfants d'immigrés venus d'Europe, mais la répartition des différentes configurations familiales est également strictement identique.

Tableau 5 : Caractéristiques familiales et sociales selon le pays d'origine des parents

	Population majoritaire	Algérie	Maroc-Tunisie	Afrique subsaharienne	Asie du Sud-Est	Turquie	Portugal	Espagne-Italie	Autres pays UE27	Autres pays
Nombre moyen de frères et sœurs	2	4,5	4,2	5,1	3,2	3,8	2	1,9	2	2,6
<b>Nombre de frères et sœurs (détaillé)</b>										
Enfant unique	6	3	3	5	6	1	6	9	8	7
Un ou deux frères et sœurs	70	20	24	22	41	20	69	68	68	54
Trois à cinq frères et sœurs	21	47	48	40	37	66	21	20	21	31
Six frères et sœurs ou plus	3	30	25	33	16	14	3	2	3	9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
<b>Nombre de frères et sœurs (regroupé)</b>										
Deux frères et sœurs ou moins	76	23	27	27	47	20	76	77	76	61
Trois frères et sœurs ou plus	25	77	73	73	53	80	24	23	24	40
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
<b>Caractéristiques d'origine</b>										
<b>Activité de la mère</b>										
Mère n'ayant jamais travaillé	10	52	54	21	18	66	12	9	10	19
<b>Origine sociale</b>										
Indépendant	23	12	12	7	18	22	12	19	15	13
Cadre, profession intellectuelle supérieure	14	1	4	16	13	3	1	7	27	23
Profession intermédiaire	20	6	5	14	19	1	12	17	27	11
Ouvrier, employé qualifié	35	45	42	36	27	38	55	45	28	37
Ouvrier, employé non qualifié	9	36	36	27	23	37	20	13	4	16
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
<b>Diplôme des parents</b>										
Aucun diplôme-NSP	13	58	54	39	46	68	46	21	10	22
CEP-BEPC	21	17	16	10	8	17	25	22	10	12
CAP-BEP	31	15	15	10	9	7	20	35	16	19
Bac	12	5	8	6	10	1	6	8	8	11
Diplôme du supérieur	24	4	7	35	27	7	3	15	56	36
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Trajectoires et Origines, INED, INSEE, 2008.

Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaires âgées de 25 à 34 ans.

Pour simplifier les descriptions relatives à la dimension et aux caractéristiques sociales de la famille d'origine puis aux devenir des enquêtés, nous avons dans la suite de nos analyses comparés les enquêtés en les classant en deux sous-ensembles : ceux ayant grandi avec au plus deux frères et sœurs et ceux ayant grandi avec au moins trois frères et sœurs.

Ce seuil a été choisi afin notamment de pouvoir comparer nos analyses avec celles menées par Dominique Merllié et Olivier Monso (2006). Il permet en outre de comparer, au sein de la population des enfants d'immigrés, deux groupes de dimensions proches : avoir eu au moins trois frères ou sœurs distingue 51 % de l'ensemble de ce groupe (et 25% des jeunes de la population majoritaire).

Les résultats font alors apparaître une certaine proximité entre les enquêtés ayant des parents originaires de Turquie et ayant des parents originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne (tableau 5) puisque dans ces groupes de population ils sont moins de 27% à avoir eu au plus deux frères et sœurs, tandis que ceux dont les parents sont originaires d'Asie du Sud-Est se situent globalement dans une position intermédiaire : ils sont un peu moins de 50% à n'avoir eu que deux frères et sœurs au maximum alors que c'est le cas de 76% des enfants d'immigrés venus d'Europe et des personnes de la population majoritaire.

Il faut souligner la forte hétérogénéité sociale des différents groupes. D'une manière générale, le niveau scolaire des parents immigrés est inférieur à celui des non-immigrés. Mais ce niveau varie fortement selon le pays d'origine. Les parents venus du Maghreb (>55%) et de la Turquie (68%) et dans une moindre mesure du Portugal (46%) et d'Asie du Sud-Est (46%) sont particulièrement nombreux à n'avoir aucun diplôme. Mais une part également importante des parents originaires d'Asie du Sud-Est (27%) était titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Concernant la situation sociale des familles immigrées, deux aspects méritent d'être plus particulièrement soulignés : l'origine ouvrière et populaire et le poids de l'inactivité maternelle (au sens d'absence de travail marchand). L'observation des catégories socioprofessionnelles des parents quand les enquêtés avaient 15 ans brosse un tableau hétérogène mais fortement concentré dans le bas de l'échelle sociale. Ainsi les parents originaires du Maghreb mais aussi de la Turquie sont-ils plus souvent employés et ouvriers non qualifiés (respectivement 36% et 37%) que ceux originaires du Portugal (20%), ces derniers étant concentrés parmi les catégories des employés et ouvriers qualifiés (55%). Rares sont les enfants d'immigrés dont les parents appartiennent aux catégories supérieures, en particulier quand les parents sont venus du Maghreb et de la Turquie (< 5%). En comparaison, cela concernait 13% des parents venus d'Asie du Sud-Est (et 14% des parents non-immigrés). Notons la particularité du groupe constitué des immigrés venus d'Afrique subsaharienne qui apparaît très polarisé tant du point de vue des catégories socioprofessionnelles des parents

(16% étaient cadres et 27% employés et ouvriers non qualifiés) que de leur niveau scolaire (35% étaient diplômés du supérieur et 39% n'avaient aucun diplôme).

L'inactivité des mères est tout à fait manifeste dans les familles maghrébines mais aussi turques où une majorité d'entre elles ne travaillent pas et n'avaient jamais travaillé (respectivement 53% et 66%) mais beaucoup plus limitée dans les autres groupes (<20%).

La jeunesse issue de l'immigration appartient donc à la jeunesse populaire et ouvrière et il s'agit souvent de la fraction paupérisée ou précarisée des classes populaires. Cette concentration dans le bas de l'échelle sociale a notamment pour effet une fragilité de l'emploi des pères (Frickey et Primon, 2007) en raison des risques accrus de chômage.

Des corrélations assez fortes existent entre le fait d'être issu des milieux populaires et le fait d'avoir un nombre important de frères et sœurs. Le tableau 6 met au jour cette corrélation pour les enfants d'immigrés, pris dans leur ensemble d'une part, et pour la descendance de la population majoritaire d'autre part, en focalisant l'attention sur le niveau de qualification des parents et leur profession au moment où les enquêtés avaient 15 ans.

Tableau 6 : Caractéristiques sociales des familles nombreuses						
	Population majoritaire			Enfants d'immigrés		
	Deux frères et sœurs ou moins	Trois frères et sœurs ou plus	Ensemble	Deux frères et sœurs ou moins	Trois frères et sœurs ou plus	Ensemble
Part de chacune des catégories	76	25	100	49	51	100
<b>Activité de la mère</b>						
Mère n'ayant jamais travaillé	7	19	10	10	51	31
<b>Origine sociale</b>						
Indépendant	24	22	23	17	11	14
Cadre, profession intellectuelle supérieure	15	11	14	12	4	8
Profession intermédiaire	22	11	20	16	7	11
Ouvrier, employé qualifié	32	45	35	41	44	43
Ouvrier, employé non qualifié	8	13	9	15	35	25
Total	100	100	100	100	100	100
<b>Diplôme des parents</b>						
Aucun diplôme	9	24	13	26	57	42
CEP-BEP	19	26	21	19	16	17
CAP-BEP	32	29	31	24	14	19
Bac	13	7	12	8	6	7
Diplôme du supérieur	27	13	24	23	7	15
Total	100	100	100	100	100	100
<b>Lien à la migration</b>						
Immigré				7	19	13
Né en France de deux parents immigrés				36	59	48
Né en France d'un parent immigré				58	22	39
Total				100	100	100
<b>Origine migratoire des parents</b>						
Algérie				10	33	22
Maroc-Tunisie				11	28	19
Afrique subsaharienne				3	7	5
Asie du Sud-Est				3	3	3
Turquie				1	5	3
Portugal				23	7	15
Espagne-Italie				28	8	17
Autres pays UE27				10	3	6
Autres pays				12	7	9
Total				100	100	100

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.

Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et personnes de la population majoritaires âgées de 25 à 34 ans.

Les enfants d'immigrés qui ont grandi avec plus de trois frères et sœurs sont 57% à avoir des parents qui n'ont aucune qualification, alors que ce n'est le cas que de 26% de ceux qui ont grandi avec au maximum deux frères et sœurs (contre 24% des enquêtés de la population majoritaire ayant grandi dans de grandes familles). Dès lors que les parents ont été scolarisés, et même si leur diplôme est peu élevé, on constate que les enquêtés ont alors vécu dans des fratries plus petites. Le lien entre le diplôme des parents et leur position dans la hiérarchie sociale des métiers et professions étant très fort, ces enquêtés qui ont grandi dans des familles nombreuses ont aussi majoritairement grandi dans des familles ouvrières ou employées. 78% des fils ou filles d'immigrés sont dans ce cas avec un tiers (35%) qui appartiennent aux ménages de travailleurs non qualifiés (dans les familles nombreuses de la population majoritaire, ces proportions étaient respectivement de 58% et 13%). De surcroît dans des familles populaires où il n'y avait très souvent qu'un seul revenu puisque la mère de la moitié des enfants d'immigrés qui viennent des familles nombreuses n'avait jamais travaillé (contre 19% de celles de la population majoritaire ayant le même nombre d'enfants). On entrevoit ici que les conditions de vie de ces enquêtés furent nettement moins favorables que pour les autres ayant grandi à la fois dans des familles moins nombreuses avec généralement deux parents actifs et mieux placés dans la structure des emplois, et ainsi donc un revenu global plus important pour un nombre de personnes dans le ménage moins important.

Le poids des familles très nombreuses (fratries de quatre enfants ou plus, l'enquêté y compris) est deux fois moins important dans la population majoritaire que dans les familles immigrées (25% vs 51%). Les caractéristiques sociales des familles nombreuses de la population majoritaire diffèrent de celles des familles immigrées de même dimension : elles sont bien plus souvent issues des catégories sociales supérieures (11% vs 4%), ou encore des milieux d'indépendants (22% vs 11%). En outre, on retrouve parmi les descendants de la population majoritaire l'association entre familles nombreuses et origines populaires, mais dans une moindre mesure que chez les enfants d'immigrés. La part des enfants ayant grandi dans des milieux ouvriers ou employés qualifiés est certes équivalente dans les deux groupes (44%) ; mais à taille de fratrie comparable (et en l'occurrence grande) plus d'un tiers des enfants d'immigrés étaient issus des milieux non qualifiés contre seulement 13% des personnes de la population majoritaire.



## II.2 Nombre de frères et sœurs et trajectoires scolaires dans le primaire et le secondaire

Les recherches convergent sur les difficultés spécifiques que rencontrent les enfants d’immigrés dans leur scolarité (Vallet et Caille, 1996 ; Brinbaum et Kieffer, 2009). Les « enfants » d’immigrés de 25-34 ans dont nous étudions les parcours, apparaissent effectivement particulièrement exposés à l’échec scolaire (tableau 7) : parmi les jeunes migrants ou ceux dont les deux parents sont immigrés, près d’un sur trois a *redoublé à l’école élémentaire*, contre moins d’un jeune sur quatre quand aucun ou un seul parent est immigré. Les écarts sont particulièrement nets dès le début de la scolarité : les immigrés arrivés jeunes et les descendants de deux parents immigrés sont presque deux fois plus nombreux que les descendants de la population majoritaire à avoir redoublé dès le CP. Cela confirme que les inégalités d’éducation se forment très tôt, dès les premières années de la scolarisation élémentaire, voire même maternelle (Oeuvarard, 2000 ; Duru-Bellat, 2002).

Ensemble	Immigrés arrivés avant 7 ans	Deux parents immigrés	Un parent immigré	Enfants d’immigrés	Population majoritaire
<b>Redoublements en élémentaire</b>	30	32	23	28	25
<i>Dont redoublements au CP</i>	15	13	9	12	8
<b>Orientation en fin de 3ème :</b>					
Filière indifférenciée	59	55	63	59	58
Filière professionnelle	38	41	33	37	39
Arrêt	3	4	4	4	3
<b>Obtention du bac</b>	60	60	66	63	67
<b>Hommes</b>					
<b>Redoublements en élémentaire</b>	36	36	23	31	26
<i>Dont redoublements au CP</i>	14	13	8	11	7
<b>Orientation en fin de 3ème :</b>					
Filière indifférenciée	54	52	60	55	53
Filière professionnelle	42	44	37	41	43
Arrêt	5	5	4	4	3
<b>Obtention du bac</b>	55	55	61	57	64
<b>Femmes</b>					
<b>Redoublements en élémentaire</b>	25	28	23	26	24
<i>Dont redoublements au CP</i>	16	12	10	12	8
<b>Orientation en fin de 3ème :</b>					
Filière indifférenciée	64	59	66	63	63
Filière professionnelle	34	38	29	34	35
Arrêt	2	3	5	3	3
<b>Obtention du bac</b>	66	65	72	68	70

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
 Champ : Enfants d’immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.

En moyenne, les orientations en fin de troisième s’avèrent peu distinctes entre enfants d’immigrés et descendants de la population majoritaire. On note toutefois que les descendants de deux parents immigrés atteignent moins souvent que leurs homologues de la population majoritaire (55% vs. 58%) les filières indifférenciées de l’enseignement secondaire. Corrélativement, les orientations en filière professionnelle (41%) et les arrêts précoces (4%) sont plus fréquents que dans la population majoritaire (respectivement, 39% et 3%).

Quel que soit leur niveau d'études ou leur catégorie socioprofessionnelle, l'obtention du baccalauréat est devenue la norme pour toutes les familles, y compris les familles immigrées (Brinbaum et Kieffer, 2005 ; 2009). Les enfants d'immigrés âgés de 25-34 ans en 2008 étaient 63% à avoir décroché le baccalauréat contre 67% environ des descendants de la population majoritaire ou des familles mixtes<sup>14</sup>.

Comme dans la population majoritaire, les filles d'immigrés obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons et ce, quel que soit le niveau scolaire considéré. Un bémol toutefois : certes elles redoublent moins en moyenne que les garçons dans le primaire (23% vs 31%) mais elles sont tout aussi nombreuses qu'eux à redoubler le CP (11%). La suite de leurs parcours semble cependant témoigner d'une certaine « efficacité » de ces redoublements. En effet, elles accèdent plus souvent que les garçons aux filières générales et technologiques du lycée : 62,% vs 55% ; et sont plus nombreuses à obtenir le baccalauréat : 68% vs 57%). On ne peut négliger ici les effets d'une socialisation familiale qui, malgré la « bonne volonté égalitaire des parents » et ce dans tous les milieux sociaux, reste encore fortement différenciée selon le sexe. La répartition sexuée des tâches domestiques implique une forte (parfois exclusive) participation des filles. Ces contraintes domestiques sont susceptibles d'empiéter sur le temps à consacrer au travail scolaire mais en même temps, elles ont plus la possibilité d'être centrées sur ce dernier, puisqu'elles sont toujours plus surveillées dans leurs sorties que les garçons. Un rapport positif à l'école et une plus forte volonté d'émancipation expliqueraient également la meilleure réussite scolaire des filles (Brinbaum et Kieffer, 2009).

Les niveaux de réussite des enfants d'immigrés varient selon les origines géographiques des parents (tableau 8). La scolarité des enfants d'immigrés venus de Turquie se caractérise par des difficultés soutenues et précoces (un quart d'entre eux avaient redoublé le CP et 44% au moins une classe du primaire) qui touchent un peu plus souvent les filles que les garçons. Après la 3<sup>ème</sup> plus de la moitié de ces jeunes ont été orientés vers l'enseignement professionnel. Les filles sont deux fois plus nombreuses que les garçons (10% vs 5%) de même origine à sortir précocement de l'école (et cinq fois plus nombreuses que les filles de la population majoritaire).

On note également de forts écarts entre dans les parcours scolaires des filles et des garçons de l'immigration portugaise, en particulier au moment de l'orientation en fin de 3<sup>ème</sup>. Près de

---

<sup>14</sup> A partir de 1995, le nombre de candidats au bac cesse d'augmenter, et la proportion de bacheliers dans une génération stagne autour de 62 %. Un pallié est franchi en 2009, celui des "65 %".

60% des filles atteignent les filières indifférenciées tandis que la moitié des garçons choisissent l'enseignement professionnel (47%) ou arrêtent les études (2%).

Les écarts entre les scolarités des filles et des garçons sont importants parmi les enfants issus de l'immigration maghrébine, mais le plus souvent à la faveur de ces dernières, en particulier chez les enfants dont les parents sont originaires du Maroc ou de la Tunisie où les filles supplantent les garçons à tous les niveaux en particulier au moment du bac. Il faut noter que les filles d'immigrés venus d'Algérie redoublent davantage que les garçons – mais rattrapent leur retard puisque à l'issue du secondaire elles sont plus nombreuses qu'eux à décrocher un bac (ce qui tient aussi au fait que les garçons sont nombreux à quitter le système scolaire à l'issue de la scolarité obligatoire (après la 3<sup>ème</sup>)).

Tableau 8 : Trajectoires scolaires selon le pays d'origine des parents										
	Population majoritaire	Algérie	Maroc-Tunisie	Afrique subsaharienne	Asie du Sud-Est	Turquie	Portugal	Espagne-Italie	Autres pays UE27	Autres pays
<b>Redoublements en élémentaire</b>	25	32	34	23	13	44	33	33	17	18
<i>Dont redoublements au CP</i>	8	13	16	7	6	26	11	12	3	5
<b>Orientation en fin de 3ème :</b>										
Filière indifférenciée	58	53	59	61	71	41	51	61	73	73
Filière professionnelle	39	40	38	35	28	54	47	37	23	25
Arrêt	3	7	4	4	1	5	2	2	4	2
<b>Obtention du bac</b>	67	53	62	67	76	35	57	64	82	80
<b>Hommes</b>										
<b>Redoublements en élémentaire</b>	26	31	43	26	17	41	36	28	10	22
<i>Dont redoublements au CP</i>	7	9	22	6	8	21	11	11	1	5
<b>Orientation en fin de 3ème :</b>										
Filière indifférenciée	53	50	53	56	73	44	42	58	77	69
Filière professionnelle	43	41	43	40	26	55	54	41	18	29
Arrêt	3	9	4	4	1	1	3	2	5	2
<b>Obtention du bac</b>	64	50	51	60	75	37	52	55	84	78
<b>Femmes</b>										
<b>Redoublements en élémentaire</b>	24	32	26	21	8	47	30	22	24	14
<i>Dont redoublements au CP</i>	8	16	12	7	5	32	10	12	5	5
<b>Orientation en fin de 3ème :</b>										
Filière indifférenciée	63	56	63	64	69	37	60	65	70	78
Filière professionnelle	35	39	33	32	31	53	39	33	26	20
Arrêt	3	6	3	4	0	10	1	2	4	3
<b>Obtention du bac</b>	70	57	72	72	77	33	62	74	80	82

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.

Les parcours des enfants d'immigrés venus d'Afrique subsaharienne apparaissent relativement comparables à ceux des personnes de la population majoritaire. Rappelons qu'il existe, dans ce groupe, une très forte polarisation sociale : 16% avaient des parents cadres et 27% étaient issus d'un ménage d'employés ou d'ouvriers non qualifiés (contre respectivement 1% et 36% des enfants d'immigrés venus d'Algérie, par exemple). Un tiers des parents étaient par ailleurs diplômés du supérieur (contre un quart de ceux des personnes de la population majoritaire) mais on dénombrait également 40% de parents non diplômés (vs 13% dans la population majoritaire).

Tableau 9 : Trajectoires scolaires selon le lien à la migration et le nombre de frères et sœurs				
Ensemble	Population majoritaire		Enfants d'immigrés	
	Deux frères et sœurs ou moins	Trois frères et sœurs ou plus	Deux frères et sœurs ou moins	Trois frères et sœurs ou plus
<b>Redoublements en élémentaire</b>	23	30	21	35
<i>Dont redoublements au CP</i>	6	12	7	16
<b>Orientation en fin de 3ème :</b>				
Filière indifférenciée	63	43	65	53
Filière professionnelle	34	54	32	43
Arrêt	3	4	3	5
<b>Obtention du bac</b>	72	52	70	56
<b>Hommes</b>				
<b>Redoublements en élémentaire</b>	24	31	23	39
<i>Dont redoublements au CP</i>	7	10	6	17
<b>Orientation en fin de 3ème :</b>				
Filière indifférenciée	59	36	60	50
Filière professionnelle	38	61	36	46
Arrêt	4	3	4	4
<b>Obtention du bac</b>	68	51	63	50
<b>Femmes</b>				
<b>Redoublements en élémentaire</b>	22	30	18	32
<i>Dont redoublements au CP</i>	6	14	7	15
<b>Orientation en fin de 3ème :</b>				
Filière indifférenciée	68	49	70	56
Filière professionnelle	30	47	28	39
Arrêt	2	5	2	5
<b>Obtention du bac</b>	75	53	77	60

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.

Les performances scolaires (mesurées ici par les redoublements au primaire) des enfants d'immigrés sont comparables à celles des descendants de la population majoritaire quand ils ont deux frères et sœurs ou moins (tableau 9). En revanche, le fait d'appartenir à des familles nombreuses leur semble davantage préjudiciable, en tout début de scolarité, qu'à leurs homologues de la population majoritaire : 35% des enfants d'immigrés ayant trois frères et sœurs ou plus ont redoublé au moins une classe de primaire contre 30% des personnes de la population majoritaire ayant grandi dans un contexte familial comparable. Mais la tendance s'inverse par la suite (et cela, sans tenir compte du milieu social, et alors même que les familles très nombreuses sont fortement polarisées dans la population majoritaire et principalement issues des milieux populaires dans la population immigrée). Quand ils sont issus d'une famille très nombreuses, 53% des enfants d'immigrés atteignent, après le collège, les filières indifférenciées du secondaire et 56% décrochent le baccalauréat contre respectivement 43% et 52% des jeunes de la population majoritaire vivant dans des familles de même dimension.

Reste que les parcours de ces jeunes ne sont pas indépendants de l'environnement familial et social dans lequel ils ont grandi (*Modèles I*). A travers les modèles logistiques, il s'agit de démêler l'impact des différents facteurs susceptibles d'influencer les écarts de réussite.

Dans les modèles prenant en compte les hommes et les femmes, la taille de la fratrie (entendue comme le nombre de frères et sœurs) joue de manière négative à toutes les étapes des parcours scolaires dans le primaire et le secondaire mais diminue, tout en restant significative, une fois prises en compte les autres caractéristiques familiales (pays d'origine des parents), les propriétés sociales des parents (groupe social et diplômes, activité des mères), l'implication de ces derniers dans la scolarité de leurs enfants (aide pour les devoirs) et leurs mobilisations/stratégies (contournement de la carte scolaire et recours au privé).

À nombre de frères et sœurs et sexe donnés (modèle 1), l'origine géographique des parents ne joue que lorsque ces derniers sont venus d'Asie du Sud-Est, de Turquie et du Portugal. Les enquêtés ayant des parents originaires d'Asie du Sud-Est ont deux fois moins de risques de connaître des redoublements en primaire et d'arrêter précocement ou d'être orientés en filière professionnelle. Ils sont également deux fois plus de chances de décrocher le baccalauréat. Les enfants d'immigrés venus de Turquie et, dans une moindre mesure du Portugal, à l'inverse connaîtraient des scolarités plus chaotiques, marquées par une forte probabilité de redoubler dès le primaire (OR=1,7 et 1,5), d'abandonner les études dès la fin de la 3<sup>ème</sup> ou d'être orienté vers les filières professionnelles (OR=1,5 et 1,4) et enfin, surtout pour les jeunes de l'immigration turque, d'échouer au baccalauréat. Les écarts entre les jeunes de la population majoritaire et ceux des immigrations d'Afrique du Nord et du Sud du Sahara ne sont pas significatifs.

Les écarts s'expliquent principalement par le capital scolaire et le milieu social des parents : ils s'amenuisent, disparaissent, voire s'inversent à origines sociales contrôlées. À taille de la famille, sexe, diplôme, activité et catégorie socioprofessionnelle des parents analogues (modèle 2), dans la plupart des cas, les écarts à l'école élémentaire entre enfants d'immigrés et population majoritaire disparaissent (en particulier chez les enfants d'immigrés dont les parents sont venus de la Turquie, du Portugal ou d'Afrique subsaharienne). Et, dans l'enseignement secondaire, le constat initial (d'échecs scolaires plus fréquents) s'inverse pour les enfants d'immigrés venus du Maghreb : à situation sociale et familiale équivalentes, les filles et fils d'immigrés de ce groupe atteignent une seconde générale ou technologique puis obtiennent le baccalauréat plus fréquemment que les enfants de la population majoritaire. Les inégalités d'éducation demeurent pour les enfants d'immigrés venus d'Asie du Sud-Est qui conservent leur avantage scolaire à origines sociales et capitaux scolaires des parents analogues.

La reproduction sociale reste forte dans le système scolaire français : à taille de fratrie égale, un enfant issu d'un milieu à fort capital scolaire (l'un ou les deux parents diplômés du supérieur) a 2 fois moins de risques de redoubler en primaire, 2,5 fois plus de chances d'atteindre les filières générales ou technologiques et une probabilité 3 fois supérieure de décrocher le baccalauréat qu'un enfant dont les parents ont un diplôme professionnel (CAP-BEP).

Dans le troisième modèle sont introduites les variables relatives aux conditions concrètes de la vie scolaire (fréquentation d'un établissement hors secteur ou du secteur privé, surpeuplement du logement, aide effective des parents) et, concernant l'orientation en fin de 3<sup>ème</sup> et l'obtention du baccalauréat, aux scolarités antérieures (avoir redoublé dans l'élémentaire). On note le fort impact des conditions de logement : « toutes choses égales par ailleurs », ne pas avoir d'endroit calme pour faire ses devoirs multiplie par 1,5 le risque de redoubler précocement. Les redoublements précoces quant à eux diminuent considérablement les chances d'accès aux filières indifférenciées (général ou technologique) et même d'obtenir un baccalauréat.

Les modèles conduits séparément sur la population masculine et la population féminine ne viennent pas contredire ces constats. Dit autrement, les processus de construction des inégalités scolaires sont comparables pour les hommes et les femmes. Toutefois, les filles pâtiraient davantage que les garçons du fait d'appartenir à des familles nombreuses, en particulier lors des premiers apprentissages. Et, alors que toutes choses égales par ailleurs, le nombre de frères et sœurs n'exerce plus d'influence sur les chances des garçons d'obtenir le baccalauréat, l'impact reste significatif chez les filles à tous les niveaux. Vivre dans une famille nombreuse a, pour les filles, un effet pénalisant et persistant tout au long de la carrière scolaire.

Les fils d'immigrés venus d'Asie du Sud-Est se distinguent nettement des autres enfants d'immigrés, et même de ceux de la population majoritaire, par la moindre probabilité de redoubler, d'arrêter en 3<sup>ème</sup> ou d'être orienté dans l'enseignement professionnel, et par des chances deux fois plus importantes d'obtenir le baccalauréat. Ces succès scolaires apparaissent moins marqués chez les filles du même groupe d'origine.

A milieux sociaux et investissements des familles comparables, les fils d'immigrés maghrébins ne se distinguent pas de la population majoritaire quant aux risques de redoublements précoces ; en revanche, leurs chances d'atteindre les filières longues puis d'obtenir le baccalauréat sont plus importantes. Les filles d'immigrés originaires de Turquie

ont près de deux fois plus de risques que celles de la population majoritaire de redoubler (OR=1,7) et presque autant d'échouer au baccalauréat (OR inversé =1,6).

Enfin, notons qu'à caractéristiques familiales et sociales identiques, ni l'activité des mères, ni les stratégies parentales (recours au privé ou contournement de la carte scolaire), ni leur aide pour les devoirs ne semblent avoir d'effet sur les parcours scolaires. Il faut probablement voir là l'effet d'une très forte imbrication des ces pratiques avec la taille des familles.

**Modèles 1a (redoublement précoce ; orientation en fin de 3<sup>ème</sup> ; avoir obtenu le bac)**

	<b>Hommes et Femmes</b>	<b>Redoublement précoce</b>			<b>Orientation en fin de 3<sup>ème</sup> (court* vs long)</b> * incluant les arrêts précoces			<b>Avoir obtenu le bac</b>		
	<b>Effet brut nb de frères et sœurs</b>	1,8 ***			1,6 ***			0,5 ***		
		<b>Modèle 1</b>	<b>Modèle 2</b>	<b>Modèle 3</b>	<b>Modèle 1</b>	<b>Modèle 2</b>	<b>Modèle 3</b>	<b>Modèle 1</b>	<b>Modèle 2</b>	<b>Modèle 3</b>
		<b>Odds ratio</b>	<b>Odds ratio</b>	<b>Odds ratio</b>	<b>Odds ratio</b>	<b>Odds ratio</b>	<b>Odds ratio</b>	<b>Odds ratio</b>	<b>Odds ratio</b>	<b>Odds ratio</b>
<b>Nombre de frères et sœurs</b>	Deux frères et sœurs ou moins Trois frères et sœurs ou plus	1,9 Réf. ***	1,6 Réf. ***	1,5 Réf. ***	1,9 Réf. ***	1,5 Réf. ***	1,3 Réf. ***	0,5 Réf. ***	0,7 Réf. ***	0,8 Réf. ***
<b>Sexe</b>	Homme Femme	0,8 Réf. ***	0,7 Réf. ***	0,7 Réf. ***	0,8 Réf. ***	0,8 Réf. ***	0,8 Réf. ***	1,5 Réf. ***	1,6 Réf. ***	1,6 Réf. ***
<b>Origine migratoire des parents</b>	Population majoritaire									
	Algérie	1,1 n.s	0,8 n.s	0,8 n.s	1,0 n.s	0,7 ***	0,7 **	0,8 **	1,3 *	1,3 n.s
	Maroc-Tunisie	1,3 *	1,0 n.s	1,0 n.s	0,8 *	0,6 ***	0,6 ***	1,1 n.s	1,8 ***	1,9 ***
	Afrique subsaharienne	0,8 *	0,7 *	0,7 *	0,9 n.s	0,9 n.s	1,0 n.s	1,3 n.s	1,4 *	1,3 n.s
	Asie	0,5 ***	0,4 ***	0,4 ***	0,4 ***	0,3 ***	0,4 ***	1,8 ***	2,3 ***	2,0 ***
	Turquie	1,7 ***	1,3 n.s	1,3 n.s	1,5 **	1,0 n.s	1,0 n.s	0,4 ***	0,7 *	0,8 n.s
	Portugal	1,5 ***	1,0 n.s	1,0 n.s	1,4 ***	0,9 n.s	0,9 n.s	0,7 ***	1,2 n.s	1,2 n.s
	Espagne-Italie	1,1 n.s	1,0 n.s	1,0 n.s	1,0 n.s	0,8 **	0,8 *	0,8 **	1,0 n.s	1 n.s
	Autres pays UE27	0,7 n.s	0,9 n.s	0,9 n.s	0,5 ***	0,7 *	0,7 n.s	2,0 ***	1,4 n.s	1,4 n.s
Autres pays	0,7 *	0,7 n.s	0,7 *	0,6 ***	0,6 ***	0,7 **	1,9 ***	2,0 ***	1,9 ***	
<b>Catégorie sociale des parents</b>	Indépendants		0,8 *	0,8 *		0,9 n.s	0,9 n.s		1,2 **	1,2 n.s
	Cadres et prof. Intellectuelles sup.		0,3 ***	0,3 ***		0,4 ***	0,4 ***		2,8 ***	2,0 ***
	Prof. Intermédiaire		0,5 ***	0,5 ***		0,6 ***	0,6 ***		1,9 ***	1,7 ***
	Ouvriers et employés qualifiés									
	Ouvriers et employés non qualifiés		0,9 n.s	0,9 n.s		1,0 n.s	1,0 n.s		1,0 n.s	1,0 n.s
<b>Diplôme des parents</b>	Aucun diplôme		1,4 ***	1,4 ***		1,2 *	1,1 n.s		0,6 ***	0,6 ***
	CEP-BEPC		1,0 n.s	1,0 n.s		0,8 **	0,8 **		1,2 n.s	1,2 n.s
	CAP-BEP									
	Baccalauréat		0,7 *	0,7 *		0,5 ***	0,5 ***		2,0 ***	1,9 ***
	Supérieur		0,6 ***	0,6 ***		0,4 ***	0,4 ***		2,9 ***	3,2 ***
<b>Activité de la mère</b>	A déjà travaillé									
	N'a jamais travaillé		0,8 **	0,8 **		1,0 n.s	1,0 n.s		1,0 n.s	1,0 n.s
<b>Redoublements précoces</b>	N'a pas redoublé en primaire									
	A redoublé en primaire									
<b>Fréquentation établissement hors-secteur</b>	A fréquenté un étab. hors secteur									
	A tjs fréquenté un étab. du secteur									
<b>Fréquentation du privé</b>	N'a jamais fréquenté le privé									
	A fréquenté le privé									
<b>Pièce isolée</b>	Ne dispose pas d'une pièce isolée			1,5 ***						0,8 n.s
	Dispose d'une pièce isolée									
<b>Aide des parents</b>	Oui									
	Non			1,0 n.s						

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
 Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.



**Modèles Ib (redoublement précoce ; orientation en fin de 3<sup>ème</sup> ; avoir obtenu le bac) - Hommes**

	Hommes	Redoublement précoce						Orientation en fin de 3 <sup>ème</sup> (court* vs long) * incluant les arrêts précoces						Avoir obtenu le bac						
	Effet brut nb de frères et sœurs	1,8 ***						1,6 ***						0,5 ***						
		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		
		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		
Nombre de frères et sœurs	Deux frères et sœurs ou moins Trois frères et sœurs ou plus	1,8 Réf. ***		1,5 Réf. ***		1,4 Réf. ***		1,8 Réf. ***		1,5 Réf. ***		1,4 Réf. **		0,6 Réf. ***		0,8 Réf. **		0,8 Réf. n.s.		
<b>Origine migratoire des parents</b>	Population majoritaire		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
	Algérie	1,0	n.s.	0,8	n.s.	0,7	n.s.	0,9	n.s.	0,6	**	0,7	**	0,7	n.s.	1,3	n.s.	1,2	n.s.	
	Maroc-Tunisie	1,5	**	1,2	n.s.	1,2	n.s.	0,7	n.s.	0,6	***	0,5	***	0,9	n.s.	1,5	*	1,7	**	
	Afrique subsaharienne	0,8	n.s.	0,8	n.s.	0,8	n.s.	0,9	n.s.	0,9	n.s.	1,0	n.s.	1,1	n.s.	1,1	n.s.	1,1	n.s.	
	Asie	0,5	**	0,4	***	0,4	***	0,3	***	0,3	***	0,3	***	1,9	***	2,6	***	2,3	***	
	Turquie	1,3	n.s.	1,0	n.s.	1,0	n.s.	1,1	n.s.	0,8	n.s.	0,7	n.s.	0,5	***	1,0	n.s.	1,0	n.s.	
	Portugal	1,4	*	1,0	n.s.	0,9	n.s.	1,5	**	0,9	n.s.	0,9	n.s.	0,7	*	1,3	n.s.	1,3	n.s.	
	Espagne-Italie	1,1	n.s.	0,9	n.s.	0,9	n.s.	1,0	n.s.	0,8	n.s.	0,8	n.s.	0,6	***	0,8	n.s.	0,8	n.s.	
	Autres pays UE27	0,4	***	0,5	**	0,5	*	0,4	***	0,5	**	0,5	**	2,6	***	1,9	*	1,7	n.s.	
	Autres pays	0,6	*	0,6	*	0,6	*	0,6	**	0,6	**	0,6	**	1,9	***	2,1	***	1,9	**	
<b>Catégorie sociale des parents</b>	Indépendants			0,9	n.s.	0,9	n.s.			1,1	n.s.	1,1	n.s.			1,1	n.s.	1,0	n.s.	
	Cadres et prof. Intellectuelles sup.			0,3	***	0,3	***			0,4	***	0,4	***			2,6	***	2,2	**	
	Prof. Intermédiaire			0,7	*	0,7	*			0,6	***	0,6	**			1,6	***	1,5	**	
	Ouvriers et employés qualifiés				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.	
	Ouvriers et employés non qualifiés			1,0	n.s.	1,0	n.s.			1,1	n.s.	1,2	n.s.			0,9	n.s.	0,9	n.s.	
<b>Diplôme des parents</b>	Aucun diplôme			1,2	n.s.	1,2	n.s.			1,1	n.s.	1,1	n.s.			0,6	***	0,7	***	
	CEP-BEPC			0,8	n.s.	0,8	n.s.			0,9	n.s.	1,0	n.s.			1,3	*	1,3	n.s.	
	CAP-BEP				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.	
	Baccalauréat			0,6	*	0,6	*			0,7	n.s.	0,8	n.s.			1,9	***	1,8	**	
	Supérieur			0,5	***	0,5	***			0,4	***	0,4	***			3,3	***	3,0	***	
<b>Activité de la mère</b>	A déjà travaillé				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.	
	N'a jamais travaillé			0,9	n.s.	0,8	n.s.			0,9	n.s.	0,9	n.s.			0,9	n.s.	0,9	n.s.	
<b>Redoublements précoces</b>	N'a pas redoublé en primaire												Réf.						Réf.	
	A redoublé en primaire												3,1	***					0,3	***
<b>Fréquentation établissement hors-secteur</b>	A fréquenté un étab. hors secteur																		Réf.	
	A tjs fréquenté un étab. du secteur											1,0	n.s.						0,8	n.s.
<b>Fréquentation du privé</b>	N'a jamais fréquenté le privé											1,1	n.s.						0,9	n.s.
	A fréquenté le privé																			Réf.
<b>Pièce isolée</b>	Ne dispose pas d'une pièce isolée					1,4	***					1,1	n.s.						0,9	n.s.
	Dispose d'une pièce isolée						Réf.													Réf.
<b>Aide des parents</b>	Oui						Réf.													Réf.
	Non					0,9	n.s.					1,0	n.s.							1,1

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.

Champ : Enfants d'immigrés (hommes) nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.

**Modèles 1c (redoublement précoce ; orientation en fin de 3<sup>ème</sup> ; avoir obtenu le bac) - Femmes**

	Femmes	Redoublement précoce						Orientation en fin de 3 <sup>ème</sup> (court* vs long) * incluant les arrêts précoces						Avoir obtenu le bac					
	Effet brut nb de frères et sœurs	1,8 ***						1,6 ***						0,5 ***					
		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio	
Nombre de frères et sœurs	Deux frères et sœurs ou moins Trois frères et sœurs ou plus	2,0 ***	Réf.	1,7 ***	Réf.	1,6 ***	Réf.	1,9 ***	Réf.	1,5 ***	Réf.	1,3 **	Réf.	0,4 ***	Réf.	0,6 ***	Réf.	0,7 ***	Réf.
<b>Origine migratoire des parents</b>	Population majoritaire		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.
	Algérie	1,2	n.s.	0,9	n.s.	0,9	n.s.	1,1	n.s.	0,7	n.s.	0,8	n.s.	0,8	n.s.	1,3	n.s.	1,2	n.s.
	Maroc-Tunisie	1,1	n.s.	0,9	n.s.	0,8	n.s.	0,8	n.s.	0,6	***	0,6	**	1,4	*	2,2	***	2,2	***
	Afrique subsaharienne	0,7	n.s.	0,7	n.s.	0,7	*	0,9	n.s.	1,0	n.s.	1,1	n.s.	1,5	*	1,7	**	1,5	*
	Asie	0,4	***	0,4	***	0,4	***	0,5	***	0,5	***	0,6	**	1,7	**	2,0	***	1,8	**
	Turquie	2,3	***	1,7	**	1,7	**	2,1	***	1,5	n.s.	1,3	n.s.	0,3	***	0,5	**	0,6	*
	Portugal	1,6	**	1,2	n.s.	1,2	n.s.	1,3	n.s.	0,9	n.s.	0,9	n.s.	0,7	**	1,1	n.s.	1,1	n.s.
	Espagne-Italie	1,2	n.s.	1,0	n.s.	1,0	n.s.	1,0	n.s.	0,8	n.s.	0,8	n.s.	1,0	n.s.	1,3	n.s.	1,2	n.s.
	Autres pays UE27	1,1	n.s.	1,5	n.s.	1,5	n.s.	0,7	n.s.	1,0	n.s.	0,9	n.s.	1,6	n.s.	1,1	n.s.	1,2	n.s.
	Autres pays	0,9	n.s.	0,9	n.s.	0,8	n.s.	0,7	n.s.	0,7	n.s.	0,7	n.s.	1,9	**	2,0	**	2,0	**
<b>Catégorie sociale des parents</b>	Indépendants			0,8	n.s.	0,8	n.s.			0,7	**	0,7	**			1,4	**	1,4	**
	Cadres et prof. Intellectuelles sup.			0,3	***	0,3	***			0,3	***	0,4	***			3,0	***	2,5	***
	Prof. Intermédiaire			0,3	***	0,3	***			0,6	***	0,7	**			2,5	***	2,1	***
	Ouvriers et employés qualifiés				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.
	Ouvriers et employés non qualifiés			0,8	n.s.	0,9	n.s.			0,9	n.s.	0,9	n.s.			1,1	n.s.	1,1	n.s.
<b>Diplôme des parents</b>	Aucun diplôme			1,6	***	1,6	***			1,2	n.s.	1,1	n.s.			0,5	***	0,6	***
	CEP-BEPC			1,2	n.s.	1,2	n.s.			0,6	***	0,6	***			1,1	n.s.	1,1	n.s.
	CAP-BEP				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.
	Baccalauréat			0,8	n.s.	0,8	n.s.			0,4	***	0,4	***			2,3	***	2,2	***
	Supérieur			0,8	n.s.	0,8	n.s.			0,4	***	0,3	***			2,6	***	2,5	***
<b>Activité de la mère</b>	A déjà travaillé				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.
	N'a jamais travaillé			0,8	*	0,8	**			1,1	n.s.	1,2	n.s.			1,1	n.s.	1,0	n.s.
<b>Redoublements précoces</b>	N'a pas redoublé en primaire												Réf.						Réf.
	A redoublé en primaire											3,5	***					0,3	***
<b>Fréquentation établissement hors-secteur</b>	A fréquenté un étab. hors secteur												Réf.						Réf.
	A tjs fréquenté un étab. du secteur											0,7	**					0,8	n.s.
<b>Fréquentation du privé</b>	N'a jamais fréquenté le privé											0,8	n.s.					1,1	n.s.
	A fréquenté le privé												Réf.						Réf.
<b>Pièce isolée</b>	Ne dispose pas d'une pièce isolée					1,5	***					1,1	n.s.					0,7	**
	Dispose d'une pièce isolée						Réf.						Réf.						Réf.
<b>Aide des parents</b>	Oui						Réf.						Réf.						Réf.
	Non					1,0	n.s.					1,0	n.s.					0,9	n.s.

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.

Champ : Enfants d'immigrés (femmes) nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.

## II.3 Nombre de frères et sœurs et trajectoires dans l'enseignement supérieur

Dans la tranche d'âge des 25-34 ans, 90% des personnes avaient achevé leurs études en 2008. En incluant la portion qui poursuivait sa formation initiale, on peut estimer à 57% la part des jeunes de 25 à 34 ans qui ont accédé à l'enseignement supérieur, soit sensiblement plus de la moitié.

	Immigrés arrivés avant 7 ans	Deux parents immigrés	Un parent immigré	Enfants d'immigrés	Population majoritaire
<b>Ensemble</b>	57	50	55	53	57
<b>Hommes</b>	55	44	50	48	52
<b>Femmes</b>	60	56	61	58	61

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.

Le lien à la migration semble aussi conditionner l'accès aux études supérieures, comme on peut le voir dans le tableau 10 où 50% des personnes ayant deux parents immigrés entrent dans le supérieur contre 55% pour les enfants de couples mixtes et jusqu'à 57% pour les enfants migrants arrivés en France avant l'âge de 7 ans. On note également qu'en règle générale les jeunes femmes accèdent davantage aux études supérieures que les jeunes hommes.

	Population majoritaire	Algérie	Maroc-Tunisie	Afrique subsaharienne	Asie du Sud-Est	Turquie	Portugal	Espagne-Italie	Autres pays UE27	Autres pays
<b>Ensemble</b>	57	44	55	55	73	29	45	54	73	71
<b>Hommes</b>	52	41	47	49	73	35	34	47	74	67
<b>Femmes</b>	61	46	62	59	73	23	56	62	72	75

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.

L'origine migratoire, à son tour, limite ou à contrario favorise l'accès à l'enseignement supérieur (tableau 11). Les enfants des immigrations du sud-est asiatique entrent nettement plus dans l'enseignement supérieur (73%) que ceux dont les parents sont venus des pays d'Afrique du Nord (Algérie : 44% et Maroc-Tunisie : 55%) et subsaharienne (55%), mais aussi du Portugal (45%) et de Turquie (29%).

Trois groupes d'origine migratoire paraissent particulièrement défavorisés: les enfants des immigrations portugaise, algérienne et turque. Ces trois groupes se caractérisent en outre par des écarts de sexe très importants car si les filles de l'immigration algérienne accèdent un peu plus au supérieur que leurs homologues masculins, les écarts sont très marqués chez les enfants d'immigrés portugais où les filles devancent nettement les garçons (56% vs 34%). La

dimension genrée de l'engagement dans la scolarisation doit également être soulignée pour ce qui concerne les enfants d'immigrés venus de Turquie car dans ce groupe les filles accèdent moins souvent que les garçons à l'enseignement supérieur et dans des proportions importantes (-12%). La trajectoire scolaire des filles de l'immigration turque en l'état s'inscrit à contre courant du mouvement historique de sur-scolarisation féminine qui touche non seulement les enfants de la population majoritaire (Baudelot et Establet 1992 ; Terrail 1992) mais aussi et souvent avec plus d'intensité encore les filles d'immigrés (Brinbaum, Moguerou, Primon, 2011).

Comme on peut s'y attendre au vu des résultats des parties précédentes, la dimension de la famille de provenance des élèves ou étudiants se révèle être aussi un facteur déterminant pour accéder aux formations post-baccalauréats (tableau 12).

Tableau 12 : Accès à l'enseignement supérieur selon le lien à la migration et le nombre de frères et sœurs				
	Population majoritaire		Enfants d'immigrés	
	Deux frères et sœurs ou moins	Trois frères et sœurs ou plus	Deux frères et sœurs ou moins	Trois frères et sœurs ou plus
<b>Ensemble</b>	63	38	60	46
<b>Hommes</b>	58	31	52	43
<b>Femmes</b>	67	44	69	49

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
 Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.

Comme pour l'obtention du baccalauréat, les enfants des familles les plus nombreuses (trois frères et plus) apparaissent nettement désavantagés pour accéder à l'enseignement supérieur qu'ils soient issus de la population majoritaire ou de familles immigrées.

Comme on va le voir l'accès à l'enseignement supérieur accentue plusieurs des tendances visibles lors de l'obtention du baccalauréat (*Modèles II*). Le désavantage des enfants de familles nombreuses subsiste y compris lorsque l'origine sociale, le capital scolaire des parents et les origines migratoires sont pris en compte dans l'analyse (modèle 2). Même le contrôle du retard scolaire ou du soutien scolaire apporté par les parents (modèle 3) ne permet pas d'effacer l'influence du nombre de frères et sœurs. Dans l'accès aux études supérieures, les enfants de familles nombreuses apparaissent donc clairement pénalisés, toutes choses étant égales par ailleurs. La pénalité vaut pour les garçons comme pour les filles. Et, malgré l'ouverture des portes des études supérieures depuis la fin des années 1980 et la massification des formations post-baccalauréats, l'expérience des études supérieures restent inégalement partagées et toujours fortement dépendante des héritages sociaux et scolaires (origine sociale, capital scolaire des parents).

Dans la population masculine, plusieurs origines migratoires (Algérie, Maroc-Tunisie) affichent une probabilité d'accéder à l'enseignement supérieur pour ainsi dire égale à celle des enfants de la population majoritaire à partir du moment où la dimension de la famille est contrôlée (modèle 1). Ces catégories de population voient même leurs chances d'accès au supérieur s'accroître au point de dépasser celles des enfants de la population majoritaire lorsque les origines sociales et le capital scolaire parental sont supposés semblables (modèles 2 et 3).

A cet endroit, il est important de s'arrêter sur le fait que, dans la population masculine, la seule prise en considération de la taille de la fratrie (entendue comme le nombre de frères et sœurs, à l'exclusion de l'enquêté) (modèle 1) égalise la probabilité d'accès aux formations supérieures d'origines migratoires qui étaient sensiblement défavorisées dans les statistiques globales (tableau 11) en comparaison de la population majoritaire (52% d'accédants au supérieur) : Algérie (41% d'accédants), Turquie (29% d'accédants). Un phénomène similaire peut être observé dans la population féminine avec une égalisation des chances des filles des immigrations algériennes (46% d'accédantes) en comparaison de la population majoritaire (modèle 1).

En revanche, on peut noter que les parcours scolaires des filles d'origine turque constituent bien, comme nous le disions, une exception (Brinbaum, Moguerou, Primon, 2011) et se situent à contre-courant de la progression de la scolarisation féminine (21% d'accédantes contre 61% des filles dans la population majoritaire) : ni la taille de la fratrie, ni les héritages sociaux et scolaires, ni même la prise en compte du retard scolaire, des stratégies éducatives et du soutien parental, ne débouchent ici sur une neutralisation de l'effet d'origine.

L'accès aux formations post-baccalauréat des enfants d'immigrés du sud-est asiatique, tant dans la population masculine que féminine, se révèle également peu contraint par la dimension de la famille d'origine ou par les autres facteurs introduits dans les modèles d'analyse, mais à l'opposé des filles d'immigrés turcs il est question cette fois de sur-scolarisation dans l'enseignement supérieur (73% d'accédantes contre 61% dans la population majoritaire).

**Modèles II (accès à l'enseignement supérieur)**

Accès à l'enseignement supérieur		Ensemble						Hommes						Femmes					
		Effet brut nb de frères et sœurs		0,5	***					0,6	***					0,5	***		
		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3	
		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio		Odds ratio	
Nombre de frères et sœurs	Deux frères et sœurs ou moins		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.
	Trois frères et sœurs ou plus	0,5	***	0,7	***	0,7	***	0,6	***	0,7	**	0,8	*	0,5	***	0,6	***	0,7	***
Sexe	Homme		Réf.		Réf.		Réf.												
	Femme	1,5	***	1,5	***	1,5	***												
Origine migratoire des parents	Population majoritaire		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.
	Algérie	0,8	n.s	1,3	*	1,2	n.s	0,9	n.s	1,4	*	1,4	n.s	0,8	n.s	1,2	n.s	1,2	n.s
	Maroc-Tunisie	1,3	**	2,0	***	2,1	***	1,2	n.s	1,9	***	2,2	0***	1,4	**	2,0	***	2,0	***
	Afrique subsaharienne	1,2	n.s	1,2	n.s	1,2	n.s	1,0	n.s	1,1	n.s	1,0	n.s	1,3	n.s	1,4	n.s	1,3	n.s
	Asie	2,4	***	3,0	***	2,6	***	2,6	***	3,4	***	3,0	***	2,3	***	2,7	***	2,4	***
	Turquie	0,5	***	0,8	n.s	0,8	n.s	0,8	n.s	1,4	n.s	1,3	n.s	0,3	***	0,5	***	0,5	**
	Portugal	0,7	***	1,2	n.s	1,2	n.s	0,5	***	1,0	n.s	0,9	n.s	0,8	n.s	1,4	*	1,5	*
	Espagne-Italie	0,8	n.s	1,0	n.s	1,0	n.s	0,8	*	0,9	n.s	0,9	n.s	0,9	n.s	1,2	n.s	1,2	n.s
	Autres pays UE27	1,9	***	1,4	*	1,4	n.s	2,2	***	1,6	*	1,4	n.s	1,7	**	1,3	n.s	1,4	n.s
	Autres pays	1,9	***	1,9	***	1,8	***	1,9	***	2,1	***	1,9	*	1,7	**	1,7	*	1,7	**
Catégorie sociale des parents	Indépendants			1,2	**	1,2	n.s			1,2	n.s	1,2	n.s			1,3	n.s	1,2	n.s
	Cadres et prof. Intellectuelles sup.			2,3	***	2,0	***			2,2	***	1,9	**			2,5	***	2,2	***
	Prof. Intermédiaire			1,9	***	1,7	***			2,0	***	1,9	***			1,9	***	1,6	**
	Ouvriers et employés qualifiés				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.
	Ouvriers et employés non qualifiés			1,1	n.s	1,1	n.s			1,1	n.s	1,1	n.s			1,1	n.s	1,1	n.s
Diplôme des parents	Aucun diplôme			0,6	***	0,6	***			0,6	***	0,6	***			0,6	***	0,7	**
	CEP-BEPC			1,1	n.s	1,1	n.s			1,0	n.s	1,0	n.s			1,1	n.s	1,2	n.s
	CAP-BEP				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.
	Baccalauréat			1,9	***	1,9	***			1,7	**	1,6	**			2,2	***	2,2	***
	Supérieur			2,5	***	2,4	***			2,5	***	2,2	***			2,6	***	2,6	***
Activité de la mère	A déjà travaillé				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.				Réf.		Réf.
	N'a jamais travaillé			1,1	n.s	1,0	n.s			1,0	n.s	1,0	n.s			1,1	n.s	1,1	n.s
Redoublements précoces	N'a pas redoublé en primaire						Réf.					Réf.							Réf.
	A redoublé en primaire					0,3	***					0,3	***					0,3	***
Fréquentation établissement hors-secteur	A fréquenté un étab. hors secteur						Réf.					Réf.							Réf.
	A tjs fréquenté un étab. du secteur					1,0	n.s					0,8	n.s					1,2	n.s
Fréquentation du privé	N'a jamais fréquenté le privé						0,661						0,314						0,779
	A fréquenté le privé					1,0	n.s					0,9	n.s					1,0	n.s
Pièce isolée	Ne dispose pas d'une pièce isolée					1,0	n.s					1,0	n.s					0,8	*
	Dispose d'une pièce isolée						Réf.						Réf.						Réf.
Aide des parents	Oui						Réf.						Réf.						Réf.
	Non					1,1	n.s					1,3	**					1,0	n.s

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
 Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.

## La réussite dans l'enseignement supérieur

Nous cherchons ici à mesurer la réussite des « accédants au supérieur » : ont-ils ou non obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (quel qu'il soit) ?

Le lien à la migration (tableau 13) ou les origines migratoires détaillées (tableau 14) ne différencient plus, dans la population masculine, les enfants d'immigrés des personnes de la population majoritaire (respectivement, 87% et 88%). Dans la population féminine, en revanche, des écarts demeurent (respectivement 87% et 93%), mais les filles migrantes arrivées en France avant l'âge de 7 ans sont à égalité avec celles de la population majoritaire.

Diplômés du sup.	Immigrés arrivés avant 7 ans	Deux parents immigrés	Un parent immigré	Enfants d'immigrés	Population majoritaire
<b>Ensemble</b>	91	86	87	87	91
<b>Hommes</b>	87	89	85	87	88
<b>Femmes</b>	93	84	89	87	93

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
 Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans, ayant accédé au supérieur.

Autre fait notable : le pourcentage de diplômés du supérieur chez les enfants d'immigrés venus de Turquie. Alors que leurs chances d'entrer dans l'enseignement supérieur sont très réduites, une fois le niveau supérieur atteint la part des diplômés dépasse celle de la population majoritaire et les filles font mieux que les garçons. Cette situation, par son caractère extrême, illustre les effets de sur-sélection des populations que l'on enregistre en s'intéressant uniquement aux accédants aux études supérieures.

Diplômés du sup.	Population majoritaire	Algérie	Maroc-Tunisie	Afrique subsaharienne	Asie du Sud-Est	Turquie	Portugal	Espagne-Italie	Autres pays UE27	Autres pays
<b>Ensemble</b>	91	84	87	85	87	94	88	88	85	92
<b>Hommes</b>	88	86	88	87	91	92	90	85	80	93
<b>Femmes</b>	93	83	87	83	83	96	88	91	90	91

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
 Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans, ayant accédé au supérieur.

Si l'accès à l'enseignement supérieur est marqué par des différences selon la taille de la fratrie avec un net désavantage pour les enfants de familles nombreuses tant chez les garçons que chez les filles – mais néanmoins légèrement plus marqué pour ces dernières –, la probabilité d'obtenir un diplôme supérieur (quel qu'il soit) une fois atteint ce niveau, en revanche, n'obéit pas aux mêmes règles puisque globalement l'écart est mince selon la taille des fratries – et parfois inverse à celui attendu : 90% de diplômés parmi les enfants de familles nombreuses

contre 94% pour ceux de familles restreintes de la population majoritaire ; 88% et 87% chez les enfants d’immigrés (tableau 15).

Tableau 15 : Obtention d’un diplôme du supérieur des accédants à ce niveau selon le lien à la migration et le nombre de frères et sœurs				
Diplômés du sup	Population majoritaire		Enfants d’immigrés	
	Deux frères et sœur ou moins	Trois frères et sœurs ou plus	Deux frères et sœur ou moins	Trois frères et sœurs ou plus
<b>Ensemble</b>	90	94	88	87
<b>Hommes</b>	87	93	86	89
<b>Femmes</b>	93	94	89	86

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
 Champ : Enfants d’immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans, ayant accédé au supérieur.

La mise en relation du nombre de frères et sœurs et de l’origine migratoire montre que chez les hommes comme chez les femmes la taille de la fratrie n’influence pas l’obtention d’un diplôme supérieur : l’enseignement secondaire, l’obtention du baccalauréat et l’accès au supérieur ont fait fonction de filtres sélectifs. Les enfants des grandes familles qui entrent dans l’enseignement supérieur sont des « survivants » de l’enseignement secondaire et à ce titre on peut les considérer comme étant sur-sélectionnés. Une fois le niveau supérieur atteint leur destin ne diffère pour ainsi dire plus de celui des enfants de familles restreintes. Mais on peut aussi noter que le fait de pouvoir se dire diplômé du supérieur recouvre des positions très disparates qui agrègent des niveaux de formation inégaux puisque cette catégorie comprend aussi bien les titulaires d’un Doctorat que d’un Brevet de technicien supérieur (BTS) avec comme effet un nivellement des écarts.

## II.4 Nombre de frères et sœurs et diplômes obtenus

Finalement, quels sont les qualifications obtenues par les enfants d’immigrés comparativement aux personnes de la population majoritaire et selon le nombre de frères et sœurs ?

Le tableau 16 présente les diplômes acquis en fin de formation initiale, en fonction de leur lien à la migration et en considérant les individus d’abord dans leur ensemble puis en les distinguant selon le sexe. Il apparaît que dans leur ensemble les enfants d’immigrés sont presque deux fois plus nombreux que les personnes de la population majoritaire à être sortis du système scolaire sans aucune qualification (12% contre 7%), mais en dehors de cette fréquence plus élevée des sorties du système éducatif sans diplôme, leur répartition dans les



niveaux intermédiaires atteint est très similaire : environ un cinquième a un BEP ou un CAP, un autre cinquième a un baccalauréat. Mais ceux titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont 47% dans la population majoritaire contre 40% des enfants d'immigrés.

Tableau 16 : Diplôme le plus élevé obtenu en fin de formation initiale selon le lien à la migration					
	Immigrés arrivés avant 7 ans	Deux parents immigrés	Un parent immigré	Ens. des enfants d'immigrés	Population majoritaire
<b>Ensemble</b>					
Aucun diplôme-CEP	13	13	9	12	7
BEPC	5	7	7	7	6
CAP-BEP	24	21	19	21	22
Bac professionnel	6	11	9	10	10
Bac technologique	5	5	5	5	3
Bac général	6	7	7	7	6
BTS-DUT ou école de santé	16	16	16	16	19
1 <sup>er</sup> cycle universitaire	2	2	3	3	3
2 <sup>nd</sup> cycle universitaire	10	9	11	10	11
3 <sup>ème</sup> cycle universitaire ou école	15	9	14	12	14
Total	100	100	100	100	100
<b>Hommes</b>					
Aucun diplôme-CEP	17	16	9	13	7
BEPC	3	7	8	7	6
CAP-BEP	26	24	24	25	24
Bac professionnel	4	11	8	9	11
Bac technologique	4	4	5	4	3
Bac général	7	5	8	7	6
BTS-DUT ou école de santé	13	15	15	15	16
1 <sup>er</sup> cycle universitaire	3	1	3	2	2
2 <sup>nd</sup> cycle universitaire	6	7	8	7	9
3 <sup>ème</sup> cycle universitaire ou école	17	10	13	12	15
Total	100	100	100	100	100
<b>Femmes</b>					
Aucun diplôme-CEP	9	11	9	10	6
BEPC	7	7	6	7	6
CAP-BEP	21	18	14	17	19
Bac professionnel	7	11	10	10	9
Bac technologique	5	5	5	5	4
Bac général	5	8	7	7	5
BTS-DUT ou école de santé	19	17	17	18	22
1 <sup>er</sup> cycle universitaire	2	3	3	3	4
2 <sup>nd</sup> cycle universitaire	13	12	14	13	12
3 <sup>ème</sup> cycle universitaire ou école	12	7	15	11	13
Total	100	100	100	100	100

Source : Trajectoires et Origines, INED, INSEE, 2009.  
Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaires âgées de 25 à 34 ans, ayant terminé leurs études initiales.

Des différences assez nettes s'observent selon que les personnes ont deux parents immigrés ou qu'ils sont issus de couples mixtes. Il faut dire que la mixité des couples est en général associée à un niveau élevé de qualification (Tribalat et al., 1996; Safi, 2008). Ainsi, l'absence de qualification est-elle moins fréquente chez les enfants de couples mixtes que chez ceux ayant deux parents immigrés (9% contre 13%), de même que l'obtention d'un diplôme professionnel court (19% contre 21% et 24%), alors que la part de ceux ayant un diplôme du supérieur est presque égale à celle des personnes de la population majoritaire (43%). Etre arrivé jeune avec ses parents (avant l'âge de 7 ans) plutôt qu'être né en France de deux parents immigrés, ne semble pas affecter négativement les destinées scolaires, les effets de

l'expérience de la migration ne se faisant probablement ressentir que lorsque l'entrée en France est plus tardive. On observe même plutôt l'inverse. Les sorties sans qualification et les diplômes professionnels courts sont tout aussi fréquents, les diplômés du supérieur sont plus nombreux (43% contre 36%). Quand on ne prend en compte que les niveaux de diplôme (et non les filières), les différences de performance scolaire selon le sexe sont visibles bien que peu prononcées pour les enfants d'immigrés comme pour les personnes de la population majoritaire : les hommes ont été légèrement plus nombreux que les femmes à sortir du système scolaire sans qualification et à l'inverse moins nombreux à obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur.

Si l'on constate donc une moindre performance des enfants d'immigrés dans leur globalité, celle-ci se concentre en fait sur les enfants d'immigrés de certaines origines seulement, comme on le voit dans le tableau 17 qui précise les qualifications obtenues selon l'origine migratoire des parents et le sexe.

Les sorties sans diplôme sont particulièrement importantes chez les personnes d'origine turque (18%), maghrébine (16% pour les enfants d'Algériens et 14% pour ceux de Marocains) et portugaise (13%), contre seulement 7% chez les personnes de la population majoritaire. Les proportions sont nettement inférieures pour ceux dont les parents sont venus de tous les autres pays (moins de 11%) et l'on note en particulier que cette situation est la plus rare chez les enfants de migrants venus d'Asie du Sud-Est (4%).

L'obtention de diplômes du supérieur concerne 47% des personnes de la population majoritaire, mais elle est plus fréquente chez les personnes dont les parents sont venus de l'UE 27, hors Europe du Sud (57%), d'Asie du Sud-Est (54%) et des pays du reste du monde (64%), tandis qu'elle est nettement moins fréquente pour les autres origines. Ce sont les enfants d'immigrés de Turquie qui comptent le moins de diplômés du supérieur (21%), suivis par ceux dont les parents sont venus d'Algérie (28%), tandis que les enfants de migrants subsahariens ou portugais sont 36%, ceux de parents marocains 39% et ceux nés de parents espagnols ou italiens 43%.

Ces différences se perçoivent encore au niveau des diplômes de 3<sup>ème</sup> cycle de l'enseignement supérieur de façon encore plus accentuée. Non seulement certaines origines comptent davantage de diplômés du supérieur, mais en plus, elles concentrent les proportions les plus élevées de titulaires d'un 3<sup>ème</sup> cycle, quand dans les origines où la part des diplômés du supérieur est moins élevée, ces derniers ont d'abord un BTS, un DUT ou un diplôme d'une école de santé et rarement un diplôme du 3<sup>ème</sup> cycle.

Les différences entre les sexes paraissent faibles dans certaines origines et plus prononcées dans d'autres. Les non diplômés sont ainsi deux fois plus nombreux chez les hommes que chez les femmes parmi les enfants de migrants venus du Maroc et d'Afrique subsaharienne.

Dans la population majoritaire, 25% des femmes et 24% des hommes étaient titulaires d'un diplôme de niveau 2<sup>nd</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle universitaire. Les écarts sont généralement de même ampleur dans les autres groupes d'origines. Se distinguent particulièrement les enfants d'immigrés venus d'Afrique subsaharienne et du Portugal (où les écarts entre hommes et femmes à la faveur de ces dernières sont de l'ordre de 10 points) et de Turquie. Dans ce groupe les femmes sont moins nombreuses (7%) que les hommes (17%) à avoir un diplôme de niveau supérieur ou égal à bac+2.

Tableau 17 : Diplômes le plus élevé obtenu en fin de formation initiale selon le pays d'origine des parents

	Population majoritaire	Algérie	Maroc-Tunisie	Afrique subsaharienne	Asie du Sud-Est	Turquie	Portugal	Espagne-Italie	Autres pays UE27	Autres pays
<b>Ensemble</b>										
Aucun diplôme-CEP	7	16	14	11	4	18	13	8	7	5
BEPC	6	11	7	7	4	8	5	5	5	4
CAP-BEP	22	21	19	18	18	40	26	24	7	12
Bac professionnel	10	10	8	13	7	6	12	11	9	6
Bac technologique	3	6	6	8	4	4	3	4	4	2
Bac général	6	8	7	7	9	2	5	6	12	7
BTS-DUT ou école de santé	19	12	16	12	18	8	20	19	14	20
1er cycle universitaire	3	3	2	4	1	1	3	3	3	3
2nd cycle universitaire	11	7	10	8	13	7	8	11	15	14
3ème cycle universitaire ou école	14	5	12	13	23	5	5	10	26	27
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
<b>Hommes</b>										
Aucun diplôme-CEP	7	18	18	17	4	19	14	10	4	5
BEPC	6	10	9	4	3	3	5	5	8	3
CAP-BEP	24	24	23	23	21	44	30	31	4	14
Bac professionnel	11	9	4	16	5	4	16	8	8	8
Bac technologique	3	7	5	4	3	2	4	5	3	3
Bac général	6	8	5	8	8	3	6	5	14	7
BTS-DUT ou école de santé	16	11	13	8	20	8	15	15	13	26
1er cycle universitaire	2	1	2	0	0	1	1	4	3	4
2nd cycle universitaire	9	5	9	10	16	12	5	7	9	8
3ème cycle universitaire ou école	15	7	12	10	20	5	5	11	33	23
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
<b>Femmes</b>										
Aucun diplôme-CEP	6	14	9	8	5	17	12	7	10	5
BEPC	6	11	5	8	4	14	5	5	3	5
CAP-BEP	19	18	15	15	15	37	22	15	9	9
Bac professionnel	9	11	11	10	10	9	7	13	9	4
Bac technologique	4	6	7	11	5	6	2	4	5	2
Bac général	5	8	9	7	9	1	4	6	9	7
BTS-DUT ou école de santé	22	13	19	14	15	9	25	23	15	14
1er cycle universitaire*	4	4	2	6	2	1	5	2	2	2
2nd cycle universitaire	12	10	11	7	10	3	13	17	20	22
3ème cycle universitaire ou école	13	4	11	15	26	4	5	9	19	31
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Trajectoires et Origines, INED, INSEE, 2009.

Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaires âgées de 25 à 34 ans, ayant terminé leurs études initiales.

Nous avons vu précédemment que les corrélations entre absence de scolarisation des parents et milieu populaire d'une part, et entre absence de scolarisation des parents, famille nombreuse et inactivité des mères d'autre part sont étroites. Autrement dit, un nombre élevé de frères et sœurs est un indicateur indirect de l'appartenance sociale aux franges les moins favorisées de la population. Le tableau 18 présente pour chaque sexe les diplômes obtenus par les personnes âgées de 25 à 34 ans en 2008 selon le nombre de leurs frères et sœurs.

<b>Tableau 18 : Diplôme le plus élevé obtenu en fin de formation initiale selon le lien à la migration et le nombre de frères et sœurs</b>				
	<b>Population majoritaire</b>		<b>Enfants d'immigrés</b>	
	Deux frères et sœurs ou moins	Trois frères et sœurs ou plus	Deux frères et sœurs ou moins	Trois frères et sœurs ou plus
<b>Ensemble</b>				
Aucun diplôme-CEP	5	12	8	15
BEPC	5	8	5	8
CAP-BEP	20	28	18	23
Bac professionnel	9	15	9	10
Bac technologique	4	2	4	6
Bac général	6	3	7	7
BTS-DUT ou école de santé	21	12	19	14
1er cycle universitaire	3	2	3	2
2nd cycle universitaire	13	6	12	8
3ème cycle universitaire ou école	15	11	15	8
Total	100	100	100	100
<b>Hommes</b>				
Aucun diplôme-CEP	6	9	9	18
BEPC	4	11	6	7
CAP-BEP	22	30	23	26
Bac professionnel	9	19	9	9
Bac technologique	3	2	3	6
Bac général	7	3	8	6
BTS-DUT ou école de santé	19	7	16	13
1er cycle universitaire*	3	1	3	1
2nd cycle universitaire	11	3	8	6
3ème cycle universitaire ou école	15	15	15	9
Total	100	100	100	100
<b>Femmes</b>				
Aucun diplôme-CEP	3	15	7	13
BEPC	6	5	4	9
CAP-BEP	17	27	13	20
Bac professionnel	8	11	9	11
Bac technologique	4	2	4	6
Bac général	5	3	7	8
BTS-DUT ou école de santé	24	17	21	15
1er cycle universitaire*	4	4	3	3
2nd cycle universitaire	14	9	16	10
3ème cycle universitaire ou école	15	7	15	7
Total	100	100	100	100

Source : Trajectoires et Origines, INED, INSEE, 2008.  
Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaires âgées de 25 à 34 ans, ayant terminé leurs études initiales.

Pour les personnes de la population majoritaire comme pour les enfants d'immigrés, quand le nombre de frères et sœurs est d'au moins trois, la part des non qualifiés est deux fois supérieure. Les diplômés de l'enseignement professionnel courts (CAP-BEP ou baccalauréat professionnels) sont aussi plus fréquents : 43% dans la population majoritaire et 33% chez les enfants d'immigrés, contre respectivement 29% et 27% quand les frères et sœurs sont moins nombreux. On observe logiquement une relation inverse entre nombre de frères et sœurs et

qualification pour les diplômés du supérieur, et cela quel que soit le type de diplôme (BTS ou DUT, premier, deuxième ou troisième cycle universitaire) : les titulaires de ces diplômes sont plus nombreux quand les fratries sont moins importantes et le ratio est similaire dans la population majoritaire et parmi les enfants d'immigrés.

Pour mieux saisir quels sont les effets propres de la fratrie sur les qualifications obtenues, et mieux comparer les personnes à origine sociale et migratoire équivalente, nous avons procédé à des analyses de régression logistique permettant d'explorer les facteurs qui contribuent aux sorties du système scolaire sans qualification (*Modèles III*). Une série de trois modèles emboîtés est répétée pour les hommes et les femmes ensemble, puis pour les femmes et les hommes séparément. La série appliquées aux hommes et aux femmes ensemble montre d'abord que les femmes ont un risque inférieur à celui des hommes de n'obtenir aucune qualification (OR=0,7) et que ce moindre risque résiste au contrôle par les origines sociales et migratoires, ainsi qu'au contrôle à investissement des éducatif des parents et conditions de travail au domicile similaires. Cette différence invite donc à se centrer sur les analyses conduites séparément, de façon à cerner ce qui agit spécifiquement sur le parcours de l'un et l'autre sexe. En outre, on peut penser qu'appartenir à une famille nombreuse n'a pas les mêmes conséquences pour les hommes et pour les femmes dans la mesure où le rapport à la scolarité est différent selon le sexe (durée de scolarisation plus longue pour les femmes et orientations différenciées) mais aussi en raison des rôles de sexe dans les familles qui imposent aux filles de participer aux activités domestiques quand les garçons en sont plus facilement dispensés.

Pour les hommes, à taille de fratrie identique, certaines origines migratoires continuent de peser sur les destinées scolaires : les fils d'immigrés turcs, portugais et d'Afrique subsaharienne ont un risque deux fois supérieur à celui des hommes de la population majoritaire de n'obtenir aucune qualification, mais à profession et qualification des parents identiques, cette différence disparaît pour ne se révéler persistante que pour les hommes dont les parents sont venus d'Afrique subsaharienne (OR=1,9) bien que la significativité de ce résultat soit faible. Avoir des parents non diplômés et ouvriers ou employés non-qualifiés favorise ce scénario, tandis que l'inactivité de la mère n'apparaît pas : son effet est en fait absorbé par la taille de la fratrie car l'inactivité de la mère est fortement corrélée au nombre élevé d'enfants. L'introduction des origines sociales dans le modèle amoindrit considérablement le désavantage social que constitue une grande fratrie (l'odd ratio passe de 2 à 1,5 et perd en significativité). Dans le dernier modèle, on constate que ni l'implication

parentale ni les conditions de travail au domicile n'ont d'effet, tandis qu'avoir redoublé au primaire multiplie par deux le risque de n'obtenir aucun diplôme.

Pour les femmes, à taille de fratrie comparable, les filles d'immigrés turcs ont des risques près de trois fois supérieurs aux filles de la population majoritaire de sortir sans diplôme. Ce premier modèle montre qu'une fois contrôlé le nombre de frères et sœurs, l'effet origine est inexistant dans les autres courants migratoires. On voit ainsi que le nombre de frères et sœurs annihile fortement les différences entre origine parmi les femmes, contrairement à ce qu'il se produit parmi les hommes pour lesquels plusieurs origines migratoires demeuraient saillantes. Mais à milieu social et niveau de diplôme des parents comparable, l'effet de la taille de la fratrie diminue considérablement comme pour les hommes, et les filles d'origine turque ne se démarquent plus des autres. On constate en outre que l'absence de qualification de leurs parents constitue un élément plus agissant pour elles que pour les hommes dans le fait de n'obtenir aucun diplôme. L'introduction dans le dernier modèle des informations sur les investissements parentaux montre que ceux-ci n'ont pas davantage d'effets que pour les hommes, tandis que les redoublements au primaire apparaissent tout aussi déterminants.

Dans les derniers modèles, pour les hommes comme pour les femmes, l'effet de la taille de la fratrie disparaît totalement, suggérant que le nombre de frères et sœurs a un impact très tôt dans la trajectoire scolaire et que son effet sur les destinées scolaires se fait d'abord par la médiation des trajectoires difficiles produites au primaire.

**Modèles III (sorties sans diplôme)**

	Sorties sans diplôme	Ensemble			Hommes			Femmes		
		Effet brut nb de frères et sœurs			0,6 ***			0,5 ***		
		Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
		Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	Odds ratio	
Nombre de frères et sœurs	Deux frères et sœurs ou moins	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	
	Trois frères et sœurs ou plus	2,1 ***	1,5 ***	1,3 *	2,1 ***	1,5 *	1,2 n.s	2,1 ***	1,5 *	1,2 n.s
Sexe	Homme	Réf.	Réf.	Réf.						
	Femme	0,7 ***	0,7 **	0,8 **						
Origine migratoire des parents	Population majoritaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	
	Algérie	1,9 ***	1,1 n.s	1,1 n.s	2,0 **	1,2 n.s	1,2 n.s	1,7 *	1,1 n.s	1,0 n.s
	Maroc-Tunisie	1,4 *	0,9 n.s	0,8 n.s	2,0 **	1,2 n.s	1,1 n.s	1,0 n.s	0,6 n.s	0,6 n.s
	Afrique subsaharienne	1,4 n.s	1,2 n.s	1,2 n.s	1,9 *	1,8 *	1,9 *	1,0 n.s	0,8 n.s	0,7 n.s
	Asie	0,7 n.s	0,5 *	0,6 *	0,6 n.s	0,5 n.s	0,6 n.s	0,7 n.s	0,6 n.s	0,6 n.s
	Turquie	2,4 ***	1,5 n.s	1,4 n.s	2,2 **	1,4 n.s	1,4 n.s	2,7 ***	1,6 n.s	1,3 n.s
	Portugal	1,9 ***	1,1 n.s	1,1 n.s	2,0 **	1,2 n.s	1,2 n.s	1,7 *	1,0 n.s	0,9 n.s
	Espagne-Italie	1,5 *	1,3 n.s	1,2 n.s	1,7 *	1,4 n.s	1,5 n.s	1,3 n.s	1,1 n.s	1,0 n.s
	Autres pays UE27	0,9 n.s	1,3 n.s	1,3 n.s	0,6 n.s	1,0 n.s	1,1 n.s	1,1 n.s	1,5 n.s	1,4 n.s
	Autres pays	0,7 n.s	0,7 n.s	0,7 n.s	0,7 n.s	0,7 n.s	0,7 n.s	0,7 n.s	0,7 5n.s	0,7 n.s
Catégorie sociale des parents	Indépendants		0,8 n.s	0,9 n.s		1,0 n.s	1,0 n.s		0,7 n.s	0,8 n.s
	Cadres et prof. Intellectuelles sup.		0,4 **	0,4 *		0,5 n.s	0,6 n.s		0,3 **	0,3 *
	Prof. Intermédiaire		0,4 ***	0,4 ***		0,4 **	0,4 **		0,5 *	0,5 n.s
	Ouvriers et employés qualifiés			Réf.		Réf.	Réf.		Réf.	Réf.
	Ouvriers et employés non qualifiés		1,0 n.s	1,0 n.s		1,2 n.s	1,3 n.s		0,8 n.s	0,9 n.s
Diplôme des parents	Aucun diplôme		2,0 ***	1,8 ***		1,5 *	1,4 n.s		2,8 ***	2,4 ***
	CEP-BEPC		0,8 n.s	0,7 n.s		0,7 n.s	0,7 n.s		0,9 n.s	0,9 n.s
	CAP-BEP			Réf.		Réf.	Réf.		Réf.	Réf.
	Baccalauréat		0,8 n.s	0,8 n.s		0,8 n.s	0,9 n.s		0,7 n.s	0,8 n.s
	Supérieur		0,4 ***	0,4 **		0,2 *	0,2 **		0,7 n.s	0,8 n.s
Activité de la mère	A déjà travaillé			Réf.		Réf.	Réf.		Réf.	Réf.
	N'a jamais travaillé		1,0 n.s	1,0 n.s		1,1 n.s	1,1 n.s		0,9 n.s	0,9 n.s
Redoublements précoces	N'a pas redoublé en primaire			Réf.						Réf.
	A redoublé en primaire			2,1 ***			2,1 ***			2,1 ***
Fréquentation établissement hors-secteur	A fréquenté un étab. hors secteur			Réf.			Réf.			Réf.
	A tjs fréquenté un étab. du secteur			0,9 n.s			1,0 n.s			0,8 n.s
Fréquentation du privé	N'a jamais fréquenté le privé			1,4 **			1,0 n.s			2,0 ***
	A fréquenté le privé			Réf.			Réf.			Réf.
Pièce isolée	Ne dispose pas d'une pièce isolée			1,3 **			1,3 n.s			1,4 *
	Dispose d'une pièce isolée			Réf.			Réf.			Réf.
Aide des parents	Oui			Réf.			Réf.			Réf.
	Non			0,9 n.s			0,9 n.s			1,0 n.s

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.

Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans, ayant terminé leurs études.

### III. Les ressorts de l'influence négative de la taille des fratries

La recherche conduite dans le cadre de l'appel à projets de recherche de la CNAF visait à mieux comprendre l'impact de la taille des fratries sur les parcours et devenir scolaires.

Comme le notaient Dominique Merllié et Olivier Monso (2007 :152) : « *c'est nécessairement à travers des médiations sociales, qu'elles soient situées en amont ou en aval de la taille de la fratrie, que peut s'expliquer le lien statistique entre celle-ci et la destinée scolaire* ». Les auteurs envisageaient deux types de médiations sociales :

- le rapport à l'avenir singulier des parents de familles (très) nombreuses.
- les conditions matérielles dans lesquelles sont élevés les enfants,

Concernant le premier point, soulignons qu'un nombre réduit d'enfants peut être soit le fait d'une stratégie parentale (ou maternelle) ou être subi, lié aux circonstances de la vie (décès du père non suivi d'un remariage, problème de fertilité, etc.). Dans le premier cas, limiter le nombre de naissances est clairement liée à un projet éducatif : les parents (ou la mère) font ce choix en vue de se mobiliser pour encourager la scolarité de leurs enfants, avoir les ressources nécessaires pour la soutenir (pouvoir payer les frais inhérents à la scolarité, offrir des conditions matérielles les plus proches possibles des classes moyennes françaises, etc.). Ce projet est motivé par la volonté de concentrer les ressources (financières, éducatives, matérielles) sur un petit nombre d'enfants. La réduction du nombre de leurs enfants peut également être une stratégie d'émancipation des mères qui veulent s'extraire du rôle maternel dans lequel elles ont été cantonnées dans leur propre fratrie ; en particulier quand elles étaient l'aînée. Plus généralement, ce choix révèle une capacité à se projeter et à anticiper l'avenir (Terrail, 1984, 1995). A contrario, on peut supposer que les familles très nombreuses ne disposent pas de cette projection dans l'avenir, ce qui dénote également un autre rapport au monde dans laquelle la croyance religieuse a plus de place<sup>15</sup>.

S'il est difficile de cerner les motivations des parents au sujet du nombre de leurs enfants - les entretiens ayant très peu abordé cette question -, l'analyse aussi bien quantitative que qualitative permet d'envisager les effets de la dimension des familles sur leurs conditions de vie (**section 1**) et sur le rapport qu'elles ont à l'école (**section 2**). Celui-ci a été envisagé dans l'analyse quantitative via l'aide apportée dans les devoirs et les stratégies (recours au privé et aux établissements hors secteur).

---

<sup>15</sup> A propos de la transition démographique dans le monde musulman, Y. Courbage et E. Todd (2007) montrent le passage d'une situation où les couples déclaraient vouloir "autant d'enfants que Dieu leur en donnera" à une situation où la projection dans l'avenir conduit à réduire le nombre des naissances.



### III.1 Des conditions de vie spécifiques

Concernant les personnes de 25 à 34 ans, la question des conditions de vie durant l'enfance et l'adolescence ne peut être développée à partir des données de l'enquête principale, les informations sur les conditions de vie au cours de la scolarité étant très parcellaires. En revanche, les données du questionnaire Jeunes croisées avec celles de l'enquête principale sur le logement et le cadre de vie en 2008 (renseignés par les parents des collégiens et lycéens dont nous étudions les parcours) permettent une telle analyse.

#### ENCADRE 4: Taille des fratries et niveaux scolaires des jeunes (15-24 ans) collégiens et lycéens en 2009

Les enfants d'immigrés de 15-24 ans qui étaient collégiens ou lycéens en 2008 ont en moyenne davantage de frères et sœurs (2,2) que les jeunes de la population majoritaire (1,4), en particulier quand leurs deux parents sont immigrés (2,7) - un peu moins de la moitié des descendants de deux immigrés (43%) avaient trois frères et sœurs ou plus, mais seulement 11,5% des jeunes de la population majoritaire (tableau A)<sup>16</sup>.

Tableau A* : Caractéristiques familiales et individuelles des jeunes selon le lien à la migration				
	Enfants d'immigrés	Dont deux parents immigrés	Dont un parent immigré	Population majoritaire
<b>Nombre moyen de frères et sœurs</b>	2,2	2,7	1,8	1,4
<b>Nombre de frères et sœurs</b>				
Deux frères et sœurs ou moins	69	57	78	89
Trois frères et sœurs ou plus	32	43	22	12
<b>Niveau scolaire le plus élevé atteint</b>				
Collège	19	22	18	13
CAP-BEP	12	13	10	12
Lycée	69	66	72	75
<b>Redoublement(s)</b>	49	51	50	40

Source : Enquête Jeunes-Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.

Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 15 à 24 ans, collégiens ou lycéens au moment de l'enquête.

Note : Questionnaire Jeunes : ne sont pas représentés les jeunes immigrés arrivés avant 7 ans (effectifs trop faibles).

\* Les tableaux tirés de l'analyse des questionnaires Jeunes ont un mode de référencement spécifique.

Compte tenu de la fréquence des redoublements (50%) des enfants d'immigrés comparativement à ceux de la population majoritaire (40%), la disparité des niveaux atteints (les premiers étaient 19% à être au collège contre 13% des seconds) traduit un retard dans la scolarité. Ces moindres performances scolaires sont à lier aux caractéristiques sociales et familiales des enfants d'immigrés (voir tableau B).

Un enfant d'immigré sur quatre était issu d'une famille d'ouvriers et employés non qualifiés contre un peu plus d'un jeune de la population majoritaire sur dix (14%). Parallèlement, il est plus rare que les parents immigrés soient cadres ou assimilés (15%) alors que cela concerne plus d'un ménage sur cinq dans la population majoritaire. L'inactivité maternelle (au sens de l'absence de travail marchand), est bien plus fréquente (12%) dans les familles immigrées que non immigrées (2%).

Les enfants d'immigrés sont plus nombreux que les enfants de la population majoritaire à vivre dans l'agglomération parisienne (35% vs 14%), dans des quartiers classés ZUS (19% vs 3%), que leurs parents considèrent comme étant des quartiers ségrégués (44% des parents immigrés ont déclaré qu'ils vivaient dans des

<sup>16</sup> Le nombre moyen de frères et sœurs est bien moins conséquent chez les 15-24 ans que chez les 25-34 ans. Ces écarts tiennent en partie au mode de recueil de la taille de la fratrie : dans le questionnaire principal, il fait suite à une question sur le nombre total de frères et sœurs (y compris les demi-frères et demi-sœurs) de l'enquêté. Concernant les 15-24 ans, la taille de la fratrie est appréhendée par les informations que le parent apparié a donné sur ses enfants. L'on ne dénombre donc pas de manière systématique les demi-frères et demi-sœurs.

quartiers où plus de la moitié des habitants étaient eux-mêmes immigrés contre 15% des parents de la population majoritaire). Les enfants d'immigrés résident en outre davantage en « cité » que ceux dont les parents ne sont pas immigrés (37% vs 19%) et/ou dans les logements du parc HLM (38% vs 17%). Les familles immigrées sont moins souvent propriétaires de leurs logements, ce qui se comprend au vu des faibles ressources financières dont elles disposent : près d'un quart d'entre elles vivent avec moins de 568 euros mensuels par unité de consommation (vs 2%) tandis que 11% disposaient de plus de 1839 euros mensuels (vs 23%). Autre conséquence de ces ressources limitées : 17% des ménages de la population immigrée vivent à deux personnes ou plus par pièce contre seulement 5% des ménages de la population majoritaire.

Ces données montrent que les familles très nombreuses de la population majoritaire sont fortement polarisées socialement : 37% appartiennent aux catégories sociales supérieures et 41% aux catégories populaires (dont 11% aux milieux non qualifiés). Corrélativement, 43% des parents étaient titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur et 14% avaient un niveau inférieur ou égal au BEPC. Généralement les deux parents sont ou ont été actifs (seules 10% des mères n'avaient jamais travaillé) ; de sorte que 43% de ces grandes familles disposaient de plus de 1270 euros mensuels (par unité de consommation). Près de trois quart d'entre elles vivaient ainsi dans une maison, le plus souvent en étant propriétaires (60%), et pour 18% d'entre elles, le logement peut être considéré comme surpeuplé.

Vivre dans une famille très nombreuse ne recouvre pas du tout les mêmes réalités socio-économiques si l'on est enfant d'immigrés. Ainsi, 77% sont issus des milieux populaires (et 35% d'un ménage d'ouvriers ou employés non qualifiés). Un quart des mères n'ont jamais été actives et plus de la moitié des parents (52%) n'avaient aucun diplôme. Près d'un tiers de ces familles vivent dans les zones urbaines sensibles dans des quartiers ségrégués (56% d'entre elles estimant que plus de la moitié des habitants étaient immigrés)<sup>17</sup>. Résidant très souvent dans des habitations HLM (44%) dans de grands immeubles comportements de nombreux logement, ces familles disposent de peu d'espace puisque pour 36% d'entre elles, la résidence compte plus de deux personnes par pièce. Enfin, 64% vivent avec moins de 875 euros mensuels par unité de consommation.

---

<sup>17</sup> La morphologie des quartiers d'habitats dans lesquels résident ces enfants – et puisque leurs parents contournent moins souvent la carte scolaire que ceux de la population majoritaire (voir infra)- laisse présager que les établissements qu'ils fréquentent sont ceux que les familles des classes moyennes et supérieures évitent. Or des enquêtes monographiques ont mis en avant les difficiles conditions de scolarisation des enfants d'immigrés, dont les parents sont captifs de l'offre scolaire locale (Payet, 1995). D'autres soulignent aussi des orientations plus favorables, du fait d'un niveau plus faible et d'une notation souvent moins exigeante, dans les établissements des zones ségréguées (Duru-Bellat et Mingat, 1997 ; Felouzis, 2003).

**Tableau B : Caractéristiques sociales et conditions de vie des collégiens et lycéens âgés de 15 à 24 ans en 2008, selon le lien à la migration et le nombre de frères et sœurs**

		Population majoritaire	Enfants d'immigrés	Population majoritaire		Enfants d'immigrés		Enfant de deux parents immigrés		Enfant d'un parent immigré	
				≤2frères et sœurs	≥3 frères et sœurs	≤2frères et sœurs	≥3 frères et sœurs	≤2frères et sœurs	≥3 frères et sœurs	≤2frères et sœurs	≥3 frères et sœurs
<b>Caractéristiques sociales</b>											
<b>Activité de la mère</b>	Mère n'ayant jamais travaillé	2	12	1	11	6	25	8	34	4	8
<b>Origine sociale</b>	Indépendant	11	10	11	6	10	11	13	15	6	5
	Cadre, profession intellectuelle supérieure	22	15	20	37	20	5	9	2	30	9
	Profession intermédiaire	26	13	27	16	15	8	14	8	16	8
	Ouvrier, employé qualifié	27	37	27	30	34	42	37	44	30	37
	Ouvrier, employé non qualifié	14	25	15	11	21	35	27	32	19	42
<b>Diplôme des parents</b>	Aucun diplôme	3	18	3	9	9	36	20	46	3	21
	CEP-BEPC	4	12	4	5	10	16	15	21	7	6
	CAP-BEP	39	27	41	30	29	25	27	22	32	33
	Bac	17	16	18	14	16	15	6	7	19	28
	Diplôme du supérieur	37	28	36	43	36	9	32	4	39	12
<b>Conditions de vie</b>											
<b>Taille de la commune de résidence</b>	Commune rurale	24	12	26	16	15	4	6	2	17	8
	Unité urbaine de moins de 20 000 habitants	21	9	21	14	10	7	16	6	7	8
	Unité urbaine de 20 000 à 100 000 habitants	13	18	11	21	15	24	12	29	18	16
	Unité urbaine de 100 000 à 2 millions d'habitants	28	27	27	35	21	42	21	32	21	60
	Agglomération parisienne	14	35	14	15	40	24	45	31	38	8
<b>Zone urbaine sensible</b>	La résidence fait partie d'une ZUS	3	19	3	4	13	31	18	39	10	15
<b>Habitants du quartier</b>	La moitié ou plus sont d'origine immigrée	15	44	16	14	42	56	56	62	34	45
	Moins de la moitié est d'origine immigrée	85	56	85	86	58	44	44	38	66	55
<b>Type de logement</b>	Maison	73	50	73	72	52	48	40	45	58	54
	Appartement dans un immeuble de 2 à 9 logements	8	12	8	10	14	7	15	8	15	5
	Appartement dans un imm.de 10 logements ou plus	19	37	19	18	34	46	45	47	26	42
	Autre	0	1	0	0	34	0	0	0	1	0
<b>Statut d'occupation du logement</b>	Propriétaire	70	52	71	60	54	49	53	41	53	65
	Locataire dans la parc HLM	17	38	16	20	36	44	38	51	38	29
	Locataire dans la parc privé	11	9	10	21	9	7	8	8	8	6
	Autre	3	1	3	0	1	0	1	0	2	0
<b>Nombre moyen de personnes par pièce</b>	< 1 personne	6	3	5	12	4	1	2	1	7	1
	1 personne	90	80	92	70	88	63	90	66	87	61
	2 personnes et plus	5	17	3	18	8	36	8	33	7	39
<b>Revenu du ménage par unité de consommation</b>	Moins de 568 €	2	23	1	6	18	33	21	41	19	23
	De 569 € à 875 €	14	21	12	26	17	31	27	38	9	15
	De 876 € à 1269 €	31	30	31	27	32	25	28	17	35	40
	De 1270 € à 1833 €	31	16	33	19	19	7	16	2	19	17
	De 1834 € à 2380 €	23	11	23	23	14	4	9	1	18	6

Source : Enquête Jeunes-Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.

Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 15 à 24 ans, collégiens ou lycéens au moment de l'enquête.

Note : Questionnaire Jeunes : ne sont pas représentés les jeunes immigrés arrivés avant 7 ans (effectifs trop faibles).

La dimension financière apparaît décisive et se fait ressentir bien avant la période où se décide la poursuite des études supérieures<sup>18</sup> : elle intervient bien en amont en limitant les conditions matérielles dans lesquelles les enfants sont élevés.

Dans les familles immigrées rencontrées, presque tous les interviewés mentionnent que lorsqu'ils étaient enfants ils ont dû partager leur chambre avec au moins un frère ou une sœur, parfois deux et quelques fois plus.

Dans le cas de Chafika qui a grandi dans un F2 avec ses trois frères et sœurs [elle a quatre frères mais le petit dernier est né quand elle avait 19 ans], la chambre est réservée aux parents et Chafika partage le salon avec ses frères « en grandissant bah y avait plus d'intimité, quoi, fallait tout le temps faire attention, on avait des codes entre nous (...) il fallait faire attention aussi parce que j'ai une maman maniaque. Fallait pas déborder ». Elle raconte que lorsqu'elle a redoublé au collège, ses parents ont été « très fâchés (...) Bah mon père m'a fait bosser hein. Il m'achetait des passeports là, les livres de révision. Il m'achetait tous les bouquins, super dictionnaires, Bescherelle et tout. Il avait acheté un bureau (...) j'avais le droit à un bureau avec une petite lampe mais oh il a tellement bougé ce bureau à chaque fois que je regarde les photos [il est à une place différente] » (**Chafika, 16-F-32-Maroc, 1<sup>ère</sup> d'une fratrie de 5 enfants**).

Les cas où les enquêtés ont déclaré avoir grandi dans des logements dans lesquels chaque enfant avait sa propre chambre sont très rares et concernent, le plus souvent, les petites fratries. Une des conséquences est que les jeunes disposent rarement au sein du logement d'un bureau, ou d'un espace tranquille pour s'isoler le temps des devoirs (tableau 19) : 86% des enfants de la population majoritaire disposent d'une pièce isolée, mais seulement 68% des enfants d'immigrés, avec des variations selon lien à la migration (61% des enfants migrants et 85% des enfants de couple mixte) selon les pays d'origine des parents (63% des enfants dont les parents sont venus d'Afrique subsaharienne et de Turquie mais 78% de ceux dont les parents sont venus du Portugal) et selon la taille des fratries. Or, le surpeuplement du logement est un facteur à part entière de difficultés scolaires : à revenu et diplôme des parents donnés, les adolescents vivant dans un logement où les enfants sont au moins deux par chambre souffrent nettement plus souvent de retard scolaire que les autres enfants (Goux et Maurin, 2002).

---

<sup>18</sup> Nous verrons plus loin, sur cet aspect particulier, les effets du manque de ressources financières.

Tableau 19 : Disposer d'une pièce ou d'un lieu isolé pour faire ses devoirs en fonction...										
...du lien à la migration	Immigrés arrivés avant 7 ans		Deux parents immigrés		Un parent immigré		Ensemble des enfants d'immigrés		Population majoritaire	
	61		68		85		74		86	
... de l'origine des parents	Population majoritaire	Algérie	Maroc-Tunisie	Afrique subsaharienne	Asie du Sud-Est	Turquie	Portugal	Espagne-Italie	Autres pays UE27	Autres pays
	86	67	66	63	70	63	78	86	88	77
...du lien à la migration et de la taille des fratries	Population majoritaire					Enfants d'immigrés				
	Deux frères et sœur ou moins		Trois frères et sœurs ou plus			Deux frères et sœur ou moins		Trois frères et sœurs ou plus		
	89		76			85		64		
Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008. Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.										

La sur-occupation du logement peut également conduire à l'extériorisation du temps libre afin de réduire le poids de cette situation avec toutes les conséquences prévisibles en termes de perte d'emprise éducative pour les parents (Mohammed, 2007). Cela concerne surtout les garçons moins contrôlés sur leurs sorties que les filles. Plus fréquemment à l'extérieur, à « traîner » avec les copains dans le quartier, ils sont aussi plus soumis au risque de pratiques délinquantes que leurs sœurs.

Au-delà des aspects matériels qui ont pu nuire aux conditions de réalisation du travail scolaire, la faiblesse des ressources économiques des parents, en particulier dans les familles (très) nombreuses, est de nature à influencer les choix scolaires des enfants au moment des orientations. Ces jeunes ont été contraints de faire des choix d'« études réalistes », celles qu'ils pensaient être certains de réussir, dont ils pouvaient espérer être diplômés. Conscients des difficultés matérielles de leurs parents, ils sont pressés de ne plus être une charge (ou un souci) pour leurs parents. L'idée de les soulager en obtenant leur indépendance financière est présente dans quasiment tous les entretiens, elle explique aussi que beaucoup ont commencé par avoir des petits boulots réguliers dès le lycée (afin de disposer d'argent de poche, s'acheter leurs livres, s'offrir des vacances, etc.), parfois au détriment de leur travail scolaire. L'enjeu n'est donc pas uniquement financier (les études peuvent être financées par des bourses), il est d'acquérir un diplôme qui soit obtenu dans un temps relativement court.

Pour ces raisons, les filières universitaires paraissent souvent inadaptées, de même que la filière « grande école » qui, outre le risque plus élevé d'échec<sup>19</sup>, implique elle aussi un grand nombre d'années d'étude et retarde l'entrée sur le marché du travail. Dans ces conditions, les filières d'excellence restent réservées à une « élite », celle qui a été formatée et encouragée à se préparer pour cette épreuve et qui dispose en outre des ressources pour rebondir en cas d'échec (pour faire face, en cas de redoublement, à la suspension de la bourse, pour payer les frais annexes, etc.).

Tout au long de l'entretien, Celik insistera sur les différences perceptibles entre enfants selon les milieux sociaux (habits de marque, activités sportives, choix scolaires, etc.). En fin de seconde, il choisit la 1<sup>ère</sup> ES contre l'avis de ses enseignants et du directeur qui lui, le voyant bien devenir ingénieur, lui proposent une 1<sup>ère</sup> S « [mais] je voulais quelque chose plus à ma portée, du coup 1<sup>ère</sup> S, je n'ai pas voulu y aller ». Il n'obtient pas de mention au baccalauréat et suit les conseils d'une enseignante qui lui déconseille de faire la filière sciences économiques à la fac. Il s'inscrit alors en droit avec la vague idée de faire sciences-po (concours qu'il ne passera jamais). Il a beaucoup de difficultés à suivre et passe son DEUG en 4 ans. Il poursuit en licence, puis en maîtrise et enfin en DEA, mais « par défaut », parce qu'il voulait surtout faire l'IPAG (mais n'a pu faute d'avoir la nationalité française). Peu intéressé par la formation, il l'écourte et part rejoindre sa compagne qui vit dans une autre ville de province, dans le but de chercher du travail. Dans un autre milieu, Celik aurait probablement fait une « prépa » puis une grande école. Mais il n'a pas été poussé dans ce sens, ne disposait pas de l'information, et n'a saisi les enjeux de la hiérarchisation scolaire que bien plus tard, une fois en emploi (**Celik, 25-H-37-Turquie, 1<sup>er</sup> d'une fratrie de 4 enfants, parcours persévérant**).

### III.2 Nombre de frères et sœurs et l'implication des parents dans la scolarité

L'implication parentale dans la scolarité, est-elle de même intensité dans les familles nombreuses et les autres ?

Les indicateurs d'implication dans la scolarité dont nous disposons sont :

- l'aide apportée par le père et par la mère pour faire les devoirs

---

<sup>19</sup> Quand un certain niveau d'études est atteint, on peut toutefois légitimement se demander si c'est vraiment le risque d'échec ou une intériorisation que ce n'est pas pour eux, comme ont tendance à le faire les filles en comparaison aux garçons et les enfants du milieu populaire en comparaison à ceux du milieu favorisé.

- le fait d'avoir fréquenté le privé ou un établissement hors-secteur dans le primaire ou le secondaire qui sont deux indicateurs des stratégies éducatives des parents (Ballion, 1991 ; Van-Zanten, 2009).

Précisons que les questions portaient sur l'ensemble de la scolarité primaire et secondaire et qu'en conséquence, elles tiennent pour constantes des pratiques qui, en réalité, ont pu fortement varier aux différentes étapes du parcours scolaire des enquêtés (et en fonction aussi des expériences scolaires de leurs frères et sœurs).

**Tableau 20: Indicateurs de mobilisation/implication des parents selon le lien à la migration des jeunes**

	Immigrés arrivés avant 7 ans	Deux parents immigrés	Un parent immigré	Ensemble des enfants d'immigrés	Population majoritaire
Aide du père	21	21	39	28	43
Aide de la mère	22	29	65	42	73
Fréquentation du privé	16	19	31	23	39
Fréquentation d'un établissement hors secteur	21	19	26	22	29

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
 Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.

Les parents immigrés aident moins souvent leurs enfants dans leurs devoirs que les parents de la population majoritaire (tableau 20). Moins de 30% des enfants d'immigrés déclarent avoir été soutenus par leur père dans cette tâche contre 43% des individus de la population majoritaire. L'aide des mères est bien plus conséquente que celle des pères – elles « persévèrent » comme l'écrivait François Héran (1994) – mais de nouveau bien plus faible dans les familles immigrées (42%) que dans les familles du groupe majoritaire (73%). Si, sur ces deux dimensions, les familles dans lesquelles les deux parents sont immigrés se distinguent nettement des familles du groupe majoritaire, les familles mixtes ont revanche des comportements comparables.

On peut lire, dans ces disparités, les difficultés liées au niveau d'éducation des parents immigrés. Les écarts entre aspirations et implications effectives dans les familles populaires – auxquelles appartiennent les familles immigrées- ont été particulièrement décrits par Daniel Thin (2009 : 71-72). Rappelant l'injonction faite aux parents de participer à la scolarité de leurs enfants, notamment via le suivi des activités scolaires et l'appui aux devoirs, il a montré que « ces différentes tâches étaient loin de relever de l'évidence pour les parents les moins familiers de l'univers scolaire ». Ces demandes, telles la lecture des mots sur les carnets, des annonces de réunion, du travail à effectuer le soir à la maison, etc. sont quotidiennement émises par les enseignants. Mais « pour une partie des parents, la méconnaissance ou l'absence de maîtrise des savoirs et des méthodes scolaires, mais aussi le sentiment

*d'incompétence et d'illégitimité en la matière, conduisent à une absence de participation au travail scolaire à la maison. Outre les difficultés à comprendre les consignes et les attentes professorales, la peur de nuire à leur enfant (...) ou encore celle d'être disqualifié par celui-ci (...) interdisent toute implication régulière dans les devoirs ».*

Tableau 21: Indicateurs de mobilisation/implication des parents selon le pays d'origine										
	Population majoritaire	Algérie	Maroc-Tunisie	Afrique subsaharienne	Asie du Sud-Est	Turquie	Portugal	Espagne-Italie	Autres pays UE27	Autres pays
Aide du père	43	21	26	26	34	8	23	34	51	36
Aide de la mère	73	32	32	45	39	6	38	64	67	48
Fréquentation du privé	39	18	19	19	26	10	23	28	34	36
Fréquentation d'un établissement hors secteur	29	19	23	23	23	10	21	22	26	31

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.

Le rapport à l'école des familles immigrées est variable selon les pays dont elles sont issues (tableau 21). L'aide des parents apparaît très faible dans les familles turques comparativement à tous les autres groupes d'origine. Mais comme nous l'avons souligné précédemment, dans ces familles, 83% des mères et 75% des pères sont non diplômés ; 60% des mères n'avaient jamais exercé d'activité salariée et un grand nombre de ces ménages appartiennent aux fractions les plus précarisées des milieux populaires. Ces caractéristiques sociales contribuent à une faible familiarisation avec l'univers scolaire. En outre, la barrière de la langue est très certainement un facteur accentuant encore cette « distance » entre l'univers scolaire et l'univers familial. Si les familles de l'immigration algérienne ont des caractéristiques sociales analogues à celles des familles turques, elles s'en distinguent par le fait que le français a longtemps été la langue officielle dans leur pays. Une majorité d'entre elles avaient un bon voire un très bon niveau de français à leur arrivée en France (Condon et Régnard, 2010). Il en va de même des immigrés venus des autres pays anciennement sous administration coloniale française.

Les pères venus du Maghreb, et des autres pays d'Afrique ou encore du Portugal ont apporté une aide au travail scolaire dans des proportions relativement comparables (25% environ). Cependant, probablement du fait de leurs niveaux de diplôme (très polarisés certes mais en moyenne plus élevés que ceux des mères maghrébines et portugaises), les mères subsahariennes sont plus nombreuses à soutenir leurs enfants dans les tâches parascolaires. Enfin, il faut signaler que, dans les familles d'Asie du Sud-Est, la contribution est équitablement répartie entre les deux parents.



Les parents immigrés ont généralement une connaissance modérée du système scolaire et de son fonctionnement. Ils seraient dès lors davantage captifs de l'offre scolaire locale (Brinbaum et Kieffer, 2009). Effectivement, les familles immigrées, comme plus généralement les familles populaires (Van Zanten, 2001), déjouent rarement la carte scolaire et acceptent l'établissement proposé : tous milieux sociaux confondus, les parents de la population majoritaire étaient près de 30% à avoir inscrit leurs enfants dans un établissement hors secteur contre un peu moins de 20% des familles dont les deux parents sont immigrés. Ces familles ont également moins souvent recours à l'enseignement privé (19%) que leurs homologues non immigrés (39%) ou mixtes (31%).

Se démarquent les familles du Sud-Est asiatique : plus d'un quart d'entre elles (26%) avaient eu recours au privé et 23% à un établissement hors secteur. Ces niveaux restent faibles comparativement au groupe majoritaire, mais bien plus élevés que dans les autres courants migratoires (par exemple ces stratégies n'avaient concerné qu'une famille algérienne sur cinq).

Tableau 22: Indicateurs de mobilisation/implication des parents selon le lien à la migration et le nombre de frères et sœurs				
	Population majoritaire		Enfants d'immigrés	
	Deux frères et sœur ou moins	Trois frères et sœurs ou plus	Deux frères et sœur ou moins	Trois frères et sœurs ou plus
Aide du père	47	32	34	22
Aide de la mère	76	62	56	29
Pièce isolée	89	76	85	64
Fréquentation du privé	41	33	29	18
Fréquentation ét. hors secteur	30	27	24	20

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
 Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.

Sous le rapport de l'implication des parents dans la scolarité, appartenir à une famille nombreuse semble plus pénalisant pour les enfants de familles immigrées (tableau 22) : les indicateurs de mobilisation parentale sont bien plus faibles dans les familles immigrées comptant de nombreux enfants que dans celles de la population majoritaire de même dimension.

Toutes choses étant égales par ailleurs, le nombre de frères et sœurs joue négativement sur l'aide scolaire apportée par les parents (en particulier par la mère) (*Modèles IV*). A taille de la fratrie, milieu social et diplômes des parents donnés, l'origine migratoire reste en soi un facteur explicatif du peu d'aide apportée par les parents (père et mère).

L'aide apportée par les parents, tout autant que les stratégies mises en œuvre, apparaît fortement différenciée selon les milieux sociaux d'origine. Le sexe des enfants en revanche ne

semble pas fonder pas de différences significatives dans les pratiques d'aide au travail scolaire des familles (immigrées ou non).

Les mères inactives sont par ailleurs deux fois moins nombreuses à aider leurs enfants que celles actives ou l'ayant été (toutes choses étant égales par ailleurs). Ce résultat semble, à première vue, contraster avec ceux de Marie Gouyon (2004) qui a montré que les mères inactives consacraient davantage de temps à aider leurs enfants que les actives, en particulier quand elles étaient peu diplômées. En réalité fréquence et intensité de l'aide ne se confondent pas. De plus, l'indicateur dont nous disposons est un indicateur moyen portant sur l'ensemble de la scolarité. Or l'aide aux devoirs a d'autant plus de chances de se poursuivre tard dans la scolarité que les parents (les mères) ont eux-mêmes suivi des études. En particulier les mères peu diplômées investissent surtout la scolarité primaire ; au-delà, elles se sentent dépassées et incompetentes (Gouyon, 2004). Ceci expliquerait que les mères inactives (pour la plupart d'entre elles peu diplômées, en particulier dans les familles immigrées) aient « en moyenne » c'est-à-dire sur l'ensemble des scolarités primaire et secondaire, moins souvent aidé leurs enfants que les actives (plus diplômées).

<i>Modèles IV sur la mobilisation/implication des parents</i>				
	Aide du père		Aide de la mère	
	OR	Sign.	OR	Sign.
2 frères et sœurs ou moins	réf		réf	
3 frères et sœurs ou plus	0,8	***	0,6	***
Homme	Réf		Réf	
Femme	1,1	ns	1,0	ns
Population majoritaire	Réf		Réf	
Algérie	0,6	***	0,5	***
Maroc-Tunisie	0,8	ns	0,5	***
Afrique subsaharienne	0,6	***	0,5	***
Asie du Sud-Est	0,8	ns	0,4	***
Turquie	0,3	***	0,1	***
Portugal	0,5	***	0,4	***
Espagne-Italie	0,7	***	0,8	***
Autres pays UE27	0,8	ns	0,5	***
Autres pays	0,7	***	0,4	***
Indépendant	0,7	***	1,0	ns
Cadre	1,6	***	1,3	ns
Prof. Intermédiaire	1,2	*	1,3	*
Employé et ouvrier qualifiés	Réf		Réf	
Employé et ouvrier non qualifiés	0,7	***	0,8	**
Aucun diplôme	0,4	***	0,4	***
Cep-BEPC	0,7	***	0,9	ns
CAP-BEP	Réf		Réf	
Baccalauréat	1,2	ns	1,2	ns
Supérieur	1,8	***	2,0	***
A déjà travaillé	Réf		Réf	
N'a jamais travaillé	1,1	ns	0,5	***

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.

## IV. Les ressources « compensatoires » des grandes familles immigrées

Nos résultats rejoignent ceux d'autres études qui ont montré que la dimension de la famille influence le destin scolaire de la descendance en désavantageant les enfants de familles nombreuses. Le fait d'appartenir à une famille nombreuse constitue un désavantage structurel dans le déroulement de la scolarité. Reste que, malgré la faiblesse des ressources de leurs parents, le désavantage apparaît moindre pour les enfants d'immigrés que pour les enfants de la population majoritaire. Cette dernière section entend apporter, grâce aux entretiens qualitatifs, quelques éclairages sur cette situation.

Les familles immigrées de milieux populaires – celles en particulier venues du Maghreb (Caille et O'Prey, 2002 ; Brinbaum et Kieffer, 2005) – expriment de fortes ambitions scolaires pour leurs enfants; plus fortes que celles des parents non-immigrés issus de mêmes milieux sociaux. L'on sait que ces aspirations sont fortement liées aux histoires migratoires (Santelli, 2001). Ces dernières dont l'objet de la **première section** et permettent de rappeler que les familles qui, a priori se ressemblent par leurs caractéristiques objectives sont en réalité très hétérogènes. Aussi on ne peut, pour comprendre les rapports que les familles migrantes entretiennent avec l'école se limiter à l'espace-temps du pays d'installation. D'autre part, l'aide scolaire des parents – du moins telle qu'appréhendée dans les grandes enquêtes quantitatives – est plus faible, à milieux sociaux comparables, dans la population immigrée que dans la population majoritaire (Caille et O'Prey, 2012). Mais les entretiens ont mis au jour différentes pratiques volontaristes des familles immigrées qui n'avaient pas été captées dans l'analyse statistique (**section 2**). Enfin, les entretiens révèlent que, dans un contexte migratoire qui rend les parents souvent peu familiers du fonctionnement du système scolaire français, l'entraide entre frères et sœurs peut fonctionner comme une ressource compensatoire (**section 3**).

### IV.1 De fortes aspirations scolaires en lien avec l'histoire familiale

Les fortes aspirations des familles immigrées ont été largement renseignées (Caille et O'Prey, 2002 ; Brinbaum et Kieffer, 2005) ; de même que leurs liens avec l'histoire migratoire des parents (Santelli, 2001). Nous souhaitons ici en rappeler quelques éléments structurants. En effet, ces éléments– qui ne sont pas propres aux familles (très) nombreuses mais qui distinguent fortement les familles immigrées de milieux populaires des familles non

immigrées de mêmes milieux sociaux - sont à envisager « comme des principes orientant les stratégies éducatives des parents et, par conséquent, les types de mobilisation mis en œuvre au sein de la famille » (Zeroulou, 1985).

Parmi les facteurs décisifs, certains prennent naissance dès le pays d'origine (caractéristiques sociales antérieures à l'émigration et conditions d'émigration), d'autres sont liés aux conditions de l'installation dans le pays d'arrivée (période d'arrivée ; nature du projet migratoire et singulièrement, place et rôle des enfants dans ce projet). En outre, il apparaît nécessaire de distinguer dans l'explication des trajectoires individuelles les effets généalogiques des effets parentaux (De Singly et Thélot, 1986). En effet, les lignées paternelles et maternelles n'ont pas toujours les mêmes caractéristiques ce qui peut induire un rapport à l'école distinct chez les deux parents.

Tout d'abord, le fait d'appartenir à une minorité ethnique ou religieuse peut être une incitation supplémentaire à émigrer pour échapper aux persécutions (c'est notamment le cas des Chrétiens ou des Kurdes en Turquie). L'engagement politique des parents (généralement des pères) signale également un ensemble de ressources à leur disposition, qui s'avèreront particulièrement utiles dans le contexte (post-)migratoire. Les enfants vont puiser dans l'histoire familiale les éléments propices à leur développement. Découvrir que son père est féru de littérature peut être une incitation supplémentaire à s'engager dans la lecture ; attitude qui demeure fortement valorisée dans le système éducatif français.

Le père de Boran est issu « d'un milieu qui a de l'instruction », le grand-père paternel était fonctionnaire de l'Etat civil en Turquie, il savait lire et écrire. Le père avait débuté des études au lycée mais qu'il a interrompues en raison de son engagement politique pour la cause kurde. Se sentant menacé à la suite de la mort d'un ami, le père décide d'émigrer, il obtiendra le statut de réfugié politique dans les années 1980. Son fils n'aura connaissance de son engagement dans des activités militantes et de sa passion pour la littérature que bien plus tard (il est décédé quand Boran avait 6 ans en 1988, il travaillait comme ouvrier dans un atelier de confection). Mais cela fut déterminant dans son parcours : « mon père a disparu trop tôt pour m'inciter à faire des études mais quand je me suis intéressé à lui (...) ça a eu un impact énorme (...) je me suis construit mon père [il s'en est fait une image à partir de ce qu'il a appris de lui] mais cela m'a beaucoup aidé (...) je me suis intéressé du coup à la politique, à mes origines, à l'histoire. » Cet intérêt a débuté lors du collège à travers le goût de la lecture qu'il a eu en découvrant ce que son père lisait. Il est ainsi passé d'une situation de « cancre » sans aucune motivation scolaire, à un intérêt pour l'école grâce à la littérature « j'ai commencé à prendre du plaisir à lire toutes ces choses et puis ma découverte de la littérature, de la lecture en général a contribué à ma prise de conscience » (**Boran, 12-H-28-Kurde, 1<sup>er</sup> d'une fratrie de 3 enfants**).

Avoir été scolarisé ou non, savoir lire et écrire, avoir suivi le cycle primaire ou plus, parler la langue française ou non, constituent autant de clivages importants entre les familles. Selon la situation des parents, variable parfois entre le père et la mère, les implications seront décisives à la fois sur la capacité à aider les enfants durant la scolarité initiale et lors des orientations scolaires. Si les parents demeurent globalement très peu diplômés, maîtriser un tant soit peu la langue française ou les rouages de l'institution scolaire est un élément de distinction important.

« Ma mère a eu un rôle essentiel dans notre scolarité, elle a fait des études [elle a obtenu le bac en Tunisie en langue française] mais [elle a été] aussi sûrement un peu frustrée de ne pas avoir fait plus, donc elle a toujours voulu le meilleur pour nous (...) elle nous a beaucoup poussés pour réussir (...) elle était très présente pour suivre les devoirs, apprendre les leçons (...) elle nous incitait enfin comme le système tunisien est à peu près équivalent au système scolaire français, donc de ce côté-là elle était déjà informée et puis elle ne loupait pas une occasion pour aller voir les profs, discuter avec eux, elle allait à toutes les réunions d'école (...) elle a fait des pieds et des mains pour que je sois dans un bon collège, assez huppé et éviter le collège du quartier qui n'était pas super bien côté (...) elle a été voir la directrice du collège en question pour lui vendre mon dossier [et notamment le fait qu'Abiba pratiquait le piano] » (**Abiba, 02-F-29-Tunisie, 3<sup>ème</sup> d'une fratrie de 3 enfants**).

Etre francophone – avant même l'émigration – est assimilé à ce titre à une forme de notabilité car donnant accès à certaines ressources économiques et symboliques. D'autres situations confèrent ce statut de notabilité (le fait d'occuper certaines fonctions administrative et/ou religieuse, de disposer d'un patrimoine, etc.) qui, une fois les parents immigrés, va faciliter leurs démarches dans la société d'installation.

Arrivée en 1974 en France pour rejoindre son mari, la mère de Abdou a été au foyer jusqu'à la naissance de son 8<sup>ème</sup> et dernier enfant (en 1995). Les loyers des maisons qu'elle possède et loue à Dakar et à Thiès, ont permis que « nous les enfants, on ne manque de rien, (...) que voila quand on allait à l'école, qu'on puisse disons pas trop nous différencier sur notre tenue vestimentaire [par rapport aux autres enfants du village, assez cossu] ». Les enfants ont pu voyager, faire du ski, et pratiquer un sport régulièrement (danse, judo, tennis), malgré les faibles revenus du père, ouvrier non qualifié dans une fromagerie de la région (**Abdou, 20-F-27-Sénégal, 6<sup>ème</sup> d'une fratrie de 8 enfants**).

Le père de Bekir est venu de Turquie en 1973 et a « été placé » aux chantiers de l'Atlantique « pour faire la peinture sur les bateaux ». Mais très rapidement, il se met à son compte (entreprise de bâtiment) et la famille emménage dans une maison spacieuse louée pendant une dizaine d'années et rachetée en 1996. Le père est connu et respecté à la fois en Turquie et en France ce qui a facilité la création

de son entreprise et plus encore sa capacité à la faire perdurer : « mon père euh il a fait beaucoup pour la communauté turque ici, et enfin la tombe de mon père en Turquie c'est (...) je sais qu'il y a beaucoup d'amis turcs ici qui quand ils vont en Turquie même si ils sont à 300 km ils vont aller au moins jusque-là au moins voir la tombe quoi, et euh, on est pas une très grande famille mais dans le village il y a cinq ou six familles importantes dont celle de mon grand-père, de mon père donc » (**Bekir, 7-H-29-Turquie, 3<sup>ème</sup> d'une fratrie de 3 enfants**).

Connaître une situation atypique (comme le fait d'être orphelin ou adopté) ou occuper une place particulière dans la fratrie (pour les pères, le fait d'être l'aîné leur donne la responsabilité de s'occuper de leurs plus jeunes frères et sœurs) peut avoir motivé l'émigration. Cette expérience, assimilée à une épreuve, a généralement décuplé certaines qualités, notamment l'adversité, le courage et le sens de l'effort. Cet ensemble de valeurs et d'attitudes ont pu être transmises, elles sont alors autant de ressources convertissables dans le domaine scolaire.

Le père d'Hayet est le seul de sa fratrie (benjamin de dix enfants) à avoir rejoint son père, venu en France pendant la guerre d'Algérie. Le grand-père paternel souhaitait que son dernier fils puisse faire des études. « Mon grand-père travaillait à l'usine et il devait connaître une femme qui, je pense, était son amie. Elle s'est occupée de mon père [arrivé en France vers 7-8 ans]. Elle a élevé mon père, en fait. Et, nous, on la considérait comme notre grand-mère (...) Elle l'a pris en charge. Et donc, il l'a prise pour sa mère, quoi il est ultra reconnaissant de tout ce qu'a fait ma grand-mère enfin ma grand-mère, entre guillemets, hein. C'était surtout, ma grand-mère avait des amies ou des cousines, je sais pas, qui étaient dans l'enseignement et qui se sont énormément occupées de mon père pour lui faire rattraper son retard en français... Ben euh... du coup il a suivi une scolarité normale, le bac euh... la fac et euh... Ben, là, il est prof, encore. Il est prof de science éco en BTS ». Le père d'Hayet a été très exigeant à l'égard de la scolarité de ses enfants : « Ah, ben, moi, je sais que quand j'ai passé le bac et tout, il voulait que je fasse l'ENA et tout ça (...) Le soir tout ça, on racontait notre journée. Mais il fallait pas qu'on ait eu une mauvaise note, disons. [Sinon] il disait : « ma pauvre fille, qu'est-ce que tu vas devenir ? Moi, je te rappelle que je suis arrivé en France avec une mère [adoptive] plus ou moins... mon père disait qu'elle était un peu analphabète, mais « tu te rends compte ? Moi, je m'en suis sorti ! ». C'était plutôt mon père qui me poussait quand même, plus que ma mère. Ma mère était plus cool. Mais mon père avait de grandes ambitions pour nous, et il a quand même été un peu déçu ! » (**Hayet, 33-F-38-Algérie-Suisse, 1<sup>ère</sup> d'une fratrie de 2 enfants**).

Les conditions subies dans le pays d'origine peuvent être à l'origine d'un projet d'émancipation ; comme celui de mères qui ont voulu échapper à l'organisation patriarcale de leur famille (ou qui régissent plus largement leur société d'origine). L'émigration leur offre cette

possibilité. C'est ainsi que certaines ont accepté la proposition de mariage arrangé qui leur était faite à la condition qu'elles émigrent avec leur mari.

Le père et le grand-père maternel de Nadir sont cousins, ce dernier propose au premier sa fille aînée en mariage. La mère accepte en posant comme condition le départ pour la France : « c'était un projet d'émancipation, un projet éventuellement de réussite sociale, de réussite économique et puis d'éducation pour ses enfants (...) cela a été un déclencheur fort parce qu'elle a beaucoup souffert dans sa famille (...) la femme de son père apparemment était une vraie marâtre et ses frères et sœurs ont été trop durs avec elle, elle a dû un peu trop s'occuper... elle a été la domestique de sa belle-mère [elle a perdu sa mère quand elle était très jeune], cela a été un grand manque, je pense qu'elle avait un vrai besoin de réussite personnelle, d'émancipation personnelle (...) elle a vu un avenir potentiellement radieux ailleurs qu'en Tunisie » (**Nadir, 54-H-42-Tunisie, 1<sup>er</sup> d'une fratrie de 6 enfants**).

Les mères, a fortiori les aînées de fratrie, qui ont eu en charge de nombreux frères et sœurs, celles qui ont été scolarisées, mais trop peu de temps, ou celles frustrées de ne pas l'avoir été, ont développé l'espoir qu'il en irait différemment pour leurs filles. Si l'immigration les a émancipées, le mariage a pu limiter leur autonomie. Elles ont alors reporté leur ambition sur leurs enfants, en particulier leurs filles.

Nous avons vu précédemment, dans l'exemple d'Abiba, comment sa mère a favorisé sa scolarité. Diplômée du baccalauréat, elle voulait obtenir une équivalence et poursuivre des études pour devenir infirmière en France. Cela n'a pas été possible et elle a dû renoncer à ses ambitions, d'autant que deux de ses enfants (ses deux filles) étaient non voyantes depuis leur naissance. Bien plus tard, elle reprendra des études en cours du soir. Soutenant et encourageant énormément la scolarité de sa première fille, cette dernière obtient un DEA de Droit, mais échoue à l'école de la magistrature. Elle est pour l'heure greffière, mais tentera une dernière fois d'obtenir le concours en interne, le fils a obtenu quant à lui un DESS en chimie et Abiba a réussi une école de commerce. Tous trois ont obtenu un bac S « ma mère a dû pousser dans ce sens comme étant une voie royale pour accéder à ce qu'on veut plus tard » (**Abiba, 02-F-29-Tunisie, 3<sup>ème</sup> d'une fratrie de 3 enfants**).

Parmi les stratégies utilisées, elles choisissent de limiter le nombre de leurs enfants, d'encourager très fortement leur scolarité et d'élever leurs filles d'une manière plus libre, moins soumise aux contraintes domestiques et de favoriser certaines de leurs pratiques ; parfois contre la volonté du père (autoriser certaines sorties, les inscrire à des activités parascolaires, accepter qu'elles poursuivent des études supérieures en prenant une chambre

dans une résidence universitaire, etc.). De la sorte, elles acceptent d'être la génération sacrifiée dans l'espoir que leurs filles soient émancipées.

Lors de l'entretien mené avec Rachida, sa mère était présente. Cette dernière précise:

« Cela n'a pas été un choix de ma part [de ne pas avoir d'activité salariée], ça a été plutôt imposé [par son mari] (...) j'ai vu comment ma maman a vécu, comment j'ai vécu aussi, c'est ça qui influence (...) on ne reproduit pas les mauvais schémas (...) le fait que j'ai été obligée d'arrêter [mes études] je n'ai pas voulu reproduire la même chose avec mes filles, mes filles, je voulais qu'elles aillent à l'école et que si elles, elles pouvaient réussir, elles puissent réussir le plus haut (...) je me suis beaucoup battue pour que Farida puisse partir aux Etats-Unis, ça a été un problème, rien n'a été facile, tout a été un long combat. Ne serait-ce pour que l'aînée puisse passer le permis de conduire (...) le permis, c'est la liberté » (**Rachida, 46-F-32-Algérie, 1<sup>ère</sup> d'une fratrie de 5 enfants**).

Les pères, quant à eux, réalisent dans l'émigration leur projet d'ascension sociale. Emigrer doit permettre à la fois d'obtenir un emploi, un salaire décent pour élever ses enfants, leur offrir de bonnes conditions de scolarité et s'élever socialement. Dans cette perspective, plusieurs pères ont suivi des formations à leur arrivée en France. Cette situation atypique, la grande majorité n'ayant pas connu de promotion professionnelle, a constitué un modèle qui s'est avéré décisif dans l'éducation des enfants.

« Mes deux parents sont sortis de l'école sans vraie qualification, mon père a fait des formations par la suite [son père obtient une formation d'électricien peu de temps après son arrivée en France] (...) il a été ouvrier dans le secteur du bâtiment et puis il a rapidement évolué, il est passé après chef d'équipe puis ingénieur technico-commercial et aujourd'hui il est directeur commercial de la région (...) c'étaient des formations continues payées par l'employeur, on va dire qu'il a quasiment tout appris sur le terrain (...) il n'a jamais vraiment eu de projets pour nous, il nous a toujours laissés faire nos propres projets, toujours en nous inculquant ce côté ambitieux et de réussite, de se surpasser pour monter le plus haut possible quelque part, oui, ça c'est quelque chose qu'il nous a transmis, aussi bien à ma sœur, à mon frère qu'à moi » (**Salima, 51-F-28-Maroc-France, 2<sup>ème</sup> d'une fratrie de 3 enfants**).

Pour les deux parents, le fait d'avoir subi comme une injustice l'absence d'éducation, est souvent un puissant facteur pour souhaiter la réussite scolaire de leurs enfants. Malgré la déception née de l'absence de (ou très faible) promotion des pères, les parents parviennent à reporter sur les enfants leurs espoirs. Dans cette perspective, une bonne scolarisation leur donnera plus de chances. Zahia Zeroulou (1985 : 111), qui a distingué deux profils de famille



selon leur attitude à l'égard du projet migratoire<sup>20</sup>, observe que, dans le premier profil : « *les familles considèrent les études comme un investissement dans la mesure où les diplômes acquis permettront aux enfants de se constituer un capital économique. La scolarisation devient un enjeu important* ».

#### IV.2 Des pratiques volontaristes mal captées dans l'analyse quantitative

L'analyse quantitative a montré que les familles immigrées – et particulièrement celles comptant de nombreux enfants – étaient peu mobilisées sur l'aide aux devoirs. Malgré tout, les parents immigrés ont des aspirations scolaires ambitieuses pour leurs enfants et ils affichent une très forte confiance en l'institution scolaire (Tiberj et Simon, 2010). Aussi, faut-il envisager que les données quantitatives ne suffisent pas à rendre compte du travail d'éducation mené par ces familles auprès de leurs enfants. Cette hypothèse est en partie validée par les analyses du questionnaire Jeunes (voir encadré 5)<sup>21</sup>.

#### ENCADRE 5 : Les mobilisations scolaires des parents des jeunes collégiens et lycéens en 2008

Le questionnaire « jeunes » permet de porter un autre regard sur les mobilisations scolaires des parents. En effet il comportait, outre l'aide apportée par le père et la mère pour faire les devoirs, des indicateurs sur les difficultés pour suivre les devoirs, les discussions entre parents et enfants sur la vie scolaire de ces derniers, les initiatives des parents pour rencontrer les enseignants, enfin le recours à des cours de soutien scolaire. Ces données peuvent être mises en lien avec la taille de la fratrie.

Tableau C : Indicateurs de mobilisation/implication des parents		
Mobilisations familiales	Enfants d'immigrés	
	Deux frères et sœurs ou moins	Trois frères et sœurs ou plus
Aide du père	38	25
Aide de la mère	60	48
<b>Difficultés des parents pour suivre les devoirs</b>	<b>65</b>	<b>70</b>
<b>Les parents demandent comment ça se passe à l'école</b>	<b>98</b>	<b>97</b>
Initiative des parents pour aller voir certains professeurs	68	58
Cours de soutien scolaire	19	12

Source : Enquête Jeunes-Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
 Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 15 à 24 ans, collégiens ou lycéens au moment de l'enquête.

<sup>20</sup> Dans le premier, les enfants ont réussi scolairement et les parents sont porteurs d'un ensemble de caractéristiques sociales qui facilitent, dans l'immigration, le passage d'une culture à une autre ; ce passage se réalise d'ailleurs sans rupture brusque ou définitive grâce aux ressources qu'ils parviennent à mobiliser tout au long de ce parcours. Dans le second groupe, les parcours scolaires des enfants s'avèrent relativement chaotiques et les parents manifestent une attitude de retrait par rapport à la situation migratoire qui est dépourvue de sens. Les familles n'ont aucune perspective et éprouvent des difficultés à envisager le futur. Les parents adoptent dès lors une attitude fataliste par rapport à tout ce qui leur est arrivé et notamment les échecs scolaires des enfants. Il y a chez eux une accoutumance passive à leur environnement social. Dans notre recherche, les familles des personnes interrogées relèvent majoritairement du premier groupe.

L'aide aux devoirs semble donc bel et bien se diluer à mesure que les familles s'agrandissent. Il en va de même des rencontres avec les enseignants. D'autre part, plus les enfants sont nombreux et plus les difficultés des parents pour suivre les devoirs s'accroissent. Toutefois, la taille de la fratrie ne diminue en rien l'attention que les parents immigrés portent à la scolarité de leurs enfants : les discussions autour de la vie en classe sont tout aussi fréquentes quand les enfants sont élevés dans des familles très nombreuses que lorsqu'elles sont de taille réduite.

Rappelons également que l'aide scolaire et les tâches qui l'entourent sont loin de relever de l'évidence pour les parents les moins familiers de l'univers scolaire (Thin, 2009). Aussi l'attitude de retrait – captée via les indicateurs d'aide scolaire dans l'enquête statistique – traduit-il davantage un sentiment d'incompétence et/ou d'illégitimité en la matière, qu'une démission ou un désintéret de ces familles à l'égard de la chose scolaire ; comme en témoigne le discours de Nedjma :

Elle souligne à quel point l'école était importante pour ses parents. C'était pour eux le meilleur moyen d'avoir une vie différente de la leur : « Si vous ne travaillez pas, vous savez ce qui vous attend (...) [un] travail ingrat, (...) un travail qu'on n'aura pas choisi, [dans lequel] on ne va pas être épanoui. On quittera la maison [le matin] sans envie, sans le sourire, etc. (...) La pression, ils nous mettaient la pression, c'est vrai. (Ils ont été déçus) par beaucoup bien sûr parce que entre ce qu'on a envie de faire et ce que les enfants (font). [Mais] la difficulté [pour les parents], c'est qu'ils ne pouvaient pas voir. En fait ce qui les frustrait, ce qui les rendait un peu entre guillemets « dingues », c'est qu'ils ne pouvaient pas voir si on avait des devoirs et si on les faisait. Ce n'était que verbalement : « Tu as fait tes devoirs ? ». Ce suivi-là, ils étaient beaucoup derrière, mais sans pouvoir contrôler » (Nedjma, 45-F-36-Algérie, 7<sup>ème</sup> d'une fratrie de 10 enfants).

Les conditions de vie jouent sur le temps et l'énergie disponible des parents. Cela a été vérifié au sein de quelques familles quand les enfants ont mentionné le peu de disponibilité des parents pour s'occuper d'eux le soir – indisponibilité renforcée par la grande taille des fratries<sup>22</sup>. Mais cette donnée semble en quelque sorte intériorisée et cela n'a pas été gênant quand, malgré tout, ils ont ressenti l'encouragement constant de leurs parents à les faire en vue d'obtenir de bonnes notes.

L'enfance des interviewés a été ponctuée par ce rappel constant : « Il ne faut pas faire comme nous », signifiant à la fois l'injonction à quitter le statut d'ouvrier à cause de la dureté des conditions de travail et à avoir une promotion socioprofessionnelle, gage d'une vie meilleure. Ces discours récurrents rappellent le devoir de fidélité envers les vœux des parents. Pour cette

raison, il ne peut être question de les décevoir<sup>23</sup> : il faut être autonome dans la vie, savoir se débrouiller car, à la différence des enfants de classes plus aisées, ils ne bénéficient d'aucun parachute. Cette différence de conditions sociales, ces enfants la perçoivent très tôt.

Le rappel constant à la réussite scolaire est une manière de compenser à l'intérieur de l'espace familial le manque de ressources. Il s'agit en effet d'un des rares leviers dont disposent les parents : rappeler la nécessité de bien travailler à l'école pour obtenir un diplôme qui leur assurera un « bon emploi ».

« Comme le dit encore mon père à mon petit frère, si il se crève la santé, si il bosse comme un malade bah c'est pour notre avenir et il nous le répète toujours, tout le temps, tout le temps, c'est pour notre avenir, pour qu'on devienne des gens biens et que, entre guillemets, on galère pas quoi,...[Selon le père] la seule chose qui peut faire en sorte que toutes les portes s'ouvrent c'est les études (...) [Quand ça partait comme ça], avec mes frères, (...) on savait qu'on allait avoir des sermons de deux heures. Alors c'est vrai qu'il tapait pas, pas de martinet, pas de ceinture, pas de punitions à genou machin, alors, rien que ces sermons de deux heures, (...) avec mes frères on rigole toujours sur ça (...) c'est vrai qu'il nous a tellement bassinés avec ça (...) [Mais] ça nous a vachement aidés » (**Chafika, 16-F-32-Maroc ; 1<sup>ère</sup> d'une fratrie de 5 enfants**).

Ces rappels constants à la réussite sont d'autant plus efficaces qu'ils s'accompagnent d'actions concrètes comme le fait d'encourager les enfants à faire leurs devoirs, de surveiller leur carnet de notes, de rencontrer les enseignants, etc. Certains parents ont un capital culturel qui leur permet d'assurer tant bien que mal un certain suivi durant les premières années de l'école primaire. C'est le cas de ceux qui ont été scolarisés dans le pays d'origine en langue française, au moins jusqu'à la fin du cycle primaire.

La mère de Samia a mis énormément d'énergie dans le suivi de ses deux premiers enfants : « Elle était très dure concernant les études (...). (Elle) a pu nous suivre (...) jusqu'au collège [mais après] c'était plus [compliqué]... Par exemple, quand on était en primaire, c'était relativement simple pour elle de nous suivre (...). On ne se prenait pas la tête, on apprenait par cœur. Et quand je dis par cœur, c'est que pour elle, « le » c'était pas la même chose que « un ». Elle nous renvoyait la leçon dans la tête en disant que « Tu ne connais pas ». Aussi, elle cherchait à nous faire compter très rapidement. Donc elle avait instauré des mécanismes qui faisaient (...) que cela lui faisait tellement d'efforts et beaucoup de (temps). Et dès qu'on est devenu un peu plus nombreux, c'est devenu de plus en plus difficile. Même si nous, bien évidemment on avait pris la relève, on prenait le relais. Mais malgré tout nous-mêmes nous faisons des études, nous faisons de plus en plus de

---

<sup>23</sup> Les valeurs associées à la combativité des parents sont essentielles pour appréhender l'univers familial et leur rôle dans leur réussite scolaire. A travers leur rappel, on voit poindre l'angoisse des parents d'avoir peut-être accepté tout cela pour rien.

devoirs au fur et à mesure que nous avançons » (**Samia, 55-F-30-Maroc, 1<sup>ère</sup> d'une fratrie de 6 enfants**).

D'autres témoignages font état d'un surinvestissement des mères qui peine à tenir sur la durée, du fait de l'avancée dans la scolarité des enfants et de la « fatigue des mères », et qui ne peut généralement pas porter sur tous les enfants, en particulier quand ils sont nombreux : par exemple les trois sœurs aînées d'Abdou (**Abdou, 20-F-27-Sénégal ; 6<sup>ème</sup> d'une fratrie de 8 enfants ; parcours persévérant**) sont entrées à l'école en sachant lire et écrire mais cela n'a été le cas d'aucun autre enfant après elles.

Le plus souvent, l'attitude des parents consiste moins à agir sur le contenu scolaire que de rappeler des règles de « bonnes conduites ». Or il s'agit là d'un ensemble d'attitudes valorisées par l'institution scolaire, qui, quand l'élève fait montre par ailleurs de bons résultats scolaires, est le point de départ d'un cercle vertueux : ces enfants vont être encouragés par les enseignants, ils prennent confiance en eux, les parents les valorisent à leur tour, un avenir scolaire plus ouvert s'offre à eux. Ils pourront poursuivre des études jusqu'au baccalauréat, puis dans le cycle supérieur<sup>24</sup>.

Ainsi quelques réussites scolaires exemplaires ne sont pas le fruit d'une volonté parentale, mais bien plutôt d'une éducation qui impose aux enfants une obéissance totale<sup>25</sup> à l'institution scolaire. « Se tenir tranquille », « ne pas se faire remarquer » ont alors été les maîtres mots qui eu pour effet de développer des attitudes conformes aux attentes de l'institution scolaire.

« Le contact [de la mère de Fatiha] avec les enseignants, ça s'est toujours bien passé, il n'y a pas eu de problème de ce côté-là. Nous à l'école aussi, on a eu très peu de remarques. (...) Dans toutes les écoles françaises, on fête Noël, il y a un goûter de Noël et tout cela, une représentation spectacle, donc on assistait toujours. Mes parents nous offraient toujours un cadeau de Noël. Dès qu'ils sont arrivés, ma mère a compris cela. Et pour pas qu'on soit différent des autres enfants, elle nous achetait un cadeau de Noël (...) [Tout ça], j'ai l'impression que cela s'est fait naturellement pour ma mère, elle a observé certainement en parlant avec des voisines » (**Fatiha, 24-F-36-Maroc, 3<sup>ème</sup> d'une fratrie de 7 enfants**).

---

<sup>24</sup> Cette dynamique peut avoir un effet d'entraînement sur le reste de la fratrie : les frères et sœurs puînés n'ont plus qu'à « suivre » l'exemple des aînés. A contrario, Marwan Mohammed (2007) rappelle que « passer après un ou plusieurs germains ayant laissé un souvenir amer au personnel d'encadrement n'est pas neutre au niveau des seuils d'irritabilité et de la réaction de l'institution aux éventuels écarts des suivants ».

<sup>25</sup> Vincent Tiberj et Patrick Simon (2010 : 109 et 110) ont montré, depuis l'enquête TeO, que l'école « portant tous les espoirs de promotion sociale et incarnant l'accès au savoir, [faisait] quasiment l'unanimité et [obtenait] entre 86% et 94% de confiance selon les origines considérées ».

Il est très rare que les parents aient des objectifs très précis pour l'avenir scolaire de leurs enfants (du type : « faire telle école, prendre telle option, privilégier telle filière »). Cela implique de connaître la hiérarchisation des filières scolaires et de mettre en œuvre certaines stratégies pour orienter les enfants dans les meilleures filières. La très grande majorité des familles immigrées en est dépourvue et leur entourage ne parvient généralement pas à compenser (tout comme c'est le cas dans les familles populaires et des classes moyennes inférieures). Une attitude médiane consiste à choisir la filière qui représente, au regard des parents, le meilleur cursus et que ces derniers mobilisent leurs efforts dans cet objectif.

Dans le cas de Khalil, les parents souhaitaient que leurs enfants deviennent médecins « c'est la profession qu'ils visualisaient comme [celle] des notables, comme étant respectueuses, (...) des personnes qui devaient travailler dur ». Pour les parents la seule voie possible est la scientifique, toutes les autres sont, à leurs yeux, des voies de garage. Au final les enfants ont chacun choisi les filières qu'ils voulaient suivre dans le supérieur (choix dont les parents sont satisfaits), mais l'attitude des parents a contribué à ce qu'ils aient déjà de « bons bagages ». Leur soutien et leur fort investissement (perceptible également sur le plan matériel : chacun des enfants avait sa chambre) y ont contribué. Le père faisait figure d'autorité et la mère rappelait au quotidien l'importance des devoirs ce qui, selon Khalil, a été « l'occasion de [lui] raconter d'énormes boniments » mais l'intention était là, les enfants ont intériorisé cette attente et ont développé des compétences scolaires (**Khalil, 35-H-42-Algérie, 3<sup>ème</sup> d'une fratrie de 3 enfants**).

Mais quelques témoignages font état de véritables stratégies parentales. Salima par exemple (**51-F-28-Maroc-France, 2<sup>ème</sup> d'une fratrie de 3 enfants**) a été très guidée dans ses choix d'orientation par ses parents : en particulier le père avait cette préoccupation, il accompagnait ses enfants aux salons étudiants et des métiers, il a lui-même été en formation continue durant toute sa vie active et cherchait toujours le cursus le plus adapté aux goûts et compétences de ses enfants.

De son côté, Abiba explique pourquoi la mère a inscrit le fils (1er garçon de la fratrie) dans une école privé catholique :

« Pour être sûre qu'il soit bien encadré et aussi comme on était dans un quartier populaire, elle avait peur un peu de ses fréquentations (...) il n'y a pas que nous qui avons influencé mon frère, mais aussi quelque part son milieu scolaire parce que, comme je le disais, il était dans le privé, donc il s'était fait des copains d'un milieu qui n'était pas le sien non plus et je me souviens qu'il avait un ami, son meilleur ami, il passait beaucoup de temps chez nous, c'était un peu sa deuxième maison, qui était un garçon brillant, une très belle scolarité, une très belle carrière et je pense que ce garçon-là l'a beaucoup influencé et donc du coup il a eu des aspirations, des ambitions un peu... ça l'a tiré vers le haut forcément. » (**Abiba, 02-F-29-Tunisie, fratrie de 3 enfants, ego la dernière**).

On l'a vu les conditions de vie de ces grandes familles jouent sur les conditions de logement. Les entretiens ont révélé les parades qui sont trouvées : le salon est réservé aux enfants lorsqu'ils rentrent de l'école avec interdiction d'y allumer la télévision, plus grands, ils passent plus de temps à la bibliothèque<sup>26</sup> pour y travailler, etc.

« En fait au départ quand on était à l'école et au début du collège, si on veut, jusqu'en sixième, on était dans un F3 avec deux chambres. Il y avait la chambre des parents et il y avait notre chambre à nous. Donc nous, on était quatre dans la chambre là où on habitait avant [la fratrie est composée de cinq enfants mais le benjamin est né en 2005] (...). Après quand on a déménagé, il y a une chambre pour les garçons et une chambre pour les filles. Quand on avait des devoirs à faire, on était deux dans la chambre. Après si on voulait s'isoler, on pouvait s'isoler et aller dans le salon. La télévision était éteinte, on pouvait travailler (...) tranquillement » (**Faouzi, 31-H-27-Tunisie, 2ème d'une fratrie de 5 enfants**).

Une autre forme de mobilisation des parents consiste à solliciter les relations sociales. Parmi les « bons élèves », rares sont ceux qui ne mentionnent pas un enseignant (ou plusieurs) comme ayant eu un rôle déterminant dans leur parcours scolaire. Ce fait, déjà largement analysé par les sociologues est confirmé dans cette étude. Les copains de classe, leurs parents ou des voisins apparaissent également comme étant des personnes qui ont incité à la réussite scolaire. Le rôle de l'entourage social apparaît décisif, il a une fonction compensatrice. Il implique aussi le plus souvent que le quartier se distingue par sa mixité. En l'occurrence, cela signifie que ces familles immigrées ont habité des espaces résidentiels dans lesquels cohabitaient des habitants de conditions sociales variées. Les enfants se rappellent ainsi avoir fréquenté tel copain d'origine française, d'avoir discuté avec ses parents, d'avoir été aidé par tel voisin et comment cette dynamique a plus largement influencé la famille.

« Pendant le collège, j'étais plus avec les copains [cela se poursuit au lycée] (...) je vais chez eux ou ils viennent à la maison, mais plus rarement en fait (...) des copains Français parce qu'eux, ils étaient tous de la classe moyenne (...) le fait de faire du théâtre m'a fait un petit peu évoluer aussi parce que j'allais chez des personnes où je me [sentais] très bien, j'allais chez des copines, des copains dont les parents écoutaient Carmen [il se rappelle alors l'importance des discussions engagées avec ces derniers] (...) [par rapport à son milieu familial, il précise] je n'avais pas envie de ce cadre-là [d'une socialisation maghrébine] » (**Rabah, 61-H-41-Algérie, 5<sup>ème</sup> enfant d'une fratrie de 7**).

« [Mes sœurs n'ont pas fait d'activités sportives mais] là où on habitait dans la maison à T., il y avait des voisins qui étaient plutôt d'origine, on va dire, presque

bourgeoise. Ces personnes-là nous emmenaient régulièrement à la bibliothèque. Tous les mercredis, ils nous y emmenaient, ce que mes parents n'auraient pas fait. (...) On a découvert la lecture, prendre des livres, les amener grâce à ces personnes-là. On avait des liens très forts avec eux. Ils habitaient une maison qui était à côté de la nôtre avec des enfants à peu près du même âge que nous et ils avaient une proximité, voilà » (**Celik, 25-H-37-Turquie, 1er d'une fratrie de 4 enfants**).

L'amitié nouée par les mères avec des voisines françaises, les contacts depuis l'école primaire avec des amis français contribuent à façonner ces univers de référence<sup>27</sup>. Plus largement, la possibilité d'accéder à un autre univers social que le quartier de résidence (notamment quand ce dernier est défavorisé), de fréquenter un club sportif, de participer à des activités avec des personnes provenant d'autres milieux sociaux, s'avère décisif pour que s'élabore le projet de la poursuite des études supérieures et/ou d'une mobilité sociale.

La pratique d'une activité sportive de manière soutenue, a fortiori pour les filles<sup>28</sup>, implique que les parents acceptent que leurs enfants s'engagent dans une activité extra-scolaire. A travers elle, ils valident leur accord pour que ces derniers entretiennent des relations régulières avec des enfants appartenant à d'autres milieux sociaux et participent aux nombreux déplacements que les matchs et compétitions ne manquent pas d'occasionner ; en d'autres termes, ils valident qu'ils s'insèrent dans des activités du groupe majoritaire. L'attitude des parents est décisive car elle implique le plus souvent la fratrie : une fois l'accord donné, d'autres frères et sœurs suivent généralement dans cette voie. Bien plus qu'un effet direct sur les carrières scolaires, la pratique d'une activité (le théâtre a été quelques fois mentionné par exemple) ou d'un sport ouvre l'horizon des possibles, elle place ces adolescents ou jeunes adultes dans une position de faire d'autres choix que ceux qui auraient été les leurs sans cette expérience.

« Après [avoir fait un peu de tennis, en club et au collège], je suis passé au tennis de table. (...) [J'ai] commencé quand j'étais en quatrième. (...) Oui, parce qu'au collège il y avait des tables de ping-pong sous les préaux. Il y avait six tables au total où on se battait lors des récréations pour jouer et [c'était la mode]. Les cours c'étaient les soirs. [J'en ai fait] jusque 25 ans. [Il y eu immédiatement] la compétition et des déplacements éloignés [presque] tous les week-ends (...) [ça a eu un impact] plutôt positif parce que cela m'a permis de voir d'autres personnes, de découvrir d'autres éléments, de faire des expériences, des rencontres (...) On jouait souvent [contre] les mêmes équipes, [que l'on retrouvait lors des]

---

<sup>27</sup> Cela désigne l'univers social auquel on aspire, qui se distingue de l'univers d'appartenance, renvoyant au groupe dont on est issu. Cela renvoie à la distinction opérée par Merton (1957, ou 1997 pour la traduction française) entre groupe d'appartenance et groupe de référence.

<sup>28</sup> Voir plus loin la description de la fratrie de Rachida (46) dans la section « l'émancipation des filles ».

déplacements dans toute la région. Et cela me décentre un peu de T. et me fait voir d'autres personnes. En plus, T. c'est très particulier, c'est même réputé (...) qu'il y a beaucoup d'étranger. [Là] je me retrouvais plutôt avec des personnes d'origine française. (...) Cela m'a permis de découvrir qu'il y avait autre chose. J'ai découvert d'autres horizons, je me suis détaché de la bulle, ce qui m'était tracé en fait » (Celik, 25-H-37-Turquie, 1er d'une fratrie de 4 enfants).

Ces circonstances offrent les ressources nécessaires pour parvenir à la réussite scolaire. Elles viennent compenser ce que les parents n'ont pas pu mettre en œuvre malgré leur ambition. Mais il est important de souligner que ces ressources sont d'autant plus efficaces qu'elles viennent en appui à un objectif parental ; il est très rare d'observer des réussites scolaires qui naissent *ex nihilo*.

L'on voit, à travers ces différents exemples, comment les parents mobilisent toutes les ressources à leur disposition et comment ces comportements créent dans la famille un climat propice au travail scolaire : le cadre domestique est aménagé pour assurer un espace de travail adapté, les parents suivent les devoirs (en obligeant chacun des enfants d'y consacrer un temps chaque soir et/ou en les accompagnant dans leur travail scolaire), ils sont très présents dans la sphère scolaire (rencontrant les enseignants, ils surveillent aussi les bulletins scolaires, se renseignent sur les filières scolaires, etc.). Ces formes de mobilisation parentale se doublent parfois de véritables stratégies en vue d'atteindre leur ambition. La faiblesse de certains capitaux (financiers, sociaux, culturels) est ainsi compensée par des pratiques volontaristes.

### **IV.3 Compenser les ressources faibles : l'importance des relations fraternelles**

La force des aspirations des familles immigrées renvoie le plus souvent à l'hypothèse de la sélectivité de ces populations qui, du fait même de la migration, construiraient leur projet autour de la scolarité de leurs enfants (Zeroulou, 1988 ; Santelli, 2001). Ces attentes ambitieuses ont également été envisagées comme une réponse à l'épreuve du chômage que connaissent les parents immigrés et aux difficultés d'insertion –effectives ou anticipées –de leurs enfants sur le marché du travail (Kieffer et Brinbaum, 2005). La place des aînés dans la formulation par les parents de projets scolaires et professionnels ambitieux n'a en revanche jamais été examinée. Par exemple, différents auteurs ont souligné l'importance du projet d'émancipation professionnelle et sociale des filles, soutenu par leurs parents et en particulier



par les mères, dans le renversement historique des inégalités sexuées qu'a connu le système scolaire français (Terrail, 1992a et 1992b ; Ferrand, Imbert et Marry, 1996). De la même manière, ne peut-on envisager que les descendantes d'immigrées puissent être portées à réussir scolairement et professionnellement par la volonté et le soutien actif de leurs sœurs plus âgées –que ces dernières aient été « empêchées d'école » ou au contraire aient particulièrement réussi ?

L'importance de l'entraide entre frères et sœurs transparait dans l'analyse quantitative et montre combien elle est élevée dans les familles immigrées de grande taille (tableau 22). En ce sens, elle apparait comme une véritable stratégie de compensation des difficultés qu'éprouvent les parents à accompagner la scolarité de leurs enfants.

**Tableau 22 : Indicateurs de mobilisation/implication des parents selon le lien à la migration et le nombre de frères et sœurs**

	Population majoritaire		Enfants d'immigrés	
	Deux frères et sœur ou moins	Trois frères et sœurs ou plus	Deux frères et sœur ou moins	Trois frères et sœurs ou plus
Aide du père	47	32	34	22
Aide de la mère	76	62	56	29
<b>Aide des frères et sœurs</b>	<b>24</b>	<b>37</b>	<b>28</b>	<b>53</b>
Pièce isolée	89	76	85	64
Fréquentation du privé	41	33	29	18
Fréquentation ét. hors secteur	30	27	24	20

Source : Enquête Trajectoires et Origines, INED-INSEE, 2008.  
 Champ : Enfants d'immigrés nés ou socialisés en France et population majoritaire, âgés de 25 à 34 ans.

Les frères et sœurs plus âgés prennent souvent le relais de leurs parents : ils montrent l'exemple en faisant leurs propres devoirs, en apportant leur aide pour la réalisation des exercices, la répétition des leçons, en motivant et encourageant leurs cadets, en surveillant leur carnet de notes, etc.

La mère d'Halim a pu suivre les devoirs (et notamment réexpliquer certaines leçons à ses enfants) dans les premiers apprentissages, mais à partir du collège, ce sont les aînés qui ont pris le relais : « les plus vieux aidaient les plus petits », chacun en fonction de ses « compétences » : « Abdel (frère aîné) pour les maths, Samia (sœur aînée) pour l'orthographe (...) Abdel il nous a tous influencés, (...) il avait un sérieux quoi (...) il se baladait toujours avec son attaché case. C'était le seul encore scolarisé à un moment donné dans le quartier : tous ses copains avaient arrêté l'école (...) c'était le seul en terminale, c'était un oiseau rare quoi (Halim, 34-H-36-Algérie, 5<sup>ème</sup> d'une fratrie de 6 enfants).

Mais l'aide des frères et sœurs aînés ne se limite aucunement à la sphère scolaire. Il n'est pas rare que les aînés apportent une aide financière aux parents, soit en contribuant aux dépenses

du ménage s'ils vivent toujours dans le logement familial, soit en apportant une aide aux parents plus ou moins régulière et/ou soit en prenant en charge une partie des frais de scolarité des plus jeunes.

Une grande partie des jeunes font aussi référence au rôle de modèle<sup>29</sup>, qu'ils ont incarné ou l'un de leurs aînés, au sein de l'univers domestique et intime.

Naima décrit son frère aîné comme un modèle, au sens propre du terme : « Mohammed, ça a été quand même, le déclencheur. Il a été le premier à avoir le bac, il a été à la Fac, il a été à Montpellier, nous aussi on voulait voir autre chose comme tout le monde hein. On a voulu suivre le grand frère (...) Nos parents nous ont dit qu'ils voulaient avoir des enfants avec des bagages, avec des diplômes du supérieur, mais c'est vrai que le premier... la première personne à avoir déclenché tout ça, c'est mon frère Mohammed » (**Naima, 43-F-34-Maroc, 5ème d'une fratrie de 7 enfants**).

Sabah Chaib (1998) insiste sur la responsabilisation scolaire des aînés et de ses effets spécifiques sur la mobilisation scolaire des puînés. « *La place du calcul et du mimétisme social est importante dans la fratrie au fur et à mesure que progresse la familiarité avec l'institution scolaire. Et dans ce contexte, la fratrie joue un rôle actif dans la fabrication des destins scolaires puisqu'elle tend à favoriser dans le temps une meilleure compréhension et rentabilisation des filières et des diplômes* » (Chaib, 1998 : 92).

Quelques descendantes d'immigrées ont été portées à réussir scolairement et professionnellement par la volonté et le soutien actif de leurs sœurs plus âgées –que ces dernières aient été « empêchées d'école » ou au contraire aient particulièrement réussi. L'effet combiné de l'expérience d'une ou plusieurs aînés (à travers les aides qu'elles pouvaient procurer) et le rôle de modèle qu'elle.s ont joué (avoir son autonomie, des revenus élevés, etc.) ont pu être un puissant facteur de mobilisation pour « s'accrocher » et bien réussir à l'école.

Nedjma est la 7<sup>ème</sup> d'une fratrie de 10 enfants. Elle a 4 frères aînés, dont un décédé (le plus âgé a 10 ans de plus qu'elle, le plus jeune, 2 ans). Jafar a quitté l'école après la 3<sup>ème</sup> et a commencé à travailler jeune. Majid a été « jusqu'en maîtrise » et est chef de rang dans un « beau restaurant gastronomique ». Habib, « sorti avant le bac », travaille également dans la restauration. Ses deux sœurs aînées Fadela et Samira ont toutes deux un BEP et tiennent ou ont tenu des boutiques de prêt à porter. Les parents ont toujours été plus souples avec les

---

<sup>29</sup> Toutefois les aînés ne sont pas toujours des modèles au sens propre du terme. Pour reprendre les termes d'Eric Widmer (1999, cité in Oris et al., 2007 : 12) « l'interaction peut aussi prendre la forme d'un effet rejet ou repoussoir ». Ainsi certains parcours scolaires se construisent contre, en opposition à ce que les plus jeunes ont perçu de leurs aînés.

garçons qu'avec les filles : plus contrôlées dans leurs sorties, elles ont également été fortement mobilisées pour les tâches domestiques « quand ma mère vient chez moi elle ne comprend pas, elle me dit : va faire du café, il va rentrer du travail et moi je lui réponds que c'est bon, c'est bon, il pourra le faire tout seul (...) mon petit frère à 28 ans, il ne fait toujours pas sa chambre ! (...) C'est ma mère qui le fait et elle trouve ça normal ». Si Nedjma dit avoir reçu une éducation stricte, elle reconnaît que cela n'est rien comparé à ce qu'ont vécu ses sœurs aînées. Une fois leur BEP en poche, elles ont toutes deux rapidement quitté la maison « pour vivre leur vie » et « ne pas se sacrifier pour les parents » (la première pour vivre seule, la seconde avec son copain), et ce départ a posé problème aux parents, au père surtout, « ça a été un double choc ». Nedjma se dit très proche de ses sœurs qui lui ont « ouvert la voie de l'autonomie » et l'ont constamment soutenue : elles l'ont toujours aidée pour ses devoirs ; adolescente, elle a pu sortir avec elles ; plus tard elles l'ont particulièrement choyée pendant la période du baccalauréat et quand elle s'est inscrite à la fac, ses sœurs travaillant déjà, « aidaient les parents pour les factures ». Nedjma a été également soutenue par son frère Majid. Quand elle a eu envie de « lâcher les études, faire comme les plus grands, être indépendante, et gagner sa vie », il lui a donné envie de continuer, l'a aidée dans son travail. « C'est lui qui m'a donné le goût de la lecture et qui m'a influencée dans le choix de mes études supérieures ». Centre de nombreuses attentions, Nedjma est devenue professeur dans un lycée professionnel (après un parcours relativement réussi mais non sans quelques difficultés : redoublement en 2<sup>nd</sup>e puis en terminale et réorientations dans le sup). En dehors de son frère Majid, tou-te-s ont un niveau CAP-BEP (**Nedjma, 45-F-36-Algérie, 7<sup>ème</sup> d'une fratrie de 10 enfants**).

Cette entraide entre frères et sœurs est toutefois loin d'être systématique. Un trop grand écart d'âge peut produire une déconnexion des destins qui n'autorisent pas l'émergence d'un altruisme scolaire. Les aînés peuvent ainsi se désintéresser du sort des plus jeunes pour plusieurs raisons : le départ du logement familial les a éloignés et ils se sentent peu (ou plus) concernés par ces enjeux familiaux. Ils ont pu aussi choisir de s'extraire des tensions et conflits familiaux. Enfin, tout simplement, ils peuvent être accaparés par d'autres préoccupations, soucieux de leur propre vie (réussir leurs études supérieures, réaliser leurs expériences de jeune adulte, trouver un emploi, etc.). Ainsi, d'autres urgences les éloignent, plus ou moins temporairement, de l'univers familial. De plus, l'expression d'un lien affectif ne va pas toujours de pair avec un attachement au destin de germain (marqué par un soutien scolaire par ex.). Le lien peut être aussi empreint d'un certain individualisme, d'une forme de détachement du groupe familial, pour privilégier un itinéraire plus individuel.

Leila, 10<sup>ème</sup> enfants d'une fratrie de 11, est également la 9<sup>ème</sup> fille. Depuis sa naissance une complicité s'est nouée avec sa sœur Mounia, la deuxième fille mais en fait l'aînée pour Leila en l'absence de la sœur aînée renvoyée en Algérie durant dix ans. Elle la considérait comme une deuxième mère. Lorsqu'elle part du logement parental pour poursuivre ses études à Paris, elle se rappelle du

déchirement que cela a provoqué : « je vois une scène qui est monstrueuse... où je m'accroche à ses pieds et ça, pour moi, c'est... ». Plus tard, elle passera quelques semaines chez elle à l'occasion d'un conflit familial, mais pendant toutes ses années d'hésitations entre les filières universitaires, elle ne trouve pas un appui auprès de ses sœurs aînées. Elles avaient pourtant constitué un modèle « j'ai grandi avec la hantise de décevoir, de ne pas réussir aussi bien que mes sœurs, de ne pas être à la hauteur ». La place occupée lui donne aussi beaucoup de libertés, les sœurs sont passées avant elles et ont obtenu progressivement une plus grande marge de manœuvre (à présent, sa mère cache les clés pour qu'elle puisse sortir en boîte de nuit avec ses amis), mais elle a eu aussi à se démarquer, à trouver sa place parmi cette grande fratrie de filles, ce qui l'a conduit à faire quelques « bêtises d'adolescence » (**Leila, 39-F-33-Algérie, 10<sup>ème</sup> enfant d'une fratrie de 11, est également la 9<sup>ème</sup> fille**).

Pour être efficace (i.e. pour que les plus âgés puissent jouer ce rôle actif dans la fabrication des destins scolaires), il faut quelques années d'écart entre les enfants afin que l'expérience de l'aîné serve au plus jeune ; ou alors pour s'entraider, les enfants doivent être du même niveau scolaire. Une affinité particulière, du type « j'ai fait comme la sœur qui me précède dont je suis très proche » peut aussi expliquer certaines orientations scolaires. La dimension affinitaire de certains liens fraternels joue sur l'envie de ne pas décevoir, de se montrer à la hauteur, plus simplement de tout faire comme ce frère ou cette sœur, dont on se sent proche.

Faouzi a un an de moins que sa sœur, aînée de la fratrie. Son année d'avance dans le primaire lui permet de l'aider un peu, mais plus encore lorsque cette dernière redouble en 6<sup>ème</sup> qu'ils se retrouvent au même niveau, qui plus est dans la même classe : « on se serrait les coudes (...) on s'aidait, dès qu'on avait des devoirs à faire, on les faisait ensemble, on s'aidait, on s'entraidait donc tout le temps ». Ils se sont également retrouvés dans la même classe en seconde, puis ensuite chacun s'est spécialisé dans un domaine différent, elle en choisissant l'option assistant de direction, lui comptabilité et gestion (**Faouzi, 31-H-27-Tunisie, 2<sup>ème</sup> enfant, 1<sup>er</sup> fils dans une fratrie de 5 enfants**).

Dans le cas d'Aida, 7<sup>ème</sup> enfant dans une fratrie de 9 (les deux aînés sont de mères différentes et l'un d'eux est décédé, l'autre a presque toujours vécu en Algérie), elle a été beaucoup aidée et influencée par sa sœur aînée (la première fille du couple parental) : « c'est elle qui gérait les devoirs, l'administratif aussi pour les frères et sœurs (...) carrément elle a eu une influence, quand elle faisait des études, tout ce qu'elle lisait, elle nous refilait les livres, on parlait beaucoup école entre nous (...) dès que j'ai une dissertation, je viens la voir, mais jusqu'à présent d'ailleurs, c'est resté les échanges d'idées, de livres » (**Aida, 08-F-38 Algérie, 7<sup>ème</sup> enfant dans une fratrie de 9**).

Les entretiens révèlent que l'aide procurée par les frères et sœurs est souvent l'effet d'une stratégie des parents. Ces derniers, peu familiers du fonctionnement du système scolaire

français, attribuent aux aînés un rôle décisif : leur expérience devra servir à l'ensemble de leurs frères et sœurs. Cette entraide fait également suite à un mode de fonctionnement motivé par un élan de solidarité pour pallier les difficultés des parents (manque de temps, d'argent, de connaissances...), une obligation d'aider ou un allant de soi qui repose sur le constat que le contexte familial contraint à cette entraide (« on est nombreux, on doit s'entraider »). Il s'agirait d'une référence morale, liée à la transmission de valeurs reposant sur la notion de solidarité et une conception statutaire des rôles familiaux.

### **En guise de conclusion**

Au terme de cette étude, nous pouvons conclure que le fait d'appartenir à une famille nombreuse (de 4 enfants ou plus) constitue un désavantage structurel dans le déroulement de la scolarité.

Le poids de la dimension de la famille se fait sentir très tôt dans les trajectoires scolaires, dès l'enseignement primaire, dans la population majoritaire comme chez les filles et fils d'immigrés, et se vérifie aux autres étapes du parcours scolaire jusqu'à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Une fois dans le supérieur les différences selon la taille de la fratrie s'amenuisent, voire s'inversent, en raison des effets de sélection des populations en amont. Ainsi l'impact du nombre de frères et sœurs sur les destinées scolaires intervient-il d'abord par la médiation de trajectoires difficiles au primaire.

Mais alors que les familles immigrées de milieux populaires et très nombreuses sont des familles socialement très défavorisées où les conditions de vie matérielle, par exemple les cadres de vie, le logement, les ressources économiques sont particulièrement dégradées, la grande taille des fratries est moins préjudiciable aux enfants qui en sont issus qu'à ceux élevés dans des familles populaires non immigrées (et dont les conditions de vie paraissent plus avantageuses). Ce résultat va à l'encontre des représentations les plus communes<sup>30</sup> et s'explique principalement par deux séries de facteurs.

---

<sup>30</sup> Les débats sur la scolarité des enfants d'immigrés restent vifs et mettent très souvent en cause le rôle éducatif des familles. Les familles migrantes sont l'objet de nombreuses représentations qui souvent les stigmatisent, et qui les associent notamment à divers problèmes sociaux, comme l'absentéisme scolaire. Or, celui-ci est implicitement assimilé aux familles nombreuses et à une défaillance parentale, ce que révèle par exemple la volonté régulièrement réitérée de suspendre les allocations familiales pour y remédier.

Certes les parents immigrés aident moins leurs enfants pour leurs devoirs que les autres parents de mêmes milieux sociaux (tandis que l'aide, déjà faible, se dilue avec l'augmentation du nombre d'enfants). Mais, les familles immigrées portent un grand intérêt à ce qui se joue dans l'école (leur projet migratoire comportait bien souvent l'aspiration à une ascension sociale et l'ambition d'offrir à leurs enfants de bonnes conditions de scolarité), et cet intérêt ne faiblit pas avec l'augmentation du nombre d'enfants. De plus, l'analyse qualitative a permis de mettre au jour d'autres facettes de leur rapport à l'école et notamment la manière dont les dynamiques familiales viennent compenser les conditions de vie plus défavorisées.

D'autre part, l'analyse a révélé combien l'aide scolaire des frères et sœurs était particulièrement soutenue dans les grandes familles de l'immigration. L'influence des frères et sœurs sur les destinées personnelles des individus ne se limite aucunement à cette aide compensatoire. Les parents immigrés ayant une connaissance modérée du système scolaire et de son fonctionnement, l'expérience des frères et sœurs, en particulier des aîné-e-s, s'avère déterminante, tout comme leur attitude à l'égard des plus jeunes.

## Références

- Attias-Donfut C., Lapiere N. et Segalen M. (2002), *Le nouvel esprit de famille*, Odile Jacob, Paris.
- Attias-Donfut, C, Wolff, F.-C. (2001), « La dimension subjective de la mobilité sociale », *Population*, 56(6), p. 919-958.
- Ballion R. (1991), *La bonne école. Evaluation et choix du collège et du lycée*, Paris, Hatier.
- Barnet-Verzat C. et Wolff F.-C. (2003), « Choix d'éducation et composition par sexe de la fratrie », *Économie et Prévision*, n° 157, p. 97-118.
- Baudelot C. et Estabiet R. (1992), *Allez les filles*, Seuil, Paris.
- Beauchemin C., Borrel C. et Régnard C. (2010), « Migrations : les immigrés et les autres », in. Beauchemin C., Hamel C. et Simon P. *Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers Résultats*, Documents de Travail INED, N°168, p. 19-24.
- Beaud S. et Pialoux M. (2001), « Les « bacs pro » à l'université. Récit d'une impasse ». *Revue française de pédagogie*, n°136, p. 87-95.
- Beaud St. (2002), *80 % au bac ? Et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, La Découverte, Paris.
- Bernard P.-Y. et Michaut C. (2009), « La place de la certification dans le traitement du décrochage scolaire. L'exemple de la Mission générale d'insertion de l'Éducation nationale » *Education et Sociétés*, n°24, p. 127-142.
- Bertaux D. (1997), *Les récits de vie*, Nathan, Paris.
- Blanpain N., (2007), « Les conditions de vie des familles nombreuses », *Études et Résultats* n° 555, Drees.
- Borrel C. et Tavan C. (2004), « La vie familiale des immigrés ». *France, Portrait Social 2003-2004*, Insee, p. 109-124.
- Borrel C. et Thave S. (1989), « Familles nombreuses : 22% des familles, 40% des enfants », *Economie et Statistique*, vol. 224, n°1.
- Bouamama S. et Sad Saoud H. (1996), *Familles maghrébines en France*, Desclée de Brouwer.
- Bourdieu P. et Champagne P. (1993), « Les exclus de l'intérieur », in Bourdieu P. (dir.) *La Misère du monde*, Le Seuil, Paris, p. 597-603.
- Bozon M. et Villeneuve-Gokalp C. (1995), « Les parents favorisent-ils également l'émancipation des garçons et des filles ? », *Recherches et prévisions*, CNAF, n°40, p. 65-77.
- Brinbaum Y. et Kieffer A. (2005), « D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées : ambition et persévérance ». *Education et Formations*, n°72, p. 53-75.
- Brinbaum Y., Kieffer A., (2009), « Les scolarités des enfants d'immigrés de la sixième au baccalauréat: différenciation et polarisation des parcours », *Population*, vol. 64, n°3, p. 561-610.

- Brinbaum Y., Moguérrou L. et Primon J-L., (2011), « la scolarisation des filles d'immigrés : succès et orientations différentielles », *Diversité. Ville Ecole Intégration*, n°165
- Buisson M. (2003), *La fratrie, le creuset des paradoxes*, L'Harmattan, Paris.
- Caille J.-P. et O'Prey S. (2002), « Les familles immigrées et l'école française : un rapport singulier qui persiste même après un long séjour en France », *Données sociales 2002*, Insee, p. 149-160.
- Caille J.-P. et Rosenwald F. (2006), « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution » in *France, Portrait Social, Insee Références*, p. 115-137.
- Camdessus B. (1998), *La fratrie méconnue : liens du sang, liens du cœur*, E.S.F, Paris.
- Chaib S. (1998), « Fratries et trajectoires scolaires » *Informations Sociales*, n°67, p. 90-95.
- Charlot B., Bautier E., et Rochex J.-Y. (1992), *École et savoir dans les banlieues... et ailleurs*, Paris, Armand Colin.
- Chaudron M. (1985), « Rapports intergénérationnels et destin de la fratrie », *Dialogue*, n°90, p. 58-69.
- Chauvel L. (2010), *Le destin des générations : structure sociale et cohortes en France du XXème siècle aux années 2010*, PUF, Paris (1<sup>ère</sup> édition 1998).
- Collet B., Santelli E. (2012), *Couples d'ici, parents d'ailleurs, Parcours de descendants d'immigrés*, PUF, Paris (à paraître).
- Condon S. et Régnaud C. (2010) Diversité des pratiques linguistiques », in. Beauchemin C., Hamel C. et Simon P. *Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers Résultats*, Documents de Travail INED, N°168, p.31-38.
- Courbage Y., Todd E. (2007), *Le rendez-vous des civilisations*, Seuil, Paris.
- Cresson G. et Gadrey N. (2004) « Entre famille et métier : le travail du care », in *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 23, n°3.
- De Singly F. (2003), *Les Uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Hachette, Paris.
- De Singly F. et Thélot C. (1986), « Racines et profils des ouvriers et des cadres supérieurs », *Revue française de sociologie*, janvier-mars.
- Delcroix C., (2001), « Ombres et lumières de la famille Nour. Comment certains résistent à la précarité ? », Payot, p. 181-182.
- Desplanques G. (1981), « La chance d'être aîné », *Economie et statistique*, n°137, p. 53-56.
- Desplanques G. (1986), « Fratrie et démographie », *Le groupe familial*, 111, p. 64-70.
- Dumay X., Dupriez V., Maroy C. (2010), « Ségrégation entre écoles, effets de la composition scolaire et inégalités de résultats », *Revue française de sociologie*, vol. 51, n°3, p. 461-480.
- Duru-Bellat M. (2002), *Les inégalités sociales à l'école, Genèse et mythes*, Paris, PUF
- Duru-Bellat M. et Jarousse J.-P. (1996), « Le masculin et le féminin dans les modèles éducatifs des parents », *Économie et Statistiques*, n° 293, p. 77-93.
- Duru-Bellat M. et Kieffer A. (2008), « Du baccalauréat à l'enseignement supérieur : déplacement et recomposition des inégalités », *Population*, vol. 63, n° 1, p. 123-157.



- Duru-Bellat M. et Mingat A. (1997), « La constitution de classes de niveau par les collègues : les effets pervers d'une pratique à visée égalisatrice », *Revue Française de Sociologie*, n°38, p. 759-790.
- Duru-Bellat M. et Mingat A. (1988), « Le déroulement de la scolarité au collège : le contexte 'fait des différences'... », *Revue Française de Sociologie*, Vol 29, N°4, p. 649-666.
- Felouzis G., Liot F. et Perroton J. (2005), *L'Apartheid Scolaire*, Paris, Seuil, 2005.
- Felouzis Georges (2003), « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », *Revue française de sociologie*, vol. 44, n° 3, p. 413-448.
- Ferrand M. (2004), *Féminin Masculin*, La Découverte, Paris, Repères, n°389.
- Ferrand M., Imbert F. et Marry C. (1996), « Femmes et sciences : une équation improbable ? », *Formation Emploi*, n° 55, p. 318.
- Garcia S. et Poupeau F. (2003), « La mesure de la 'démocratisation scolaire', notes sur les usages sociologiques des indicateurs statistiques », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 149, p. 74-87.
- Girard A. et Bastide H (1963), « La stratification sociale et la démocratisation de l'enseignement », *Population*, XVIII, n°3.
- Goux D. et Maurin E. (2002), « Surpeuplement du logement et retard scolaire des enfants », in *Données sociales. La société française, 2002*
- Gouyon M. (2004), « L'aide aux devoirs apportée par les parents », *Insee Première*, n°996.
- Gouyon M. et Guérin S. (2006), « L'implication des parents dans la scolarité des filles et des garçons: des intentions à la pratique », *Économie et Statistique*, vol. 398, issue 1, p. 59-84.
- Guénif-Souleimas N. (2000), « Des beurettes aux descendantes d'immigrants Nord-Africains », Paris, Grasset
- Hamel C. (2011), « Histoires migratoires et mixité des couples », *communication au colloque « Famille et transnationalisme »*, juin 2011, Paris, INED.
- Hamel C., Mogueur L., Santelli E. (2011), « L'entrée dans la vie adulte des filles et fils d'immigrés », *Politiques sociales et familiales*, n105, p. 47-58.
- Héran F. (1994), « L'aide au travail scolaire : les mères persévèrent », *Insee première*, n° 350
- Héran F. (2002), « Les immigrés et leurs descendants dans le système statistique français: réflexions sur les pratiques et les principes » in *Rapport du séminaire « Immigration, marché du travail, intégration » du Commissariat général du Plan*, La Documentation Française, Paris.
- Insee (2005), *Les immigrés en France*, Collection Références.
- Kerroumi A. (2006), *Trajectoires d'immigrants maghrébins. Réseaux, fratrie et mobilité sociale*, L'Harmattan, Paris.
- Langevin A. (1990), « Frère et sœur, à chacun son récit, à chacun sa famille », *Le groupe familial*, n°126, vol. 1, p. 59-64.
- Langevin A. (1994), « Des couples de frères et sœurs, ou la sexuation des itinéraires », *Dialogue*, n°14, p. 3-12.

- Le Pape M.-C, avec A. Van Zanten, (2009), « Les pratiques éducatives des familles », in Duru-Bellat M., Van Zanten A. (dir.), *Sociologie du système éducatif. Les inégalités scolaires*, Paris, Presses Universitaires de France, collection L, p. 85-205.
- Lhommeau B. et Simon P. (2010), « Les populations enquêtées », in. Beauchemin C., Hamel C. et Simon P. *Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers Résultats*, Documents de Travail INED, N°168, p. 11-18.
- Mauger G. (1998), « La reproduction des milieux populaires en crise » *Diversité, Ville Ecole Intégration*, n°113, p. 6-16.
- Merle P. (2002), « Démocratisation ou accroissement des inégalités scolaires? » L'exemple de l'évolution de la durée des études en France (1988-1998), *Population*, 2002/4 Vol. 57, p. 633-659.
- Merle P. (2009), *La démocratisation de l'enseignement*, Paris, Repères, La Découverte.
- Merllié D. et Monso O. (2007), « La destinée sociale varie avec le nombre de frères et sœurs ». *France Portrait Social, 2007*, Insee, p135-153.
- Méron M. et Mini C. (1995), « Des études à l'emploi : plus tard et plus difficilement qu'il y a vingt ans ». *Economie et Statistique*, N°283-284, p1-4
- Merton R. (1997), *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, A. Colin, Paris (pour la traduction française, texte original 1957).
- Millet M. et Thin D. (2005), *Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale*, Paris, PUF.
- Moguéro L. (2006), *Vouloir et pouvoir scolariser ses enfants. Pratiques éducatives à Dakar (Sénégal) sous le prisme des inégalités sociales, familiales et de genre*, Thèse de doctorat de démographie de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.
- Mohammed M. (2007), « Fratries, collatéraux et bandes de jeunes », in. Mucchielli L. et Mohammed M. (dir.) *Les bandes de jeunes. Des blousons noirs à nos jours*, La découverte, Paris, p. 97-122.
- Oberti M. (2005), « Dynamiques institutionnelles et pratiques scolaires : les frontières poreuses du public et du privé », *Sociétés contemporaines*, Vol 3, n° 59-60, p. 5-11.
- Ouvrard F. (2000), « La construction des inégalités de scolarisation de la maternelle au lycée », in. Van-Zanten A ; (dir.) *L'école, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p.311-321.
- Okba M. (2010), « Métiers des descendants d'immigrés et de leurs pères : des héritages socioprofessionnels différents selon les origines? », in. Beauchemin C., Hamel C. et Simon P. *Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers Résultats*, Documents de Travail INED, N°168, p. 63-69.
- Oris M., Brunet G., Widmer E., Bideau A. (eds) (2007), *Les fratries, une démographie sociale de la germanité*, Peter Lang, Berne.
- Ouah-Bedidi Z. et Vallin J., (2000) « Maghreb : La chute irrésistible de la fécondité », *Population et Sociétés*, n° 359, p. 1-4.
- Payet J-P. (1995), *Collèges de banlieue. Ethnographie d'un monde scolaire*, Paris : Méridiens Klincksieck.
- Percheron A. (1985b), « Le domestique et le politique », *Revue Française de Science Politique*, vol. 35, n°5, p. 840-891.

- Périer P. (2005), *Ecole et familles populaires - Sociologie d'un différend*, Rennes, PUR, Le Sens Social.
- Peugny C. (2009), *Le déclassement*, Grasset, Paris.
- Poullaouec T. et Lemêtre C. (2009), « Retours sur la seconde explosion scolaire », *Revue française de pédagogie*, N°167, p. 5-11.
- Rosental P.A. (1995), « Une fratrie ou deux fratries ? La migration des frères et sœurs au 19<sup>ème</sup> siècle », *Cahiers d'économie et de sociologie rurale*, 34-35, p. 124-143.
- Safi M. (2008), « Inter-mariage et intégration : les disparités des taux d'exogamie des immigrés en France », *Population*, Vol 63, N°2, p. 267-298.
- Santelli E. (2001), *La mobilité sociale dans l'immigration. Itinéraires de réussite des enfants d'origine algérienne*, PUM, Toulouse.
- Santelli E. (2006), *Les cadres d'origine étrangère face aux discriminations : du constat statistique au vécu biographique*, Rapport de recherche remis au FASILD, Paris, avec la collaboration de Boukacem D., Gardon E., Invernizzi A.
- Santelli E. (2007), *Grandir en banlieue. Parcours et devenir de jeunes français d'origine maghrébine*, CIEMI, Paris.
- Santelli E. (2010a), « Entre ici et là-bas : les parcours d'entrepreneurs transnationaux. Investissement économique en Algérie des descendants de l'immigration algérienne en France », *Sociologie*, n°3, vol. 1, p. 393-411.
- Sayad A. (1999), *La double absence. Des illusions aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris.
- Silberman R. (2004), « Le devenir des enfants d'immigrés en France : quelques éléments pour une vue d'ensemble ». *Communication au colloque « Le devenir des enfants de familles défavorisées en France »*, CERC, DEP, CNAF, DREES.
- Silberman R. et Fournier I. (2006), « Les secondes générations sur le marché du travail en France. Une pénalité ethnique ancrée dans le temps », *Revue française de Sociologie*, 47-2.
- Streiff-Fénart J. (2004), « Familles et immigration » in Gastaut Y., Schor R. « *L'immigration en France au XXe siècle* », *Historiens et géographes*, n°385, p. 139-146.
- Tabard, N. (1984), « Mobilité sociale, fratrie et descendance », *Consommation*, XXXI, n°3, p. 19-50.
- Tabard, N. (1986), « Mobilité sociale entre les générations et taille de la fratrie », *Le groupe familial*, n°111, p. 54-63.
- Terrail J.-P. (1984), « Familles ouvrières, école, destin social », *Revue française de sociologie*, XXV, 3.
- Terrail J.-P. (1992a), « Destins scolaires de sexe : une perspective historique et quelques arguments », *Population*, n° 3, p. 645-675.
- Terrail J.-P. (1992b), « Parents, filles et garçons face à l'enjeu scolaire », *Éducation et Formation*, n° 30, janvier-mars, p. 3-11.
- Terrail J.-P., (1995), *La dynamique des générations : activité individuelle et changement social (1968/1993)*, L'harmattan.
- Thin D. (2009), « Un travail parental sous tension : les pratiques des familles populaires à l'épreuve des logiques scolaires », *Informations sociales*, n° 154, p. 70-76.

- Tiberj V. et Simon P. (2010), « Vie citoyenne et participation politique », in. Beauchemin C., Hamel C. et Simon P. *Trajectoires et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers Résultats*, Documents de Travail INED, N°168, p.123-128.
- Tribalat M., Riandey B. et Simon P. (1996), *De l'immigration à l'assimilation : enquête sur les populations d'origine étrangère en France*, Paris, La Découverte, 1996.
- Vallet L.-A., Caille J.-P. (1996), « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français », *Les Dossiers d'Éducation et Formation*, n° 67, Paris.
- Van et Zanten (2001), *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Presses Universitaires de France, Paris, Le lien social.
- Van-Zanten A. (2009) « Le travail éducatif parental dans les classes moyennes et supérieures : deux modes contrastés d'encadrement des pratiques et des choix des enfants », *Informations sociales*, N°154, p.80-87.
- Widmer I. (1999), *Les relations fraternelles des adolescents*, PUF, Paris.
- Zarca B. (1993a), « L'héritage de l'indépendance professionnelle selon les lignées, le sexe et le rang dans la fratrie », *Population*, n°2, p. 275-306.
- Zarca B. (1993b), « L'héritage de l'indépendance professionnelle : un ou plusieurs élus au sein de la fratrie ? », *Population*, n°4, p. 1015-1042.
- Zarca B. (1995), « L'héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie », *Population XL*, n°2, p. 331-356 et n° 4-5, p. 1137-1154.
- Zeroulou Z. (1985), « Mobilisation familiale et réussite scolaire », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n°2, p. 107-117.
- Zeroulou Z. (1988), « La réussite scolaire des enfants d'immigrés. L'apport d'une approche en termes de mobilisation », *Revue française de sociologie*, vol. XXIX, n°3, p. 447-470.

## Annexe

Liste des entretiens								
Prénom	Code entretien	Age (2008)	Lieu de naissance Si né-e à l'étranger, âge à l'arrivée en France	Niveau scolaire et CS du père	Niveau scolaire et CS de la mère	Projet migratoire	Niveau scolaire (études initiales) et occupation Ego	Fratrie
Abiba	2_F_29_Tunisie	27	Enfants nés en France	CEP. Est recruté en Tunisie pour travailler dans les chantiers navals jusque dans les années 80 puis pré-retraite	Mère a fait des études jusqu'au bac en Tunisie. Aurait voulu poursuivre en France pour devenir infirmière. Renonce à ses ambitions et s'occupe de ses enfants. Est un temps retournée à la fac (DEUST) Auj. ne travaille pas mais très impliquée dans le milieu associatif	On ne sait pas quand sont arrivés les parents (milieu des années 1970)  Travailler quelques années puis repartir mais pbs de santé des enfants les incitent à rester	Ecole Sup de Commerce (province). Travaille auj dans une grosse entreprise d'informatique	<b>3<sup>ème</sup> d'une fratrie de 3 enfants</b> F – 1977, DEA Droit, préparation concours de la magistrature et suite à échecs, concours greffière, fonction occupée au moment de l'enquête. Non voyante (maladie génétique) H – 1979, double DESS, ingénieur chimie <b>Ego (F) – 1981</b> (non voyante)
Aydin	3_H_27_Turquie	25	Ainé né en Turquie (arrivé à un an) Le reste de la fratrie est née en France	Père scolarisé (niveau primaire) ; bijoutier en Turquie ; dans la confection en France	Mère non scolarisée, n'a jamais eu d'activité salariée	Parents arrivés ensemble en 1979, venus rejoindre un frère du père  Projet d'installation définitive	Termine son internat (médecine)	<b>5<sup>ème</sup> d'une fratrie de 6 enfants</b> H – 1978, né en Turquie. Raté le bac puis formation de prothésiste dentaire. Prof. Libérale (labo prothèses dentaires + entreprise dans le BTP). F – 1979, CAP-BEP coiffure. Vit en Suède, mariée à un Turc avec qui elle tient un restaurant. F – 1980, ???, vit en Hollande avec un Turc, commerciale F – 1982, IUFM, institutrice, vit chez les parents, célibataire <b>Ego (H) – 1983</b> H – 1990, en 1 <sup>ère</sup> année de médecine

<b>Aissatou</b>	<b>4_F_37_Sénégal</b>	<b>35</b>	Ainée (1ere union de la mère) est née au Sénégal. Les deux autres enfants en France	Père scolarisé (niveau inconnu) ; footballeur professionnel puis typographe	Mère scolarisée (CAP couture). En France faisait du commerce (produits africains, Tupperware)	Père recruté pour jouer au foot dans une équipe de province (début des années 70) Mère venue par ses propres moyens Se rencontrent en France, dans les milieux africains, en 1973 Projet d'installation définitive	A échoué au bac (après plusieurs redoublements en primaire) ; l'a obtenu plus tard en candidate libre ; a passé une capacité en droit puis le diplôme d'éducatrice spécialisée, métier qu'elle exerce depuis	<b>2<sup>ème</sup> d'une fratrie de 3 enfants</b> F – 1969, née au Sénégal, de la 1 <sup>ère</sup> U de la mère, arrivée en France vers 7 ans, BTS commercial puis école de travailleurs sociaux <b>Ego (F) – 1973</b> , née en France H- 1982, CAP puis devenu technicien son et lumière via formation continue
<b>Bekir</b>	<b>7_H_29_Turquie</b>	<b>27</b>	Enfants nés en France	Père non scolarisé	Mère non scolarisée. Analphabète	Père arrivé en 1973 ; mère en 1976. Père aurait préféré rester en Turquie	Bac +4 ; enseignant en lycée (biologie).  Arrête en 1 <sup>ère</sup> année de licence (bio) puis reprend après travail à l'usine	<b>3<sup>ème</sup> d'une fratrie de 3 enfants</b> H – 1977, DESS gestion, associé à son beau-frère dans une affaire de bâtiment, marié à une turque, 3 enfants F – 1978, Bac ES, mariée à un turc, femme au foyer, 3 enfants <b>Ego (H)– 1981</b>

Aida	8_F_38_Algerie	36	3 premiers enfants nés en Algérie	Père arrivé à 18 ans ; issu d'une grande famille Kabyle. Venu en France pour travailler dans les cafés parisiens de la famille. Un temps boxeur pro. Puis éboueur (Paris)	Mère mariée très jeune (15-16 ans) ; n'a jamais travaillé en France	Père venu dans les années 40. En couple avec une française dont il aura deux enfants. Emprisonné pendant guerre d'Algérie. Il repart en Algérie dès sortie de prison avec ses deux enfants. Se remarie. La famille vient en France en 1972.	Redoublement bac A puis licence d'histoire-géo. Echoue par deux fois au concours de CPE. A réussi un concours d'adjoint administratif (après deux ans passé au chômage puis congé parental)	<p><b>7<sup>me</sup> d'une fratrie de 9 enfants</b>  F 1958, demi-sœur (père), vit en Algérie ; n'a pas vécu avec le reste de la fratrie  H 1959 demi-frère (père) décédé à l'âge de 13 ans  F, 1964, née à Alger, en formation actuellement (technicienne réseau informatique), assistante de direction, diplôme initial licence d'anglais, 2 enfants  H, 1966, adjoint bibliothécaire au château de Chantilly, 3 enfants  F, 1969, maîtrise de télécommunication, a travaillé comme chargée de clientèle dans entreprise télécommunications mais a du démissionner (porte le voile). Auj., assistante maternelle, 3 enfants  H, 1971, BEP carreleur, agent de transit (aéroport), 2 enfants avec une femme un quart d'origine kabyle par son père, séparé,  <b>Ego (F), 1973</b>  H, 1976 [porte le même prénom que le demi-frère décédé], bac S, BTS assistant ingénieur, mission intérim manutention ; a fait 5 ans de prison : lui interdit un grand nombre d'emplois ; 2 enfants avec une femme d'origine française  H, 1984, marié depuis 1 an</p>
Adib	10_H_27_Tunisie	25	Ainé né à Tunis, les autres enfants en France	Père sait lire et écrire mais niveau scolaire < à celui de la mère. A travaillé dans la sidérurgie. Auj retraité, a connu une longue période de chômage	Mère scolarisée jusque collège	Père venu pendant la période des embauches massives » (1974). Mère l'a rejoint en 1978. Venus en France pour trouver un meilleur confort matériel avec idée de repartir à la retraite	Après son bac, université (STAPS) puis a bifurcation vers la psychologie (après le DEUG/ la L2) ; M1 de psycho puis master sciences cognitives. En stage chez BULL au moment de l'entretien	<p><b>3<sup>me</sup> d'une fratrie de 5 enfants</b>  H- 1978, Né à Tunis, CAPET, enseignant en électrotechnique  F- 1982, née en France, DUT contrôle qualité, mariée à un Tunisien, 1 enfant, vit en Tunisie  <b>Ego (H) 1983</b>  H-1987, M1 de maths  H-1996, 4ème</p>

<b>Amine</b>	<b>11_H_26_Algerie</b>	<b>24</b>	Tous nés en France (en tout cas, les deux derniers issus du même couple parental)	Père scolarisés jusque début du collège. Petits boulots puis travaille pour mairie (divers emplois).	Mère (niveau sco non précisé ; mais sait lire et écrire parfaitement le français) a fait des ménages dès son arrivée en France puis travaille chez Disney. S'arrête à la naissance de sa fille puis assistante maternelle (2007).	Mère venue à 17 ans pour rejoindre son 1 <sup>er</sup> mari (oncle du père) avec qui elle a deux enfants. Père vient vivre chez son oncle après service militaire. A l'intention de s'installer durablement en France	Redoublement en 2 <sup>nd</sup> e puis 1 <sup>ère</sup> ES, terminale STT et BTS action commerciale. Entre en L2 de socio. S'arrête après la licence. Travaille dans un journal comme commercial	<b>3<sup>ème</sup> d'une fratrie de 4 enfants</b> <u>H-1978</u> (demi-frère / mère), BEP mécanique auto, maître d'hôtel dans grands restau, sur des bateaux de croisière, auj. restaurateur (associé). Divorcé, un enfant <u>H-1980</u> , BEP, travaille dans la restauration, divorcé, une fille, <b>Ego- 1974</b> <u>F - 1996</u> , handicapée (en école spécialisée)
<b>Boran</b>	<b>12_H_28_Turquie</b>	<b>26</b>	Deux premiers nés en Turquie (dont Ego), les autres en France	A fréquenté l'école ; on ne connaît pas son activité en France	Mère non instruite, vit des aides (sociales, communautaires, de ses enfants)	Père réfugié politique, arrivé en 81. Mère le rejoint deux-trois ans plus tard  Père décède dans un accident de voiture à 27 ans (1988)	Master 2 d'économie Travaille à la SNCF  Cancre au collège, orienté en BEP mais soutenu pour poursuivre en bac pro, BTS (sort major de sa promotion)  Arrête un an, part en Angleterre puis reprend (licence pro puis master)	<b>1<sup>er</sup> d'une fratrie de 3 enfants</b> <b>Ego (H), né en Turquie en 1982</b> <u>F (1985)</u> , ???, née en Turquie, assistante de direction <u>H (1987)</u> , en BTS commerce
<b>Chahid</b>	<b>13_H_28_Tunisie_France</b>	<b>26</b>	Enfants nés en France	Père a arrêté sa sco au collège puis a repris en France (CAP chaudronnerie)	Mère non immigrée. A obtenu le bac puis a débuté un DUT qu'elle n'a pas terminé. Est entrée dans la vie active. A tjs travaillé.	Père a émigré à l'âge de 20 ans en 1970 en raison de son engagement politique. Projet d'installation définitive (a rompu avec famille d'origine)	Bac S puis DUT logistique industrielle ; puis master 1 en alternance. Travaille comme gestionnaire logistique (CDI)	<b>1<sup>er</sup> d'une fratrie de 2 enfants</b> Ego (H) 1982 H-1985, bac STI puis DUT puis master 1 en logistique



<b>Chafika</b>	<b>16_F_32_Maroc</b>	<b>30</b>	Enfants nés en France	Père scolarisé jusque 16 ans mais non diplômé ; tient un pressing en France	Mère scolarisée mais moins longtemps que le père, issue d'une famille « plus fortunée » Fait des ménages puis devient auxiliaire de vie scolaire	Père arrivé au début des années 1970 ; mère en 1976  Père = moteur du projet migratoire ; souhaitait s'installer durablement	Secrétaire (DDASS). Parcours = redoublement en 4 <sup>ème</sup> puis BEP, bac pro et BTS secrétariat en alternance, non achevé	<b>1<sup>ère</sup> d'une fratrie de 5 enfants</b> <b>Ego (F), 1978</b> <u>H – 1980</u> , Bac pro, monte une affaire de restauration, célibataire <u>H-1981</u> , Bac pro, chef entreprise transport, célibataire <u>F- 1987</u> , en BTS Management des Unités Commerciales <u>H - 1997</u> , au collège
<b>Abdou</b>	<b>20_F_27_Sénégal</b>	<b>25</b>	Enfanté né en France	Père non scolarisé. Ouvrier (non qualifié) dans une usine d'agroalimentaire	Mère a été scolarisée jusque fin du primaire. Mère a fait un peu de commerce mais surtout à partir des années 1990 A des bien immobiliers en location au Sénégal	Père venu en France ans les années 1970 (pour aider la famille restée eu pays). Mère le rejoint en 1974 juste après le mariage (la mère avait une quinzaine d'années). Projet repartir au Sénégal. Dès que père à la retraite, repartent (et feront des AR pour voir les enfants et petits enfants)	A passé son bac G au Sénégal. Est revenue en France (2001) pour études supérieures (AES). Met 5 ans à terminer sa L3 puis master de mangement public (mention TB). Auj, travaille dans les RH d'une entreprise de produits surgelés	<b>6<sup>ème</sup> d'une fratrie de 8 enfants</b> <u>F – 1976</u> , licence d'anglais. Ego n'a plus de contact avec elle <u>F – 1977</u> , DUT Gestion des Entreprises et des Administrations, a travaillé (chargée de clientèle dans une banque), a validé une licence à distance puis s'est inscrite en 2009 en M1 de management; vit au Sénégal <u>F – 1978</u> , n'a pas eu le bac mais a préparé et obtenu une licence (en école), payée par la CCI, a été au chômage pendant un an puis a repris une formation de « manager de rayon », <u>H- 1980</u> , « 1er garçon », décédé à 23 ans (« a mis fin à ses jours ») <u>H -1981</u> , en master 2 de sociologie, va faire un doctorat <b>Ego, 1983</b> <u>F – 1988</u> , en 2ème année d'école d'ergothérapeute ( <u>H – 1995</u> , en 3ème

<b>Dounia</b>	<b>22_F_39_Tunisie</b>	<b>37</b>	Enfants nés en France	Père non scolarisé mais a fait une formation d'électricien en France. Différents emplois puis électricien au service technique du Printemps	Mère scolarisée (mais très peu, ses parents n'accordant pas d'importance aux études). A travaillé en France, surtout à partir des années 1980 (achat maison en France) : ménage et assistante maternelle dans une crèche	Père arrivé en 1967 ; mariage en 1968 et mère arrive peu de temps après. Père plutôt enclin à rester en France, mère préférerait repartir.	Redoublement en CM2, 1 <sup>ère</sup> D, terminale ES, sciences éco puis MSG à la fac. DESS Puis trouve un emploi « facilement » dans une société d'informatique consulting	<b>3<sup>ème</sup> d'une fratrie de 6 enfants</b> <u>H</u> , 1969, 1 <sup>ère</sup> , a travaillé à Ikea (tâches logistiques) puis licencié depuis enchaîne contrats précaires, divorcé, enfants, <u>H</u> , 1970, BEP tourneur, ouvrier maintenance à la RATP, marié, 3 enfants <b>Ego (F) 1971</b> <u>H</u> 1973, BTS, emploi à Ikea, vente puis travail plus administratif, marié, 2 enfants <u>H</u> 1978, bac techn ou pro, puis abandon des études pour occuper faire du théâtre, troupe associative dont il est devenu depuis le directeur, marié, 2 enfants <u>F</u> 1984, master 1 en marketing, mariée depuis 1 an
<b>Djillali</b>	<b>23_H_31_Maroc</b>	<b>29</b>	Enfants nés en France	Père non scolarisé, gratuitier	Mère n'a globalement pas eu d'activités salariées (sauf quelques ménages)	Père arrivé jeune (14 ans) peu après 1945 ; Mère arrive à la fin des années 1970	Actuellement taxi ; a tenté le CAPES plusieurs fois	<b>2<sup>ème</sup> d'une fratrie de 2 enfants</b> <u>H</u> - 1978 n'a pas voulu parler de son frère avec lequel il n'a pas de contact. S'est construit en opposition à son frère <b>Ego (H) – 1979</b>
<b>Fatiha</b>	<b>24_F_36_Maroc</b>	<b>34</b>	3 premiers enfants (dont Ego) nés au Maroc	Père analphabète, en France commence dans l'agriculture, termine dans une usine de ciment	Mère a été jusqu'au bac.	Père arrive en France en 1964 ; sa femme le rejoint avec les enfants en 1974  Pensaient rentrer au pays	Titulaire d'un « mauvais doctorat » en histoire de l'Art, sans mention, n'a pas réussi à se faire une place dans le milieu.  Petits boulots (notamment assistante d'éducation)	<b>3<sup>ème</sup> d'une fratrie de 7 enfants</b> <u>F</u> – 1969, née au Maroc, BEPsecrétariat, mariée à un marocain (3 <sup>ème</sup> mariage) – 3 enfants, au chômage. <u>H</u> – 1972, né au Maroc, CAP mécanique, marié à une marocaine – 3 enfants, auj. titulaire poste dans sa mairie : chef d'équipe, paysagiste. <b>Ego (F) - 1974</b> <u>F</u> - 1976, née en France, a passé son bac trois fois, a fait une année de socio, chômage puis formation interne (Bouygues Telecom), auj, responsable d'équipe. Mariée à un français d'origine congolaise – 1 enfant <u>F</u> -1982, née en France, BEP secrétariat, Assistante scolaire. Vit chez les parents <u>H</u> -1988, né en France, vit chez les parents, BEP coiffure, en CAP. <u>H</u> -1990, né en France, vit chez les parents, CAP mécanique, travaille ponctuellement comme déménageur.

<b>Celik</b>	<b>25_H_37_Turquie</b>	<b>35</b>	Seul ainé (Ego) est né en Turquie	Père non scolarisé, vient en France via l'OMI (ébéniste)	Mère scolarisée dans le primaire, n'a jamais travaillé	Parents arrivés ensemble dans les années 1970. Projet de repartir mais s'ancrent en France	DEA avorté de droit choisi par défaut, aurait voulu aller en IPAG (DEUG obtenu en 4 ans); conseiller à l'ANPE	<b>1<sup>er</sup> d'une fratrie de 4 enfants</b> <b>Ego (H) – 1973</b> , né en Turquie <u>H-1975</u> , bac + 4 (IUP tourisme), Assistante de direction, mariée à un turc – 1 enfant <u>F - 1977</u> , bac + 4 (maîtrise de géographie+ maîtrise FLE), échec IUFM, vit auj. à Ankara (Turquie) depuis octobre 2009, a trouvé un poste à l'ambassade de France, célibataire <u>H -1984</u> , handicapé
<b>Hadia</b>	<b>26_F_38_Tunisie</b>	<b>36</b>	Enfants nés en France	Père peu scolarisé mais parlant très bien le français. A eu divers emplois en France ; dont chauffeur livreur de fruits et légumes (de 1975 à sa retraite – 1995)	Mère a été à l'école primaire mais ne parlait pas le français en arrivant en France Mère a fait des ménages en France.	Père venu en France dans les années 1950. Mère arrivée après le mariage (années 60) Projet d'installation définitive	Redoublements en Tale (mais décroche bac C) puis licence (de maths). Entre à l'IUFM mais rate le CAPES deux fois. Passe d'autres concours dont celui d'agent de recouvrement (cat. C) ; métier qu'elle exerce auj.	<b>4<sup>ème</sup> d'une fratrie de 6 enfants</b> <u>H – 1966</u> , Bac + 4, ingénieur chez Orange, marié (femme d'origine camerounaise) – 3 enfants <u>F – 1968</u> , Arrêt en 3ème puis « école de coiffure » qu'elle a abandonnée, Cuisinière dans une maison de retraite, 3 enfants avec un homme d'origine algérienne mais vit maintenant avec un homme d'origine italienne <u>G –1969</u> , bac G puis « diplôme de comptabilité », a passé un concours à la Poste, auj. guichetier, marié avec une Cubaine. <b>Ego – 1972</b> <u>H –1975</u> , Handicap mental, vit chez les parents <u>F –1977</u> , N'a pas eu son bac, petits boulots
<b>Halima</b>	<b>29_F_37_Algerie</b>	<b>35</b>	Enfants tous nés en France	Père non scolarisé (arrive en France à 20 ans). A notamment tenu un bar	Mère scolarisée jusqu'en CE1 ou CE2. Mère femme de ménage (au décès du mari)  Quand mari décède (1979), trouve emploi comme femme de ménage qu'elle garde longtemps	Père arrive en famille avec ses parents et ses frères et sœurs au sortir de la guerre, Mère peu après son mariage (1965)	Bac +4. A redoublé le CP. A passé trois fois son bac puis entre en MASS à l'université, bifurque vers DUT statistiques, ensuite licence pro et deux années de maîtrise. N'est acceptée ni en DEA ni en DESS  Ne travaille pas (par « choix »)	<b>4<sup>ème</sup> d'une fratrie de 5 enfants</b> <u>H-1967</u> , aucun diplôme, travaille comme soudeur, marié à une française – deux enfants <u>F-1969</u> , Bac et deux années à l'université non validées, ne travaille pas, mariée à un algérien – deux enfants. <u>H-1971</u> , BEP mécanique, travaille dans un garage, vit à Mandelieu (sud), marié à une française – deux enfants. <b>Ego (F) - 1973</b> <u>F-1976</u> , Bac + 5 ne travaille pas, mariée à un algérien – trois enfants

Faouzi	31_H_27_Tunisie	25	Enfants tous nés en France (sauf peut-être aînée arrivée à qqes mois)	Père scolarisé jusque collège ; a travaillé dans mine de phosphate en Tunisie et c'est par ce biais qu'a pu venir en France. A travaillé dans le BTP en France	Mère scolarisée jusque collège puis a aidé ses parents et s'est mariée à 17 ans. A travaillé comme assistante maternelle non agréée en France	Père venu en France en 1970, puis s'est marié et mère arrivé en 1982	Orienté en 2 <sup>nd</sup> e L. redoublement puis réorientation en SES ( ??). Obtient un bac STT. Puis un BTS informatique de gestion. DUT dans le même domaine puis Licence MIAGE et master 2 (diplômé en 2009). A la recherche d'un emploi stable (actuellement en intérim)	<p><b>2<sup>ème</sup> d'une fratrie de 5 enfants</b>  F, 1982, BTS assistante de direction, secrétaire d'une directrice d'école, mari grandi en France de famille tunisienne, ingénieur commercial (école de commerce), un enfant  <b>Ego –H- 1983</b>  F 1988, bac pro comptabilité, n'a pas trouvé d'emploi dans son domaine, travaille dans une association pour le soutien scolaire, elle cherche une formation, éventuellement en esthétique ou poursuivre en compta (BTS), vit chez les parents  H 1989, bac S, étudiant en DUT génie mécanique, vit chez les parents)  F, 2005, école maternelle</p>
Hayet	33_F_38_Algerie_Suisse	36	Enfants tous nés en France	Père scolarisé en France. Elevé par l'amie française de son père. Titulaire du CAPES SES. Professeur de Sciences Economiques en BTS.	Mère titulaire du CAPES ; professeur d'allemand	Père arrivé en France vers l'âge de 6 ans, avec son propre père (les autres enfants sont restés au pays ; le GPP voulait que son dernier fils puisse faire des études)	Redouble sa terminale, entre en BTS commercial (pour être encadrée mais peu intéressée par formation), licence SE puis IUFM. Passe le concours 2 fois. Auj prof des écoles	<p><b>1<sup>ère</sup> d'une fratrie de 2 enfants</b>  Ego (F), 1978  H-1977, Commercial, marié (française), a fait une année dans l'enseignement supérieur, sport/études et a arrêté pour travailler, 1 enfant  1 demi-sœur (1990) du côté de la mère (considérée comme sœur) - 2 années de médecine, échec aj., fac de sciences  3 demi-frères et sœurs (1994-1996-2000) du côté du père. Aucun contact</p>

<b>Halim</b>	<b>34_H_36_Algerie</b>	<b>34</b>	Enfants nés en France	Père arrivé à 13 ans en France. Non scolarisé. A commencé à travailler très jeune (mine) puis chauffeur de camions (entreprise d'assainissement). Mais pbs de santé (invalidité dès les années 1980)	Mère arrivée à 8 ans en France. A été jusqu'au certificat d'études. Mère assistante maternelle à partir des années 1990	Père arrivé en 1955 ; mère en 1952. Tous deux avec leurs parents respectifs.	Bac S (après une année en D). Une année à la fac de droit. Très engagé dans le milieu associatif. Est repéré et passe ensuite les concours nécessaires à sa professionnalisation (moniteur éducateur puis éducateur spécialisé). Est depuis 15 ans dans la même structure	<b>5<sup>ème</sup> d'une fratrie de 6 enfants</b> H, 1964–bac, petits boulots (dont coursier) puis concours à la SNCF Auj, agent de maintenance (locomotives), marié (à une personne d'origine algérienne) – 2 enfants F, 1965, bac, a été gardienne dans une mairie puis assistante maternelle, mariée à un descendant d'immigré algérien, avec qui elle a vécu un an en Algérie après son mariage. Puis retour en France. 3 enfants. Mari décédé en 2006 H, 1967, CAP mécanique auto ; puis Beaux Arts (spécialisation dans l'audiovisuel), adj. chef de programmation dans 2 chaînes TV ; marié (sa femme est d'origine algérienne), 3 enfants H, 1968, a arrêté au niveau BEP, vendeur dans un magasin de prêt à porter, célibataire, <b>Ego (H), 1974</b> F, 1978, DEA d'histoire de l'art, n'a rien trouvé à la fin de ses études, est vendeuse (veut passer concours prof des écoles), mariée deux fois (H d'origine algérienne)
<b>Khalil</b>	<b>35_H_42_Algerie</b>	<b>40</b>	Tous les enfants sont nés en Algérie	Père scolarisé jusque CEP. Travaille un temps avec son père au garage. Puis monteur-tourneur chez Alstom (3/8)	Mère non scolarisée	Père arrivé en France en 1952 avec son frère venus rejoindre GPP déjà en France (garage auto). Parents mariés en 1962. Mère n'arrive qu'en 1972. Projet d'installation définitive pour le père	Médecin, chef de service	<b>3<sup>ème</sup> d'une fratrie de 3 enfants</b> F – 1963, Maitrise de psychologie, mariée puis divorcée, 1 enfant H – 1966, ingénieur chimiste, célibataire <b>Ego (H), 1968</b>

Medhi	38_H_26_Algerie	24	Les deux ainés sont nés en Algérie	Scolarisé (niveau non précisé) ; a travaillé dans l'industrie textile en France	Mère non scolarisée. N'a jamais travaillé en France.	Parents arrivés ensemble après 1964. Projet d'installation définitive. Ont entretenu peu de liens avec le pays.	Redoublement en 1 <sup>ère</sup> . Terminale (D ?). DUT d'informatique qu'il écourte pour aller en DUT de biologie ; à l'issue postule pour un IUP, dossier rejeté. Auj., petits boulots sans grand rapport avec sa formation	<p><b>7<sup>ème</sup> d'une fratrie de 7 enfants</b>  F 1960, née en Algérie, aide à la personne, mariée avec un Algérien, 4 filles  H 1964, né en Algérie, bac, travaille dans le BTP, séparé, un enfant  H 1967, Travaille dans le BTP ; plus de contact avec lui  H 1970, niveau d'études ?, dans le BTP, séparé, 2 enfants, BTP  H 1974, bac+4 ou 5 en informatique, marié, femme d'origine algérienne, sans enfant,  F 1977, bac +5, plus de contact avec elle  Ego – H - 1984</p>
Leila	39_F_33_Algerie	31	Les trois ainés son nés en Algérie	Père non scolarisé. Reprend hôtel-restaurant du GPM puis revend l'établissement et travaille dans les fonderies.	Mère scolarisée puis retirée de l'école à cause de la guerre. En France, aura différents emplois, dont garde d'enfants et travail dans les cantines	Père arrivé dans les années 50. Rentré en France pendant la Guerre d'Algérie. Marié en 1957. Ils reviennent en France en 1963	<p>Redouble 3ème et Tale  Entre en fac de médecine. 1<sup>ère</sup> année très difficile. Redouble mais échoue de nouveau.  Se réoriente en DEUG de biochimie mais peu intéressée.  S'arrête, travaille (intérim, hôtesse d'accueil, assistante commerciale).  Reprend un DUT technique de communication.  Puis poursuit en DESS management de la connaissance et conseil des systèmes d'information</p> <p>Dans la grande distribution (chef de rayon)</p>	<p><b>10<sup>ème</sup> d'une fratrie de 11 enfants</b>  F 1961, CAPES anglais, mariée à un Algérien, 3 enfants, mari également prof d'anglais, arrivés tous les deux en 89 en France F 1962, diplôme analyste programmeur, assistante de direction ; mariée, 3 enfants, un 1er avec son mari algérien, puis 2 autres, 15 ans plus tard avec un français d'origine arménienne,  F 1963, infirmière libérale, mariée avec un homme d'origine marocaine, 2 enfants, mari dans la maintenance chez HP  F, 1965, BTS secrétariat trilingue, manager gde distribution, mariée, 3 enfants (1er mari algérien puis 2ème français et grand écart entre les enfants),  F 1967, chirurgien dentiste, sans mari ni enfant,  F 1968, DEA de droit, secrétaire administrative à l'université, mariée 4 enfants, mari d'origine marocaine, prof de math  F 1969 comptable de formation, chargée de clientèle dans banque, mariée 4 enfant, algérien, fonctionnaire (sup.) chez EDF,  H, 1970 1er garçon après 7 filles, BTS maintenance, chauffeur de taxi, divorcé, un fils, ex femme d'origine marocaine, infirmière,  F 1971, vit en concubinage avec homme d'origine tunisienne, une fille, paris 12ème,  « extrêmement douée mais extrêmement fainéante »  <b>Ego (F) 1976</b>  H 1979, DUT administrateur réseau, a passé 1 an en GB, salarié dans entreprise prestataire de services</p>

Nabila	40_F_27_Algerie	25	Enfants tous nés en France	Père non scolarisé, métallurgiste	Mère a fréquenté l'école jusque collège  Quand père hospitalisé (1997), travaille en maison de retraite	Père arrivé en 1974, mère en 1981  L'installation s'est faite « comme ça », avec le temps	Orientée en BEP à l'issue de la 3 <sup>ème</sup> . Puis bac pro (STT), BTS (non abouti) puis licence pro (banque finance, assurances) non validée.  Travaille auj dans une agence d'intérim (saisie des payes)	<b>2<sup>ème</sup> d'une famille de 6 enfants</b> F – 1982, Bac + 5 commerce international, difficultés pour trouver du travail en France, Travaille et vit à Genève - Célibataire <b>Ego (F) - 1983</b> H-1984, Bac + 3, puis « formation », développeur informatique –Célibataire F-1986, Licence transport et logistique – En recherche d'emploi H-1989, Bac pro – Chauffeur poids lourds H-1995, en seconde générale
Nafissa	41_F_41_Algerie_Maroc	39	Parents ont eu 7 enfants, 3 sont décédés (2 en Algérie, 1 en France, juste après la naissance) 5 sont nés en Algérie (dont 3 décédés)	Père s'est inscrit seul à l'école, a fait la démarche pour pouvoir être scolarisé (a travaillé pour pouvoir acheter des chaussures)  Conducteur pelle mécanique  Parents ont acheté leur appartement	Mère qualifiée de lettrée, scolarisée jusqu'en 5 <sup>ème</sup> (adoptée par une tante qui travaillait dans une école car décès du GPM)  A fait des ménages puis est devenue assistante maternelle	Père (marocain) émigre en 60 en Algérie, puis en France en 68, mère le rejoint quelques mois plus tard	Filière LEA après une bonne scolarité, est déçue, abandonne, enchaîne les petits boulots, fait une formation PAO, conjoint musicien, se retrouvent au RMI tous les deux  Travaille auj en tant que chargée commerciale après des années de « galère », a réintégré progressivement le marché de l'emploi (hôtesse, vendeuse)	<b>4<sup>ème</sup> d'une fratrie de 7 enfants</b> F 1965, CAP-BEP, intérim vente, vit en couple, mari d'origine mauricienne, graphiste freelance 1 enfant,  <i>Deux sœurs décédées, une née en 1967, l'autre en 1966</i>  Ego (F) 1969  <i>Une sœur décédée en 1970</i>  F 1976, bac L, travaille pour FRAM, vit en couple, conjoint (espagno-algérien par ses parents) ouvrier chez airbus, 2 enfants H, 1981, vient d'obtenir master 2 droit, spécialisé droit européen, prépare son mémoire avec en parallèle un petit job

<b>Naima</b>	<b>43_F_34_Maroc</b>	<b>32</b>	4 premiers nés en France, Ego née en France	Non scolarisé (a appris à lire et à écrire avec ses enfants). Travaille dans le bâtiment	Mère non scolarisée, commence à travailler dans les années 1990 (cueillette tous les étés)	Père arrivé dans les années 1970. Mère le rejoint au milieu des années 1970	Redoublement en CE et en CM. Filière technique au lycée puis deux ans à l'université en sociologie (abandon) Formation en RH au CNAM Auj., formatrice dans une entreprise d'insertion	<p><b>5<sup>ème</sup> d'une fratrie de 7 enfants</b>  <u>F-1968</u>, née en Algérie, BEP couture, aide soignante dans une maison de retraite– Mariée à un marocain ,divorcée, 4 enfants.  <u>H-1971</u>, né en Algérie, IUFM - Enseignant en Lycée – Marié à une algérienne, 2 enfants  <u>F-1972</u>, née en Algérie, BEP couture puis formation d'agent technique, travaille au ministère de l'agriculture – Mariée à un marocain, 1 enfant  <u>H- 1974</u> – né en Algérie, Bac puis formation d'ambulancier puis dans le bâtiment, travaille dans le bâtiment – Marié à une marocaine, 3 enfants  <b>Ego (F) - 1976</b>  <u>H-1978</u>, né France Bac + 3 puis école de communication – Commercial chez Dell – Marié à une algérienne, 2 enfants  <u>F-1982</u>, née en France, BTS – Conseillère financière à la Poste – Divorcée</p>
<b>Mourad</b>	<b>44_H_35_Algerie</b>	<b>33</b>	Enfants tous nés en France	Père non scolarisé, a travaillé dans la sidérurgie	Mère non scolarisée (mais a appris à lire et à écrire avec son père), quand divorce (1993), fait un stage puis travaille en maison de retraite (pendant 10 ans)	Parents arrivés ensemble en 1962	DEUG de sociologie avorté (après un BEP vente, un bac pro en apprentissage), auj est artisan à son compte	<p><b>6<sup>ème</sup> d'une fratrie de 6 enfants</b>  <u>F-1965</u>, bac pro puis reprise d'études en BTS – Travaille dans la logistique – Mariée à un franco-algérien sans enfant  <u>F-1966</u>, BEP – Vendeuse– Célibataire, 1 enfant – Vit au Luxembourg  <u>F-1967</u> – CAP –au foyer – mariée à un franco-algérien, 3 enfants  <u>F (1968)</u> – BEP – Responsable boutique (Esprit) au Luxembourg – Mariée sans enfant – Vit au Luxembourg  <u>H(1969)</u> – BTS – Chef de rayon (Leclerc) En ménage avec une Française sans enfant  <b>Ego (H) 1975</b></p>



<b>Nedjma</b>	<b>45_F_36_Algerie</b>	<b>34</b>	Tous les enfants sont nés en France	Père né en 1929. Non scolarisé, il est arrivé en France en 1949 (ouvrier dans l'aluminium)	Mère non scolarisée. A travaillé au moment de la pré-retraite de son mari (femme de ménage)	Père venu en 1949, mère en 1962  Idée de rentrer au pays mais mère pousse à rester et à acheter une maison en France	Enseignante en lycée professionnel (après 9 ans passés à l'université). Deux redoublements, en 2 <sup>nd</sup> e et en terminale	<b>7<sup>ème</sup> d'une fratrie de 10 enfants</b> H-1964 – 3 <sup>ème</sup> , a commencé à travailler jeune, Chauffeur – Marié à une algérienne, 3 enfants H-1966, décédé – n'a pas souhaité en parler F-1967 – BEP, a tenu une boutique de prête à porter, Vit au Japon depuis 4 ans (mari Français - ingénieur chez Total) et élève ses 2 enfants F-1969 – BEP, a tenu une boutique de chaussures. Mariée à un Français (médecin), elle élève ses 3 enfants H-1970 – BTS technico commercial (puis reprise d'études et arrive jusqu'en maîtrise) – Chef de rang (restaurant gastronomique) – Marié à une franco-algérienne, 2 enfants H-1972 – niveau 1 <sup>ère</sup> – Chef de rang restauration – célibataire <b>Ego (F) 1974</b> H-1976 - 3 <sup>ème</sup> – travaille dans le secteur de la production – marié à une algérienne, 2 enfants H-1982 arrêté en seconde – entre intérim et chômage – Célibataire F-1986 – BEP – opératrice de production, auj. en congé parental – Marié à un algérien d'Algérie, 2 enfants
<b>Rachida</b>	<b>46_F_32_Algerie</b>	<b>30</b>	Tous nés en France	Père a obtenu CAP en Algérie  Est resté ouvrier toute sa vie (grande amertume de la fille)  Parents ont acheté une maison	Bac philo en France, n'a pas travaillé (refus du mari)	Mère a émigré en bas âge avec ses parents Père avait le projet de repartir	Bonne élève, bac ES, DUT puis une licence professionnelle  Responsable achats	<b>1<sup>ère</sup> d'une fratrie de 5 enfants</b> <b>Ego (F) 1978</b> F 1980 CAP sanitaire et social, en couple non mariée, 1 fils, mari franco-alg, travaille en intérim F 1982 Bac +5 management du sport et diététique, elle est sportive haut niveau (basket), a fait 4 ans d'études aux USA pour bénéficier d'un haut niveau d'entraînement au basket F 1989 bac, sportive également haut niveau, basket, pas d'études qui lui plaisaient, a fait un 1 un IUT puis abandon, après sa carrière sportive, voudrait être entraîneuse, a quitté la maison à 15 ans F 1996 interne dans lycée sport étude basket

<b>Raja</b>	<b>47_F_27_Maroc</b>	<b>25</b>	6 premiers enfants nés au Maroc	Père a étudié à l'école coranique. Imam	Mère n'a pas été scolarisée. N'a jamais travaillé	Père fait des AR pendant 10 ans entre la France et le Maroc, femme et enfants arrivent en 1989. Le projet est de rester en France	Bac + 5 socio de la santé, après une DEUG MASS et licence de sociologie. Coordinatrice de programmes de santé	<p><b>4<sup>ème</sup> d'une fratrie de 8 enfants</b>  <u>H-1977</u>, Né au Maroc , Bac +5 – Chargé de mission (HLM) - Marié à une marocaine - 3 enfants  <u>H-1979</u>, Né au Maroc Docteur – Enseignant chercheur Univ Lille 1 - Marié à une marocaine - futur papa  <u>F-1980</u>, née au Maroc – Bac + 4 psycho mais ne travaille pas (élève son enfant) – mariée à un marocain – Vit à Liège.  <b>Ego (F) 1983, née au Maroc</b>  <u>F-1985</u>, née au Maroc - Bac + 5 – Chargée marketing chez Cofidis – Mariée à un marocain  <u>H-1988</u> – Né au Maroc– M2 ingénieur mécanique  <u>F-1991</u> – Née en France)– L1 droit  <u>H-1994</u> – Né en France , 1<sup>er</sup> S  <u>H-2002</u> – né en France, CE2</p>
<b>Safia</b>	<b>48_F_26_Algerie</b>	<b>24</b>	Tous les enfants sont nés en France	Père a fait deux années de primaire. A travaillé dans le bâtiment. Décédé en juin 2010	Mère scolarisée jusqu'au collège. Devenue assistante maternelle en France peu de temps après que les parents aient acheté une maison en France	Père venu en France en 1973. Reste seul 10 ans en France. Revient au pays pour « chercher une femme ». Projet de rester en France	Enseignante d'espagnol	<p><b>1<sup>ère</sup> d'une fratrie de 4 enfants</b>  <b>Ego (F) 1984</b>  <u>F – 1989</u> – 2ème année médecine – vit à Villetaneuse (chez la mère)  <u>F – 1991</u> – L2 sciences éco - vit à Villetaneuse (chez la mère)  <u>H – 1993</u> – Terminale S - vit à Villetaneuse (chez la mère)</p>
<b>Salima</b>	<b>51_F_28_Maroc_France</b>	<b>26</b>	Tous nés en France	Brevet de 3 <sup>ème</sup> au Maroc puis formation professionnelle en France jusqu'à devenir directeur commercial	5 <sup>ème</sup> en France (parents français, pble de santé) Employée à la poste	Père avait le projet de rester en France (mariage avec une française)	Bonne élève, filière S, classe préparatoire scientifique et école d'ingénieur  Responsable marketing international	<p><u>F, 1977</u>, mariée 2 enfants, cabinet en libéral de kiné  <u>Ego – F - 1982</u>  <u>H 1992</u> étudiant pour être pilote de ligne</p>

Aminata	52_F_31_Centrafrrique_Cameroun	29	Née en France	Père a fait des études supérieures en France. Reparti très vite en Centrafrique (magistrat)	Mère a fait des études supérieures (un/deux ans) au Sénégal puis venue en France ; secrétaire puis aide-soignante à son compte(1993)	Père venu dans les années 1970. Mère dans les années 1960 (20 ans) pour rejoindre son frère qui y est installé. Les parents se sont rencontrés dans les milieux africains (1970). Mère n'a jamais souhaité repartir en Afrique. C'est d'ailleurs la raison de sa rupture avec le père d'Ego.	Bac ES puis DUT technique de commercialisation BA à Cambridge LEA à la Sorbonne 3 <sup>ème</sup> cycle en école de commerce privée. Dans le commerce international (engins de chantier) mais souhaiterait travailler dans le cosmétique	<b>Fille unique</b> 1 demi-frère (mère) – 1962 ; vit au Cameroun <b>Ego – 1979</b> 4 demi-frères et sœurs (père) plus jeunes ; dont une vivant en France ; mais aucun lien avec ceux vivant en Centrafrique
Nadir	54_H_42_Tunisie	40	Trois ainés nés en Tunisie. Les autres en France	Père non scolarisé, manoeuvre dans le bâtiment	Mère scolarisée jusque CM2 (placée comme petite bonne par ses parents). A travaillé en France dans la parfumerie, a été femme de ménage, a travaillé dans cuisines collectives	Parents arrivent ensemble en France, en 1970	Parcours chaotique. Niveau L3. Au chômage	<b>1<sup>er</sup> d'une fratrie de 6 enfants</b> <b>Ego (H)- 1968</b> H-1969, né Tunisie - CAP conducteur routier – métier qu'il exerce. Marié (algérienne), 2 enfants. H-1971, né en France – CAP – Délinquant – Emprisonné en Tunisie. F-1973, née France – BTS laborantine – Travaille dans un labo – Mariée à un tunisien, maçon, 2 enfants. F-1977, née en France – BP préparateur en pharmacie – A arrêté de travailler il y a 1 an, congé maladie longue durée – 2 enfants avec un « français ». H-1983, né en France – en cours de doctorat psychologie – Célibataire
Samia	55_F_30_Maroc	28	Enfants nés en France	Père scolarisé (début du primaire). Travaille d'abord en Corse (domaine vinicole) puis comme ouvrier automobile	Mère scolarisée jusque collège. N'a jamais travaillé en France	Père arrivé en 1973. Mère en 1978. Migration = fuir la misère Avec idée de revenir au pays mais ont réalisé que leurs enfants «appartenaient à ici »	Parcours scientifique (école ingénieur) A monté une entreprise. L'a fermée. Auj consultante salariée en informatique	<b>1<sup>ère</sup> d'une fratrie de 6 enfants</b> <b>Ego (F)-1980</b> H (1983), Bac + 3 – au chômage, monte son entreprise– Célibataire H-1984, Bac + 2 – Chargé de mission dans une société d'assurance– Célibataire. F-1986, Niveau Bac + 2 (licence de sociologie avortée) – BTS en alternance en cours, Célibataire G-1992 Bac technique en cours G-1992 – jumeau, Niveau Bac pro mais pas eu et CAP en alternance en cours – Internant

<b>Nassim</b>	<b>56_H_40_Algerie_Tunisie</b>	<b>38</b>	Enfants nés en France	Père scolarisé à l'école coranique. En France travaille dans la manutention (travaux publics). AVC non reconnu comme accident du travail. Auj invalide à 80%	Mère non scolarisée A travaillé à partir des années 80 (accident du père ?) dans des exploitations agricoles et fait des ménages	Père arrivé en France en 1962. Parents se sont mariés en 1968 ; date à laquelle mère arrive en France  Projet d'installation définitive	Parcours scolaire chaotique (redoublements et réorientations diverses) mais finit par aller en MSG lères expériences professionnelles à l'étranger. N'a jamais travaillé en France depuis. Auj. fait de la gestion de patrimoine	<b>2<sup>ème</sup> d'une fratrie de 7 enfants</b> F-1968 – née en Algérie niveau collège, sans emploi, séparée (DI marocains), vit seule, 1 enfant <b>Ego (H)-1970</b> née en Algérie F-1972 – née en Algérie, niveau Master (obtenu en Angleterre « sorte de MBA » en gestion), directrice d'équipe de contrôleurs de gestion (en Suisse, dans une société d'informatique), célibataire H-1973 – Bac pro, Electricien (Edf), marié (algérienne), 1 enfant, H-1975 – BTS technique de commercialisation, encadrement plateforme téléphonique SFR, marié (DI algérienne), 2 enfants, F-1977 – BTS secrétariat assistante de direction (mi-temps), mariée (DI algérien), 2 enfants, H-1983 – Ingénieur informatique, administrateur réseau, marié (DI tunisienne)
<b>Bilgen</b>	<b>57_F_28_Turquie</b>	<b>26</b>	Enfants nés en France	Père scolarisé (primaire). A changé constamment de travail	Mère scolarisée (primaire). A occupé différents emplois	Père arrivé à l'âge de 13 ans avec ses parents Mère arrivée à l'âge de 15 ans (1963)	Bac STT, études en AES, BTS, puis IUT Conseillère commerciale ans une banque	<b>1<sup>ère</sup> d'une fratrie de 2 enfants</b> <b>Ego (F)-1982</b> H-1984, Collège – Vient de trouver un emploi de cariste - Vit chez les parents après rupture avec sa compagne, 1 enfant

Sihème	58_F_38_Algerie	36	Les trois aînés sont nés en Algérie	Père non scolarisé mais a suivi des cours d'alphabétisation en France. Travaille dans un supermarché puis comme pompiste enfin dans usine automobile. Décédé quand ego avait 11 ans (1983)	Mère non scolarisée. N'a jamais travaillé	Père arrivé en France dans les années 1960. La mère l'a rejoint en 1968 (mariage bien antérieur)  Au départ, le projet est que le père travaillé en France pour faire vivre sa femme et ses enfants restés en Algérie. Puis mère venue en France (difficultés dans la maison familiale, deux enfants DCD très jeunes). Et quand père décède, ne peut se résoudre à repartir	Scolarité sans encombre. Bac C. Difficultés en médecine mais s'accroche. Auj médecin bardée de spécialités	<p><b>5<sup>ème</sup> d'une fratrie de 8 enfants</b>  F (1955), Née en Algérie, Niveau « début de collège » – à la recherche d'un emploi, anciennement aide ménagère ; a commencé à travailler à 40-45 ans– Mariée (à un algérien). Ont vécu ensemble en Algérie, 7 enfants  H (1962), Né en Algérie, CAP-BEP puis formations d'adulte, travaille comme responsable de chantier. Marié d'abord à une algérienne avec qui il a eu 4 enfants ; puis à une descendante d'espagnols, avec qui il a 1 enfant  F (1967), Née en Algérie, Niveau bac – Aide soignante– Mariée (algérien issu immigration), 2 enfants  H (1969), Né en France, BTS ou DUT de comptabilité puis a fait des formations qualifiantes (auj. a niveau bac+3/4), comptable, Marié (française), 2 enfants  <b>Ego –F- (1972)</b>  F (1974), Terminale, n'a pas eu son bac – A travaillé dans différentes écoles (surveillante, éducatrice,...), mais s'occupe désormais de ses enfants – Marié (franco-algérien), 3 enfants  F (1978), Bac – a commencé école d'infirmière, a échoué en 1<sup>ère</sup> année et est devenue aide-soignante – Aide aux personnes âgées à domicile – Célibataire –  Sofia (1982), Bac + 4 en droit, formation d'huissier en cours (alternance) Célibataire</p>
Soraya	60_F_31_Maroc	29		Père non scolarisé. Peintre en bâtiment	Mère a été scolarisée en arabe. A tjs travaillé en France (cantinière, en crèche etc)	Père arrivé en 1973. Mère le rejoint quelques années plus tard.	En 3 <sup>ème</sup> année de thèse au moment de l'entretien (financée par la Région) Découragée de faire médecine par une conseillère d'orientation. Entre en physique-chimie à l'université	<p><b>3<sup>ème</sup> d'une fratrie de 8 enfants</b>  H (1969), né au Maroc, niveau lycée, agent de maîtrise dans une usine de fabrication de pièces automobiles, marié (française), 1 enfant  H (1980), Bac + 2, employé dans entreprise de construction, marié (française d'origine marocaine) – 1 enfant.  <b>Ego (F) (1981)</b>  H (1984), niveau lycée, fait des petits boulots, célibataire.  H (1985), niveau lycée, fait des petits boulots, célibataire.  H (1987), école d'ingénieur à Toulouse, célibataire.  H (1989), niveau lycée, a travaillé (usine automobile) mais est actuellement en formation, célibataire  F (1992), Lycée</p>

<b>Rabah</b>	<b>61_H_41_Algerie</b>	<b>41</b>	Les 5 ainés sont nés en Algérie sur 8 enfants	Pas scolarisé Ouvrier dans le bâtiment	Scolarisée, aurait pu être maîtresse N'a jamais travaillé	Gagner sa vie et élever ses enfants, père a pensé acheté en France, finalement ne l'a pas fait	Licence obtenue en 6 ans en histoire  Chef de service dans la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)	<b>5<sup>ème</sup> d'une fratrie de 7 enfants</b> Mustapha, 1956, scolarité au Maroc (pas de niveau d'études) puis CAP cuisine et/ou électricité ?, marié avec une française, un enfant, au chômage Nezha, 1959, a suivi voie prof, proba un CAP, ne sait pas, en secrétariat peut-être... mariée avec un français, une fille, séparée Kader, approx 1955, en reconversion prof suite à un pble au dos, en couple deux fois avec 2 française, des enfants, Biscarosse Samira 1958, DUT puis formation d'assistance par ordinateur, PAO, travaille en free-lance, pas d'enfants ni couple Ego (F) 1970 Amina, 1973, BEP secrétariat, petits boulots notamment dans call-center, aujourd'hui responsable de plateau, pas d'enfants ni couple Aziz, 1977, bac L puis maîtrise de géo, a râté le concours CAPES, travaille dans une structure pour handicapés mentaux, pas d'enfants ni couple
<b>Zohra</b>	<b>62_F_36_Maroc</b>	<b>34</b>	Ainé né au Maroc	Père a fréquenté l'école coranique. Mineur	Mère analphabète.	Père arrivé en 1964, mère entre 1972 et 1975 Migration = projet du père	Enseignante (IUFM) dans le primaire après BTS secrétariat trilingue (lors de ses 1 <sup>er</sup> stages en entreprise, réalise que ça n'est pas sa voie, décide alors de préparer concours PE)	<b>2<sup>ème</sup> d'une fratrie de 5 enfants</b> H-1972, né au Maroc, Bac pro, petits boulots, célibataire Ego (F)- 1975 née en France H-1976 – bac électronique, pose des antennes H – 1976, jumeau, arrêté après le collège, petits boulots, vit avec le frère ainé (la famille est sans nouvelle) H-1983, BEP maintenance auto, travaille en interim .

Salim	63_H_28_Maroc	26	4 ainés nés au Maroc	Père non scolarisé, maçon	Mère non scolarisée, a fait des ménages après son divorce, en 1990	Père arrivé en 1973, mère et enfants en 1982	Redouble le CP, et la 5 <sup>ème</sup> . Bac STT. S'inscrit en licence de droit mais abandonne en 3 <sup>ème</sup> année En CDI (signalisation routière)	<p><b>5<sup>ème</sup> d'une fratrie de 6 enfants</b></p> <p>F-1972, née au Maroc, Niveau lycée, n'a pas le bac, secrétaire dans une assoc, mariée – 3 enfants (avec un français d'origine marocaine)</p> <p>H-1974, Apprentissage ouvrage mécanique, responsable d'un dépôt de produits entretien, marié (française) – 1 enfant.</p> <p>F-1978, Bac pro hotellerie, responsable petits déj dans un hôtel, mariée (époux a grandi au Maroc – maçon)</p> <p>F-1981, Bac pro commerce, travaille dans la banque – service client, célibataire</p> <p><b>Ego (H) - 1983</b></p> <p>F-1989, BEP, en congé maternité, travaille dans une maison de retraite (sert les repas), mariée (franco-marocain – même parcours scolaire), 1 enfant</p>
-------	---------------	----	----------------------	---------------------------	--	--	---	---

## Publications des Documents de Travail

- N° 204. – Laure MOGUÉROU, Emmanuelle SANTELLI, Christelle HAMEL et Jean-Luc PRIMON, *La taille des familles et le devenir scolaire des enfants d'immigrés*, février, 101 p.
- N° 203. – Clara CHAMPAGNE, Ariane PAILHÉ et Anne SOLAZ, *25 ans de participation des hommes et des femmes au travail domestique : quels facteurs d'évolutions ?*, février, 38 p.
- N° 202. – Olivier THÉVENON et Angelica SALVI DEL PERO, *Gender Equality (f)or Economic Growth? Effects of Reducing the Gender Gap in Education on Economic Growth in OECD Countries*, février, 26 p.
- N° 201. – Olivier THÉVENON, *Institutional drivers of female labour Force participation in OECD countries*, janvier, 40 p.
- N° 200. – Olivier THÉVENON, *Politiques familiales, fécondité et emploi des femmes : apports et limites des comparaisons au niveau national/Family policy, fertility and women's employment: value and limitations of national comparisons*, janvier, 44 p
- N° 199. – Olivier THÉVENON et Anne SOLAZ, *Parental Leave and Labour Market Outcomes:Lessons from 40 Years of Policies in OECD countries*, janvier, 38 p
- N° 198. – Marie DIGOIX, *Coming out et ordre normatif en Islande*, octobre 2013, 134 p.
- N° 197. – *Actes de la Journée Doctorale de l'Ined du 30 juin 2011*, septembre 2013, 220 p.
- N° 196. – Patrick SIMON, Vincent TIBERJ, *Sécularisation ou regain religieux : la religion des immigrés et de leurs descendants*, juillet 2013, 38 p.
- N° 195. – Gilles PISON, Laetitia DOUILLOT, Géraldine DUTHÉ, Malick KANTE, Cheikh SOKHNA, Jean-François TRAPE, *Successes and Failures in the Fight against Child Mortality in Sub-Saharan Africa: Lessons from Senegal*, juin 2013, 34 p.
- N° 194. – François HÉRAN, *L'usage des langues dans la recherche publique en France, d'après l'enquête Elvire*, juin 2013, 90 p.
- N° 193. – André WIELKI, *Pratique de Sas Windows ...9.3*, Volume 2, mars 2013, 255 p.
- N° 192. – André WIELKI, *Pratique de Sas Windows v 9.2...*, Volume 1, mars 2013, 211 p.
- N° 191. – Carole BONNET, Alice KEOGH, Benoît RAPOPORT, *Quels facteurs pour expliquer les écarts de patrimoine entre hommes et femmes en France ?*, mars 2013, 44 p.  
– Carole BONNET, Alice KEOGH, Benoît RAPOPORT, *How can we explain the gender wealth gap in France?*, mars 2013, 46 p.
- N° 190. – Christelle HAMEL et Muriel MOISY, *Immigrés et descendants d'immigrés face à la santé*, Série Trajectoires et Origines (TeO) : enquête sur la diversité des populations en France, janvier 2013, 50 p.
- N° 189. – Christelle HAMEL, Bertrand LHOMMEAU, Ariane PAILHÉ, Emmanuelle SANTELLI, *Rencontrer son conjoint dans un espace multiculturel et international*, Série Trajectoires et Origines (TeO) : enquête sur la diversité des populations en France, janvier 2013, 32 p.
- N° 188. – Cora Leonie MEZGER KVEDER, *Temporary Migration:A Review of the literature*, janvier 2013, 44 p.
- N° 187. – Arnaud RÉGNIER-LOILLIER, Présentation, questionnaire et documentation de la troisième vague de l'*Étude des relations familiales et intergénérationnelles* (Erfi-GGS 2011), décembre 2012, 328 p.
- N° 186. – Zahia OUADAH-BEDIDI et Jacques VALLIN, *Fécondité et politique de limitation des naissances en Algérie : une histoire paradoxale*, octobre 2012, 20 p.
- N° 185. – Zahia OUADAH-BEDIDI, *Fécondité et nuptialité différentielles en Algérie : l'apport du recensement de 1998*, octobre 2012, 42 p.
- N° 184. – Maud LESNÉ et Patrick SIMON, *La mesure des discriminations dans l'enquête « Trajectoires et Origines »*, septembre 2012, 32 p.
- N° 183. – Yael BRINBAUM, Mirna SAFI, Patrick SIMON, *Les discriminations en France: entre perception et expérience*, septembre 2012, 34 p.
- N° 182. – Dominique MEURS, Bertrand LHOMMEAU et Mahrez OKBA, *Emplois, salaires et mobilité intergénérationnelle*, 2012, 48 p.
- N° 181. – Christelle HAMEL et Ariane PAILHÉ, *Former une famille en contexte migratoire*, septembre 2012, 35 p.
- N° 180. – Marie-Thérèse LETABLIER et Anne SALLES, *Labour market uncertainties for the young workforce in France and Germany: implications for family formation and fertility*, juillet 2012, 79 p.



- N° 179. – Aline F. DÉSESQUELLES, *Self-Rated Health of French Prison Inmates: Does Time Spent Behind Bars Matter?*, mai 2012, 14 p.
- N° 178. – Aline F. DÉSESQUELLES, *Self-Rated Health of French Prison Inmates: Measurement and Comparison with Other Health Indicators*, mai 2012, 20 p.
- N° 177. – Béatrice VALDES, Khalid ELJIM, Christophe BERGOUIGNAN, Patrick FESTY, Jean-Paul SARDON (coord.), *Évaluer et valoriser la base européenne de micro-données de recensement. Les résultats du projet ANR CENSUS*, janvier 2012, 355 p.
- N° 176. – Patrick SIMON et Vincent TIBERJ, *Les registres de l'identité. Les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale*, janvier 2012, 30 p.
- N° 175. – Vincent TIBERJ et Patrick SIMON, *La fabrique du citoyen: origines et rapport au politique en France*, janvier 2012, 32 p.
- N° 174. – Angela LUCI et Olivier THÉVENON, *The impact of family policy packages on fertility trends in developed countries*, janvier 2012, 40 p.
- N° 173. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, Leila SABONI, Béatrice VALDES, *Presentation and Modifications to the Generations and Gender Survey Questionnaire in France (Wave 2). L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi.)*, novembre 2011, 146 p.
- N° 172. – Cris BEAUCHEMIN, Hugues LAGRANGE, Mirna SAFI, *Transnationalism and immigrant assimilation in France: between here and there?*, Imiscoe Annual Conference, Workshop 6: Integration and transnationalism: how are the two connected? Warsaw, Poland – 7-9 September 2011, 2011, 26 p.
- N° 171. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, Claire SCODELLARO, *Discrimination au logement et ségrégation ethno-raciale en France*, 2011, 30 p.
- N° 170. – Audrey SIEURIN, Emmanuelle Cambois, Jean-Marie Robine, *Les espérances de vie sans incapacité en France: Une tendance récente moins favorable que dans le passé*, 2011, 30 p.
- N° 169. – Ariane PAIHLÉ et Anne SOLAZ, *Does job insecurity cause missing births in a high fertility European country. Evidence from France*, 2011, 32 p.
- N° 168. – Équipe TeO, coordonné par Patrick SIMON, Cris BEAUCHEMIN et Christelle HAMEL, *Trajectoire et Origines. Enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats*, 2010, 152 p.
- N° 167. – Angela LUCI, Olivier THEVENON, *Does economic development drive the fertility rebound in OECD countries?*, 2010, 45 p.
- N° 166. – Cris BEAUCHEMIN, Lama KABBANJI, Bruno SCHOUMAKER, *Sept communications présentées lors de la table ronde sur les migrations entre l'Afrique et l'Europe*, Dakar, Sénégal, 21 novembre 2009, 244 p.
- N° 165. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, Présentation, questionnaire et documentation de la seconde vague de l'étude des relations familiales et intergénérationnelles (Érfi-GGS2), 211 p.
- N° 164. – Carole BONNET, Anne SOLAZ, Elisabeth ALGAVA, *La séparation conjugale affecte-t-elle l'activité professionnelle? Une estimation basée sur les méthodes d'appariement*, 2009, 36 p.
- N° 163. – Olivia EKERT- JAFFÉ, *Le coût du temps consacré aux enfants: contraintes de temps et activité féminine/ The Real Time Cost of Children in France is Equally Shared by Mothers and Fathers*, 2009, 48 p.
- N° 162. – Laurent GOBILLON et François-Charles WOLFF, *Housing and location choices of retiring households: Evidence from France*, 2009, 28 p.
- N° 161. – Matthieu SOLIGNAC, *Les politiques de conciliation vie professionnelle/vie familiale menées par les employeurs: élaboration d'une typologie des établissements de l'Enquête Familles-Employeurs*, 2009, 143 p.
- N° 160. – Géraldine DUTHÉ, Raphaël LAURENT, Gilles PISON, *Vivre et mourir après 60 ans en milieu rural africain. Isolement, recours aux soins et mortalité des personnes âgées à Mlomp*, 2009, 26 p.
- N° 159. – Nathalie DONZEAU et Jean-Louis PAN KÉ SON, *La mobilité résidentielle depuis la fin des Trente Glorieuses*, 2009, 34 p.
- N° 158. – Olivier THÉVENON, *The costs of raising children and the effectiveness of policies to support parenthood in European countries: a Literature Review* 2009, 612 p.
- N° 157. – Jean-Louis PAN KÉ SON, *L'émergence du sentiment d'insécurité en quartiers défavorisés. Dépassement du seuil de tolérance... aux étrangers ou à la misère?* 2009, 20 p.
- N° 156. – Maryse Marpsat, *The Ined Research on Homelessness, 1993-2008*, 2008, 218 p.
- N° 155. – Éva BEAUJOUAN, Anne SOLAZ, *Childbearing after separation: Do second unions make up for earlier missing births? Evidence from France*, 2008, 24 p.
- N° 154. – Carole BONNET, Laurent GOBILLON, Anne LAFERRÈRE, *The effect of widowhood on housing and location choices*, 2008, 40 p.
- N° 153. – Louise MARIE DIOP-MAES, *La population ancienne de l'Afrique subsaharienne. Les éléments d'évaluation*, 2008, 20 p.
- N° 152. – *Traduction en Russe du N° 121.*

- N° 151. – P. FESTY, J. ACCARDO, D. DEMAILLY, L. PROKOFIEVA, I. KORTCHAGINA, A. SZUKIELOJC-BIENKUNSKA, L. NIVOROZHKINA, L. OVTCHAROVA, M. SEBTI, A. PATERNO, S. STROZZA, I. ELISEEVA, A. SHEVYAKOV, *Mesures, formes et facteurs de la pauvreté. Approches comparative*, 2008, 196 p.
- N° 150. – Géraldine DUTHÉ, Serge H. D. FAYE, Emmanuelle GUYAVARCH, Pascal ARDUIN, Malick A. KANTE, Aldiouma DIALLO, Raphaël LAURENT, Adama MARRA, Gilles PISON, *La détermination des causes de décès par autopsie verbale: étude de la mortalité palustre en zone rurale sénégalaise*, 2008, 42 p.
- N° 149. – Maryse MARPSAT, *Services for the Homeless in France. Description, official statistics, client recording of information. A report for the European Commission*, 2007, 84 p.
- N° 148. – Olivier THÉVENON, *L'activité féminine après l'arrivée d'enfants: disparités et évolutions en Europe à partir des enquêtes sur les Forces de travail, 1992-2005*, 2007, 56 p.
- N° 147. – Magali BARBIERI, *Population en transition. Dix communications présentées au XXV<sup>e</sup> Congrès général de la population, Tours, France, 18-23 juillet 2005*, 2007, 201 p.
- N° 146. – François CHAPIREAU, *La mortalité des malades mentaux hospitalisés en France pendant la deuxième guerre mondiale*, 2007, 36 p.
- N° 145. – Maryse MARPSAT, *Explorer les frontières. Recherches sur des catégories « en marge »*, Mémoire présenté en vue de l'habilitation à diriger des recherches en sociologie, 2007, 274 p.
- N° 144. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER et Pascal SEBILLE, *Modifications to the Generations and Gender Surveys questionnaire in France (wave 1)*, 192 p.
- N° 143. – Ariane PAILHÉ et Anne SOLAZ, *L'enquête Familles et employeurs. Protocole d'une double enquête et bilan de collecte*, 180 p.
- N° 142. – Annie BACHELOT et Jacques de MOUZON, *Données de l'enquête « Caractéristiques des couples demandant une fécondation in vitro en France »*, 2007, 44 p.
- N° 141. – Olivia EKERT-JAFFÉ, Shoshana GROSSBARD et Rémi MOUGIN, *Economic Analysis of the Childbearing Decision*, 2007, 108 p.
- N° 140. – Véronique HERTRICH and Marie LESCLINGAND, *Transition to adulthood and gender: changes in rural Mali*
- N° 139. – Patrick SIMON et Martin CLÉMENT, *Rapport de l'enquête « Mesure de la diversité ». Une enquête expérimentale pour caractériser l'origine*, 2006, 86 p.
- N° 138. – Magali BARBIERI, Alfred NIZARD et Laurent TOULEMON, *Écart de température et mortalité en France*, 2006, 80 p.
- N° 137. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, *Mobilités internes différentielles en quartiers sensibles et ségrégation*, 2006, 42 p.
- N° 136. – Francisco MUNOZ-PÉREZ, Sophie PENNEC, avec la collaboration de Geneviève Houriet Segard, *Évolution future de la population des magistrats et perspectives de carrière, 2001-2040*, 2006, XXX + 114 p.
- N° 135. – Alexandre DJIRIKIAN et Valérie LAFLAMME, sous la direction de Maryse MARPSAT, *Les formes marginales de logement. Étude bibliographique et méthodologique de la prise en compte du logement non ordinaire*, 2006, 240 p.
- N° 134. – Catherine BONVALET et Éva LELIÈVRE, *Publications choisies autour de l'enquête « Biographies et entourage »*, 2006, 134 p.
- N° 133. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, *Présentation, questionnaire et documentation de l'« Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (Erfi). Version française de l'enquête « Generations and Gender Survey » (GGS)*, 2006, 238 p.
- N° 132. – Lucie BONNET et Louis BERTRAND (sous la direction de), *Mobilités, habitat et identités*, Actes de la journée d'étude « Jeunes chercheurs ». Le logement et l'habitat comme objet de recherche. Atelier 3, 2005, 92 p.
- N° 131. – Isabelle FRECHON et Catherine Villeneuve-Gokalp, *Étude sur l'adoption*, 2005, 64 p.
- N° 130. – Dominique MEURS, Ariane PAIHLÉ et Patrick SIMON, *Mobilité intergénérationnelle et persistance des inégalités. L'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France*, 2005, 36 p.
- N° 129. – Magali MAZUY, Nicolas RAZAFINDRATSIMA, Élise de LA ROCHEBROCHARD, *Déperdition dans l'enquête « Intentions de fécondité »*, 2005, 36 p.
- N° 128. – Laure MOGUEROU et Magali BARBIERI, *Population et pauvreté en Afrique. Neuf communications présentées à la IV<sup>e</sup> Conférence africaine sur la population*, Tunis, Tunisie, 8-12 décembre 2003, 2005, 184 p.
- N° 127. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, *Les sources de la mobilité résidentielle. Modifications intervenues sur les grandes sources de données dans l'étude des migrations*, 2005, 30 p.
- N° 126. – Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *L'impact des réformes de 1993 et de 2003 sur les retraites. Une analyse à l'aide du modèle de microsimulation Artémis*, 2005, 28 p.
- N° 125. – Kees WAALDIJK (ed), *More or less together: levels of legal consequences of marriage, cohabitation and registered partnership for different-sex and same-sex partners: a comparative study of nine European countries*, 2005, 192 p. (s'adresser à Marie DIGOIX)
- N° 124. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (eds), *Same-sex couples, same-sex partnerships, and homosexual marriages: A Focus on cross-national differentials*, 2004, 304 p.

- N° 123. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (sous la dir.), *Séminaire « Comparaisons européennes », années 2001-2002*, 2004, 220 p.
- N° 122. – Emmanuelle GUYAVARCH et Gilles PISON, *Les balbutiements de la contraception en Afrique au Sud du Sahara*, septembre 2004, 48 p.
- N° 121. – Maryse JASPARD et Stéphanie CONDON, *Genre, violences sexuelles et justice*. Actes de la journée-séminaire du 20 juin 2003, 2004, 135p.
- N° 120. – Laurent TOULEMON et Magali MAZUY, *Comment prendre en compte l'âge à l'arrivée et la durée de séjour en France dans la mesure de la fécondité des immigrants ?* 2004, 34 p.
- N° 119. – Céline CLÉMENT et Bénédicte GASTINEAU (coord.), *Démographie et sociétés*. Colloque international « Jeunes Chercheurs », Cerpos-Université Paris X-Nanterre, 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2002, 2003, 350 p.
- N° 118. – Monique BERTRAND, Véronique DUPONT et France GUÉRIN-PACE (sous la dir.), *Espaces de vie. Une revue des concepts et des applications*, 2003, 188 p.
- N° 117. – Stéphanie CONDON et Armelle ANDRO, *Questions de genre en démographie*. Actes de la journée du 22 juin 2001, 2003, 128 p.
- N° 116. – Maryse JASPARD et l'équipe Enveff, *Le questionnaire de l'enquête Enveff. Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France*, 2003, 10 + 88 p.
- N° 115. – Zahia OUADAH-BEDIDI et Jacques VALLIN, *Disparités régionales de l'écart d'âge entre conjoints en Algérie. Évolution depuis 1966*, 2003, 32 p.
- N° 114. – Magali MAZUY, *Situations familiales et fécondité selon le milieu social. Résultats à partir de l'enquête EHF de 1999*, 2002, 60 p.
- N° 113. – Jean-Paul SARDON, *Fécondité et transition en Europe centrale et orientale*, 2002, 38 p.
- N° 112. – Thérèse LOCOH, *Deux études sur la fécondité en Afrique: 1) Structures familiales et évolutions de la fécondité dans les pays à fécondité intermédiaire d'Afrique de l'Ouest; 2) Baisse de la fécondité et mutations familiales en Afrique sub-saharienne*, 2002, 24 p. et 30 p.
- N° 111. – Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *Individual real wages over business cycle: The impact of macroeconomic variations on individual careers and implications concerning retirement pensions*, 2002, 38 p.
- N° 110. – Recueil préparé par Amandine LEBUGLE et Jacques VALLIN, *Sur le chemin de la transition*. Onze communications présentées au XXIV<sup>e</sup> Congrès général de la population à Salvador de Bahia, Brésil, août 2001, 2002, 234 p.
- N° 109. – Éric BRIAN, Jean-Marc ROHRBASSER, Christine THÉRÉ, Jacques VÉRON (intervenants et organisateurs), *La durée de vie: histoire et calcul*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 7 février 2000, 2002, 70 p.
- N° 108. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Montée de l'espérance de vie et concentration des âges au décès*, 2002, 20 p.
- N° 107. – Alexandre AVDEEV, *La mortalité infantile en Russie et en URSS: éléments pour un état des recherches*, 2002, 48 p.
- N° 106. – Isabelle ATTANÉ (organisatrice), *La Chine en transition: questions de population, questions de société*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2002, 46 p.
- N° 105. – A. AVDEEV, J. BELLENGER, A. BLUM, P. FESTY, A. PAILHÉ, C. GOUSSEFF, C. LEFÈVRE, A. MONNIER, J.-C. SEBAG, J. VALLIN (intervenants et organisateurs), *La société russe depuis la perestroïka: rupture, crise ou continuité ?* Séminaire de la valorisation de la recherche, 1<sup>er</sup> mars 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2001, 124 p.
- N° 104. – Jacques VÉRON, Sophie PENNEC, Jacques LÉGARÉ, Marie DIGOIX (éds), *Le contrat social à l'épreuve des changements démographiques ~ The Social Contract in the Face of Demographic Change*, Actes des 2<sup>e</sup> Rencontres Sauvy, 2001, 386 p.
- N° 103. – Gilles PISON, Alexis GABADINHO, Catherine ENEL, *Mlomp (Sénégal). Niveaux et tendances démographiques; 1985-2000*, 2001, 182 p.
- N° 102. – *La famille en AOF et la condition de la femme*. Rapport présenté au Gouverneur général de l'AOF. par Denise SAVINEAU (1938). Introduction de Pascale Barthélémy, 2001, XXII-222 p.
- N° 101. – Jean-Paul SARDON, *La fécondité dans les Balkans*, 2001, 88 p.
- N° 100. – Jean-Paul SARDON, *L'évolution récente de la fécondité en Europe du Sud*, 26 p.
- N° 99. – S. JUSTEAU, J.H. KALTENBACH, D. LAPEYRONNIE, S. ROCHÉ, J.-C. SEBAG, X. THIERRY et M. TRIBALAT (intervenants et organisateurs), *L'immigration et ses amalgames*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 24 mai 2000, 2001, 94 p.
- N° 98. – Juliette HALIFAX, *L'insertion sociale des enfants adoptés. Résultats de l'enquête « Adoption internationale et insertion sociale », 2000 (Ined – Les Amis des enfants du monde)*, 2001, 58 p.
- N° 97. – Michèle TRIBALAT, *Modéliser, pour quoi faire ?* 2001, 10 p.
- N° 96. – O. EKERT-JAFFÉ, H. LERIDON, S. PENNEC, I. THÉRY, L. TOULEMON et J.-C. SEBAG (intervenants et organisateurs), *Évolution de la structure familiale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 28 juin 2000, 2001, 110 p.
- N° 95. – A. ANDRO, A. LEBUGLE, M. LESCLINGAND, T. LOCOH, M. MOUVAGHA-SOW, Z. OUADAH-BEDIDI, J. VALLIN, C. VANDERMEERSCH, J. VÉRON, *Genre et développement. Huit communications présentées à la Chaire Quetelet 2000*, 2001, 158 p.

- N° 94. – C. BONVALET, C. CLÉMENT, D. MAISON, L. ORTALDA et T. VICHNEVSKAIA, *Réseaux de sociabilité et d'entraide au sein de la parenté: Six contributions*, 2001, 110 p.
- N° 93. – Magali MAZUY et Laurent TOULEMON, *Étude de l'histoire familiale. Premiers résultats de l'enquête en ménages*, 2001, 100 p.
- N° 92. – *Politiques sociales en France et en Russie*, INED/IPSEP, 2001, 246 p.
- N° 91. – Françoise MOREAU, *Commerce des données sur la population et libertés individuelles*, 2001, 20 p. + Annexes.
- N° 90. – Youssef COURBAGE, Sergio DELLAPERGOLA, Alain DIECKHOFF, Philippe FARGUES, Emile MALET, Elias SANBAR et Jean-Claude SEBAG (intervenants et organisateurs), *L'arrière-plan démographique de l'explosion de violence en Israël-Palestine*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 30 novembre 2000, 2000, 106 p.
- N° 89. – Bénédicte GASTINEAU et Elisabete de CARVALHO (coordonné par), *Démographie: nouveaux champs, nouvelles recherches*, 2000, 380 p.
- N° 88. – Gil BELLIS, Jean-Noël BIRABEN, Marie-Hélène CAZES et Marc de BRAEKELEER (modérateur et intervenants), *Génétiq ue et populations*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 26 janvier 2000, 2000, 96 p.
- N° 87. – Jean-Marie FIRDION, Maryse MARPSAT et Gérard MAUGER (intervenants), *Étude des sans-domicile: le cas de Paris et de l'Ile-de-France*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 19 avril 2000, 2000, 90 p.
- N° 86. – François HÉRAN et Jean-Claude SEBAG (responsables modérateurs), *L'utilisation des sources administratives en démographie, sociologie et statistique sociale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 20 septembre 2000, 2000, 170 p.
- N° 85. – Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. II. Genre, population et développement*, 2000, 200 p.
- N° 84. – Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. I. Genre et population, France 2000*, 2000, 260 p.
- N° 83. – Stéphanie CONDON, Michel BOZON et Thérèse LOCOH, *Démographie, sexe et genre: bilan et perspectives*, 2000, 100 p.
- N° 82. – Olivia EKERT-JAFFE et Anne SOLAZ, *Unemployment and family formation in France*, 2000, 26 p.
- N° 81. – Jean-Marie FIRDION, *L'étude des jeunes sans domicile dans les pays occidentaux: état des lieux*, 1999, 28 p.
- N° 80. – *Age, génération et activité: vers un nouveau contrat social? Age, cohort and activity: A new "social contract"?*, Actes des 1<sup>res</sup> rencontres Sauvy (s'adresser à Marie DIGOIX), 1999, 314 p.
- N° 79. – Maryse MARPSAT, *Les apports réciproques des méthodes quantitatives et qualitatives: le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile*, 1999, 24 p.
- N° 78. – *Les populations du monde, le monde des populations. La place de l'expert en sciences sociales dans le débat public*, Actes de la Table ronde pour l'inauguration de l'Ined, 1999, 54 p.
- N° 77. – Isabelle SÉGUY, Fabienne LE SAGER, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive des données informatiques*, 1999, 156 p.
- N° 76. – I. SÉGUY, H. COLENÇON et C. MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive de la partie nominative*, 1999, 120 p.
- N° 75. – Anne-Claude LE VOYER (s'adresser à H. LERIDON), *Les processus menant au désir d'enfant en France*, 1999, 200 p.
- N° 74. – Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Le rôle des vaccinations dans la baisse de la mortalité*, 1999, 20 p.
- N° 73. – Bernard ZARCA, *Comment passer d'un échantillon de ménages à un échantillon de fratries? Les enquêtes « Réseaux familiaux » de 1976, « Proches et parents » de 1990 et le calcul d'un coefficient de pondération*, 1999, 20 p.
- N° 72. – Catherine BONVALET, *Famille-logement. Identité statistique ou enjeu politique?* 1998, 262 p.
- N° 71. – Denise ARBONVILLE, *Normalisation de l'habitat et accès au logement. Une étude statistique de l'évolution du parc « social de fait » de 1984 à 1992*, 1998, 36 p.
- N° 70. – *Famille, activité, vieillissement: générations et solidarités*. Bibliographie préparée par le Centre de Documentation de l'Ined, 1998, 44 p.
- N° 69. – XXIII<sup>e</sup> Congrès général de la population, Beijing, Chine, 11-17 octobre 1997 :  
*Contribution des chercheurs de l'Ined au Congrès*, 1997, 178 p.  
*Participation of Ined Researchers in the Conference*, 1997, 180 p.
- N° 68. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité aux âges élevés en France depuis 1950*, 1998, 42 p.
- N° 67. – Isabelle SEGUY, *Enquête Jean-Noël Biraben « La population de la France de 1500 à 1700 ». Répertoire des sources numériques*, 1998, 36 p.
- N° 66. – Alain BLUM, *I. Statistique, démographie et politique. II. Deux études sur l'histoire de la statistique et de la statistique démographique en URSS (1920-1939)*, 1998, 92 p.
- N° 65. – Annie LABOURIE-RACAPÉ et Thérèse LOCOH, *Genre et démographie: nouvelles problématiques ou effet de mode?* 1998, 27 p.

- N° 64. – C. BONVALET, A. GOTMAN et Y. GRAFMEYER (éds), et I. Bertaux-Viame, D. Maison et L. Ortalda, *Proches et parents: l'aménagement des territoires*, 1997.
- N° 63. – Corinne BENVENISTE et Benoît RIANDEY, *Les exclus du logement: connaître et agir*, 1997, 20 p.
- N° 62. – Sylvia T. WARGON, *La démographie au Canada, 1945-1995*, 1997, 40 p.
- N° 61. – Claude RENARD, *Enquête Louis Henry. Bibliographie de l'enquête*, 1997, 82 p.
- N° 60. – H. AGHA, J.-C. CHASTELAND, Y. COURBAGE, M. LADIER-FOULADI, A.H. MEHRYAR, *Famille et fécondité à Shiraz (1996)*, 1997, 60 p.
- N° 59. – Catherine BONVALET, Dominique MAISON et Laurent ORTALDA, *Analyse textuelle des entretiens « Proches et Parents »*, 1997, 32 p.
- N° 58. – B. BACCAÏNI, M. BARBIERI, S. CONDON et M. DIGOIX (éds),  
 Questions de population. Actes du Colloque Jeunes Chercheurs :  
 I. Mesures démographiques dans des petites populations, 1997, 50 p.  
 II. Nuptialité – fécondité – reproduction, 1997, 120 p.  
 III. Histoire des populations, 1997, 90 p.  
 IV. Économie et emploi, 1997, 50 p.  
 V. Vieillesse – retraite, 1997, 66 p.  
 VI. Famille, 1997, 128 p.  
 VII. Santé – mortalité, 1997, 136 p.  
 VIII. Population et espace, 1997, 120 p.  
 IX. Migration – intégration, 1997, 96 p.
- N° 57. – Isabelle SÉGUY et Corinne MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive non nominative*, 1997, 106 p.
- N° 56. – Máire Ní BHROLCHÁIN and Laurent TOULEMON, *Exploratory analysis of demographic data using graphical methods*, 1996, 50 p.
- N° 55. – Laurent TOULEMON et Catherine de GUIBERT-LANTOINE, *Enquêtes sur la fécondité et la famille dans les pays de l'Europe (régions ECE des Nations unies). Résultats de l'enquête française*, 1996, 84 p.
- N° 54. – G. BALLAND, G. BELLIS, M. DE BRAEKELEER, F. DEPOID, M. LEFEBVRE, I. SEGUY, *Généalogies et reconstitutions de familles. Analyse des besoins*, 1996, 44 p.
- N° 53. – Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Comment suivre l'évolution de la mortalité par cause malgré les discontinuités de la statistique ? Le cas de la France de 1925 à 1993*, 1996, 46p.
- N° 52. – Catherine BONVALET et Eva LELIÈVRE, *La notion d'entourage, un outil pour l'analyse de l'évolution des réseaux individuels*, 1996, 18 p.
- N° 51. – Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *La mortalité a-t-elle vraiment augmenté brutalement entre 1991 et 1995 ?* 1996, 80 p.
- N° 50. – France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV, Véronique HERTRICH et Jacques VALLIN, *Tendances récentes de la mortalité par cause en Russie, 1965-1993*, 1995, 70 p. Avec, en supplément, 1 volume d'Annexes de 384 p.
- N° 49. – Jacques VALLIN, *Espérance de vie: quelle quantité pour quelle qualité de vie ?* 1995, 24 p.
- N° 48. – François HÉRAN, *Figures et légendes de la parenté:*  
 I. Variations sur les figures élémentaires, 1995, 114 p.  
 II. La modélisation de l'écart d'âge et la relation groupe/individu, 1995, 84 p.  
 III. Trois études de cas sur l'écart d'âge: Touaregs, Alyawara, Warlpiri, 1995, 102 p.  
 IV. Le roulement des alliances, 1995, 60 p.  
 V. Petite géométrie fractale de la parenté, 1995, 42 p.  
 VI. Arbor juris. Logique des figures de parenté au Moyen Âge, 1996, 62 p.  
 VII. De Granet à Lévi-Strauss, 1996, 162 p.  
 VIII. Les vies parallèles. Une analyse de la co-alliance chez les Etoro de Nouvelle-Guinée, 1996, 80 p.  
 IX. Ambrym ou l'énigme de la symétrie oblique: histoire d'une controverse, 1996, 136 p.
- N° 47. – Olivia EKERT-JAFFÉ, Denise ARBONVILLE et Jérôme WITWER, *Ce que coûtent les jeunes de 18 à 25 ans*, 1995, 122 p.
- N° 46. – Laurent TOULEMON, *Régression logistique et régression sur les risques. Deux supports de cours*, 1995, 56 p.
- N° 45. – Graziella CASELLI, France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Le triomphe de la médecine. Évolution de la mortalité en Europe depuis le début de siècle*, 1995, 60 p.
- N° 44. – Magali BARBIERI, Alain BLUM, Elena DOLGIKH, Amon ERGASHEV, *La transition de fécondité en Ouzbékistan*, 1994, 76 p.

- N° 43. – Marc De BRAEKELEER et Gil BELLIS, *Généalogies et reconstitutions de familles en génétique humaine*, 1994, 66 p.
- N° 42. – Serge ADAMETS, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *Disparités et variabilités des catastrophes démographiques en URSS*, 1994, 100 p.
- N° 41. – Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Irina TROITSKAJA, *L'avortement et la contraception en Russie et dans l'ex-URSS: histoire et présent*, 1993, 74 p.
- N° 40. – Gilles PISON et Annabel DESGREES DU LOU, *Bandafassi (Sénégal): niveaux et tendances démographiques 1971-1991*, 1993, 40 p.
- N° 39. – Michel Louis LÉVY, *La dynamique des populations humaines*, 1993, 20 p.
- N° 38. – Alain BLUM, *Systèmes démographiques soviétiques*, 1992, 14 + X p.
- N° 37. – Emmanuel LAGARDE, Gilles PISON, Bernard LE GUENNO, Catherine ENEL et Cheikh SECK, *Les facteurs de risque de l'infection à VIH2 dans une région rurale du Sénégal*, 1992, 72 p.
- N° 36. – Annabel DESGREES DU LOU et Gilles PISON, *Les obstacles à la vaccination universelle des enfants des pays en développement. Une étude de cas en zone rurale au Sénégal*, 1992, 26 p.
- N° 35. – France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV et Jacques VALLIN, *La mortalité par causes en URSS de 1970 à 1987: reconstruction de séries statistiques cohérentes*, 1992, 36 p.
- N° 34. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité par cancer et par maladies cardio-vasculaires en Europe depuis 1950*, 1992, 48 p.
- N° 33. – Didier BLANCHET, *Vieillesse et perspectives des retraites: analyses démo-économiques*, 1991, 120 p.
- N° 32. – Noël BONNEUIL, *Démographie de la nuptialité au XIX<sup>e</sup> siècle*, 1990, 32 p.
- N° 31. – Jean-Paul SARDON, *L'évolution de la fécondité en France depuis un demi-siècle*, 1990, 102 p.
- N° 30. – Benoît RIANDEY, *Répertoire des enquêtes démographiques: bilan pour la France métropolitaine*, 1989, 24 p.
- N° 29. – Thérèse LOCOH, *Changement social et situations matrimoniales: les nouvelles formes d'union à Lomé*, 1989, 44 p.
- N° 28. – Catherine ENEL, Gilles PISON, et Monique LEFEBVRE, *Migrations et évolution de la nuptialité. L'exemple d'un village joola du sud du Sénégal, Mlomp*, 1989, 26 p.  
(Sénégal) depuis 50 ans, 1<sup>re</sup> édition: 1989, 36 p.; 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée: 1990, 48 p.
- N° 27. – Nicolas BROUARD, *L'extinction des noms de famille en France: une approche*, 1989, 22 p.
- N° 26. – Gilles PISON, Monique LEFEBVRE, Catherine ENEL et Jean-François TRAPE, *L'influence des changements sanitaires sur l'évolution de la mortalité: le cas de Mlomp*, 1989, 36 p.
- N° 25. – Alain BLUM et Philippe FARGUES, *Estimation de la mortalité maternelle dans les pays à données incomplètes. Une application à Bamako (1974-1985) et à d'autres pays en développement*, 1989, 36 p.
- N° 24. – Jacques VALLIN et Graziella CASELLI, *Mortalité et vieillissement de la population*, 1989, 30 p.
- N° 23. – Georges TAPINOS, Didier BLANCHET et Olivia EKERT-JAFFÉ, *Population et demande de changements démographiques, demande et structure de consommation*, 1989, 46 p.
- N° 22. – Benoît RIANDEY, *Un échantillon probabiliste de A à Z: l'exemple de l'enquête Peuplement et dépeuplement de Paris. INED (1986)*, 1989, 12 p.
- N° 21. – Noël BONNEUIL et Philippe FARGUES, *Prévoir les « caprices » de la mortalité. Chronique des causes de décès à Bamako de 1964 à 1985*, 1989, 44 p.
- N° 20. – France MESLÉ, *Morbidity et causes de décès chez les personnes âgées*, 1988, 18 p.
- N° 19. – Henri LERIDON, *Analyse des biographies matrimoniales dans l'enquête sur les situations familiales*, 1988, 64 p.
- N° 18. – Jacques VALLIN, *La mortalité en Europe de 1720 à 1914: tendances à long terme et changements de structure par âge et par sexe*, 1988, 40 p.
- N° 17. – Jacques VALLIN, *Évolution sociale et baisse de la mortalité: conquête ou reconquête d'un avantage féminin ?* 1988, 36 p.
- N° 16. – Gérard CALOT et Graziella CASELLI, *La mortalité en Chine d'après le recensement de 1982:*  
I. – *Analyse selon le sexe et l'âge au niveau national et provincial*, 1988, 72 p. II. – *Tables de mortalité par province*, 1988, 112 p.
- N° 15. – Peter AABY (s'adresser à J. VALLIN), *Le surpeuplement, un facteur déterminant de la mortalité par roue en Afrique*, 1987, 52 p.
- N° 14. – Jacques VALLIN, *Théorie(s) de la baisse de la mortalité et situation africaine*, 1987, 44 p.
- N° 13. – Kuakuvi GBENYON et Thérèse LOCOH, *Différences de mortalité selon le sexe, dans l'enfance en Afrique au Sud du Sahara*, 1987, 30 p.
- N° 12. – Philippe FARGUES, *Les saisons et la mortalité urbaine en Afrique. Les décès à Bamako de 1974 à 1985*, 1987, 38 p.

- N° 11. – Gilles PISON, *Les jumeaux en Afrique au Sud du Sahara: fréquence, statut social et mortalité*, 1987, 48 p.
- N° 10. – Philippe FARGUES, *La migration obéit-elle à la conjoncture pétrolière dans le Golfe ? L'exemple du Koweït*, 1987, 30 p.
- N° 9. – Didier BLANCHET, *Deux études sur les relations entre démographie et systèmes de retraite*, 1986, 26 p.
- N° 8. – Didier BLANCHET, *Équilibre malthusien et liaison entre croissances économique et démographique dans les pays en développement: un modèle*, 1986, 20 p.
- N° 7. – Jacques VALLIN, France MESLÉ et Alfred NIZARD, *Reclassement des rubriques de la 8e révision de la Classification internationale des maladies selon l'étiologie et l'anatomie*, 1986, 56 p.
- N° 6. – Philippe FARGUES, *Un apport potentiel des formations sanitaires pour mesurer la mortalité dans l'enfance en Afrique*, 1986, 34 p.
- N° 5. – Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Les causes de décès en France de 1925 à 1978*, 1986, 36 p.
- N° 4. – Graziella CASELLI, Jacques VALLIN, J. VAUPEL et A. YASHIN, *L'évolution de la structure par âge de la mortalité en Italie et en France depuis 1900*, 1986, 28 p.
- N° 3. – Paul PAILLAT, *Le vécu du vieillissement en 1979*, 1981, 114 p.
- N° 2. – Claude LÉVY, *Aspects socio-politiques et démographiques de la planification familiale en France, en Hongrie et en Roumanie*, 1977, 248 p.
- N° 1. – Georges TAPINOS, *Les méthodes d'analyse en démographie économique*, 1976, 288 p.

**Février 2014**